

OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT D'ACTIONS INITIÉE PAR



PORTANT SUR 18 181 818 DE SES PROPRES ACTIONS
EN VUE DE LA RÉDUCTION DE SON CAPITAL

Présentée par



ÉTABLISSEMENT PRÉSENTATEUR ET GARANT

PRODWAYS GROUP est conseillée par INDOSUEZ CORPORATE ADVISORY



AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES,
FINANCIERES ET COMPTABLES DE PRODWAYS GROUP



Le présent document relatif aux informations de PRODWAYS GROUP a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (l'« AMF ») le 2 juillet 2026, conformément à l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et à l'instruction n°2006-07 du 28 septembre 2006, modifiée le 29 avril 2021.

Ce document a été établi sous la responsabilité de PRODWAYS GROUP.

Le présent document complète la note d'information de PRODWAYS GROUP sur laquelle l'AMF a apposé son visa sous le numéro n° 26-239, en date du 2 juillet 2026 (la « Note d'Information »), après qu'elle a déclaré conforme l'offre publique de rachat (l'« Offre ») initiée par PRODWAYS GROUP sur ses propres actions en vue de leur annulation.

Le présent document est disponible sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org) ainsi que sur le site Internet de PRODWAYS GROUP (www.prodways-group.com) et peut être obtenu sans frais auprès de PRODWAYS GROUP (43 avenue des Trois Peuples - 78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX) et d'INDOSUEZ CORPORATE ADVISORY (12 Place des Etats-Unis – 92127 MONTROUGE Cedex).

TABLE DES MATIERES

1	PREAMBULE.....	4
2	PRESENTATION DE PRODWAYS GROUP	4
2.1.	Informations générales sur PRODWAYS GROUP	4
2.2.	Informations générales sur le capital social de PRODWAYS GROUP.....	5
2.2.1.	Capital social	5
2.2.2.	Forme des actions et valeurs mobilières	5
2.2.3.	Cession et transmission	5
2.2.4.	Instruments financiers donnant accès au capital	5
2.2.5.	Actionnariat et droits de vote.....	5
2.3.	Dirigeants et administrateurs	7
2.3.1.	Direction générale	7
2.3.2.	Conseil d'administration	7
2.4.	Commissaires aux comptes	8
2.5.	Activité de la Société.....	8
2.6.	Evènements de l'exercice 2025.....	8
2.7.	Evènements postérieurs à la clôture	9
2.8.	Principaux communiqués de presse	10
3	INFORMATIONS COMPTABLES ET FINANCIERES.....	11
4	INFORMATIONS RELATIVES A L'OFFRE	12
4.1	Modalités de financement de l'Offre.....	12
4.1.1	Frais liés à l'Offre.....	12
4.1.2	Modes de financement de l'Offre.....	12
4.2	Incidence de l'Offre sur l'actionnariat, les comptes et la capitalisation boursière	12
4.2.1	Incidence sur la répartition du capital et des droits de vote	12
4.2.2	Incidence sur les comptes de la Société	13
4.2.3	Incidence sur la capitalisation boursière	14
5	PERSONNE ASSUMANT LA RESPONSABILITE DU PRESENT DOCUMENT	14
	ANNEXE 1 – COMMUNIQUEES	15
	ANNEXE 2 – COMPTES SOCIAUX ET CONSOLIDES DE PRODWAYS GROUP AU 31 DECEMBRE 2025 ET RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES Y AFFERENTS.....	64

1 PREAMBULE

Le présent document est établi conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et de l'instruction n°2006-07 du 28 septembre 2006 de l'AMF, dans le cadre de l'Offre déposée le 27 mai 2026 auprès de l'AMF par PRODWAYS GROUP, société anonyme au capital de 25 875 262 euros, dont le siège social est situé 43 avenue des Trois Peuples, 78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles sous le numéro 801 018 573 (« **PRODWAYS GROUP** » ou la « **Société** »), dont les actions sont admises aux négociations sur Euronext Growth sous le code ISIN FR0012613610.

Le projet d'offre publique de rachat, régi par les dispositions des articles 233-1, 5° et suivants du règlement général de l'AMF, porte sur un maximum de 18 181 818 actions de la Société en vue de leur annulation (en application des articles L. 225-204 et L. 225-207 du Code de commerce), au prix de 1,10 euro par action, soit un montant maximal total de 20 millions d'euros (l'« **Offre** »).

Le 17 juin 2026, l'Assemblée générale mixte des actionnaires de la Société a notamment autorisé le Conseil d'administration à procéder à ladite réduction de capital non motivée par des pertes, d'un montant nominal maximum de 9 090 909 euros.

2 PRESENTATION DE PRODWAYS GROUP

1.1. Informations générales sur PRODWAYS GROUP

- Dénomination sociale : PRODWAYS GROUP
- Forme juridique : PRODWAYS GROUP est une société anonyme à conseil d'administration soumise au droit français (« PRODWAYS GROUP » ou la « Société »)
- Siège social : 43 avenue des Trois Peuples 78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
- Registre du Commerce et des Sociétés : PRODWAYS GROUP est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles sous le numéro 801 018 573.
- Date d'immatriculation et durée de la Société : la Société a été immatriculée le 13 mars 2014 pour une durée de 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés, sauf les cas de prorogation ou de dissolution anticipée.
- Statuts : les statuts de PRODWAYS GROUP sont consultables au siège social ou sur le site internet de la Société (www.prodways-group.com).
- Objet social : La Société a pour objet, directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger :
 - l'acquisition et la gestion pour compte propre de ses participations dans le capital de toutes sociétés françaises ou étrangères constituées ou à constituer, quels qu'en soient la forme, l'objet, par achat, souscription, échange ou autrement ;
 - toutes opérations de prestations de services et conseils dans tous domaines au profit de ses participations et filiales, y compris le cas échéant le recrutement de personnel, notamment au profit de ses filiales et participations ;
 - et généralement toutes opérations quelconques se rattachant directement ou indirectement à ces objets ou à tous objets similaires ou connexes ou susceptibles d'en faciliter l'application et le développement.
- Exercice social : l'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre.

1.2. Informations générales sur le capital social de PRODWAYS GROUP

1.2.1. Capital social

Au 9 avril 2026, le capital social de PRODWAYS GROUP s'élève à 25 875 262 euros, divisé en 51 750 524 actions d'une valeur nominale de 0,50 euro chacune, entièrement libérées. Le nombre correspondant de droits de vote théoriques au 9 avril 2026 est de 53 217 027.

1.2.2. Forme des actions et valeurs mobilières

Les actions sont, au choix de l'actionnaire, nominative ou au porteur.

Jusqu'à leur entière libération, les actions sont obligatoirement nominatives et sont inscrites au nom de leur titulaire à un compte tenu par la Société.

Les actions donnent lieu à une inscription en compte dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi.

1.2.3. Cession et transmission

Les actions sont librement négociables sous réserve des dispositions législatives et réglementaires. Elles se transmettent par virement de compte à compte.

Outre la réglementation applicable prévue en matière de franchissement de seuils, toute personne physique ou morale qui, seule ou de concert, vient à détenir ou cesse de détenir, de quelque manière que ce soit, un nombre d'actions représentant plus de 2 %, 3 % et 4 % du capital ou des droits de vote, est tenue d'informer la Société dans un délai de 10 jours calendaires à compter du franchissement de l'un de ces seuils, du nombre d'actions, de valeurs mobilières donnant accès au capital et des droits de vote qui y sont attachés, qu'elle détient. Pour l'application de cette obligation statutaire, les seuils de participation sont déterminés dans les mêmes conditions que les seuils de participation légaux.

En cas de non-respect de l'obligation statutaire, les actions excédant la fraction non déclarée sont privées du droit de vote pour toute assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation, à la demande, consignée dans le procès-verbal de l'assemblée générale, d'un ou plusieurs actionnaires détenant 5 % au moins du capital social.

1.2.4. Instruments financiers donnant accès au capital

A la date des présentes, il n'existe aucun droit, titre de capital ou instrument financier pouvant donner accès, immédiatement ou à terme, au capital ou aux droits de vote de la Société.

1.2.5. Actionnariat et droits de vote

Composition de l'actionnariat de PRODWAYS GROUP

A la connaissance de la Société, le capital et les droits de vote de la Société au 9 avril 2026 sont répartis comme suit :

9 avril 2026				
	Actions	% de capital	Droits de vote réels	% droits de vote théoriques ⁽¹⁾
GORGÉ SA	12 327 764	23,82%	12 327 764	23,17%
EXAIL TECHNOLOGIES	216 440	0,42%	216 440	0,41%
Jean-Pierre GORGÉ	192 282	0,37%	192 516	0,36%
Raphaël GORGÉ	188 791	0,36%	321 396	0,60%
Sous-totaux famille GORGÉ	12 925 277	24,98%	13 058 116	24,54%
FIMALAC DÉVELOPPEMENT	3 403 508	6,58%	3 403 508	6,40%
Autodétention	1 172 104	2,26%	-	-
Public	34 249 635	66,18%	35 583 299	66,86%
TOTAL	51 750 524	100,00%	52 044 923	97,80%

⁽¹⁾ Sur un total de 53 217 027 droits de vote théoriques (communiqué de la Société du 9 avril 2026). Conformément à l'article 223-11 du Règlement général de l'AMF le nombre total de droits de vote est calculé sur la base de toutes les actions auxquelles sont rattachés des droits de vote, en ce compris les actions dépourvues de droits de vote.

A la date des présentes, il n'existe aucune restriction statutaire à l'exercice des droits de vote ou au transfert d'actions, hormis la privation des droits de vote pouvant résulter d'un défaut de déclaration d'un franchissement de seuil statutaire.

La Société n'a connaissance d'aucune convention prévoyant des conditions préférentielles de cession ou d'acquisition d'actions, ni de pacte d'actionnaires.

La Société détient à la date des présentes, 1 172 104 de ses propres actions, représentant 2,26 % de son capital social, dont 58 664 actions propres dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec TP ICAP.

Il est rappelé que conformément à l'article 5 de la décision de l'AMF n° 2021-01, le contrat de liquidité conclu TP ICAP est suspendu depuis le 12 mai 2026.

Conformément à l'article 12 des statuts de la Société, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

Les actionnaires titulaires (i) d'actions auxquelles sont attachés des droits de vote double en raison de leur inscription au nominatif depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire et (ii) d'actions à droit de vote simple, qui ne souhaiteraient apporter qu'une partie de leurs titres à l'Offre et en priorité leurs actions à droit de vote simple, sont invités à en faire spécifiquement la demande auprès de leur intermédiaire financier.

1.3. Dirigeants et administrateurs

1.3.1. Direction générale

La direction de la Société est assurée par Monsieur Guillaume DERAISME, Directeur général de PRODWAYS GROUP depuis le 1^{er} mai 2025.

Le Directeur général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société. Il exerce ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au conseil d'administration.

Il représente la Société dans ses rapports avec les tiers. La Société est engagée même par les actes du Directeur général qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

1.3.2. Conseil d'administration

Le conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre, conformément à son intérêt social, en prenant en considération les enjeux sociaux et environnementaux de son activité. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Dans les rapports avec les tiers, la Société est engagée même par les actes du conseil d'administration qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Le Conseil d'administration de la Société est actuellement composé de cinq membres et d'un censeur :

- Madame Michèle LESIEUR, Présidente du Conseil d'administration et administratrice indépendante ;
- Monsieur Jean-Yves PETIT, administrateur indépendant ;
- Monsieur Raphaël GORGÉ, administrateur ;
- Madame Catherine BENON, administratrice indépendante ;
- Madame Céline LEROY, administratrice ;
- Monsieur Loïc LE BERRE, censeur.

La durée des fonctions des administrateurs est de trois années ; elles prennent fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire leur mandat.

La durée des fonctions de censeur est de trois ans, expirant à l'issue de la réunion du conseil d'administration appelé à statuer sur l'arrêté des comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire son mandat.

Le ou les censeurs ont pour seule fonction d'assister aux séances du conseil d'administration et de ses comités avec voix consultative. Leur droit d'information et de communication est identique à celui des administrateurs. Ils sont soumis aux mêmes obligations de discrétion que les administrateurs.

1.4. Commissaires aux comptes

Les commissaires aux comptes de PRODWAYS GROUP sont :

- DELOITTE & ASSOCIES (6, place de la Pyramide – 92908 Paris-La Défense cedex)
- RSM PARIS (26, rue Cambacérès – 75008 PARIS)

1.5. Activité de la Société

Créé en 2014 et coté depuis 2017, Prodways Group est spécialiste de l'impression 3D industrielle et professionnelle avec un positionnement unique d'acteur européen intégré.

Le groupe s'est développé sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'impression 3D (logiciels, imprimantes, matières, pièces & services) avec une solution industrielle à forte valeur ajoutée technologique.

Prodways Group propose une gamme de systèmes d'impression 3D et de matériaux premium composites (division Systems). Le groupe fabrique et commercialise également des pièces à la demande, des prototypes et des petites séries imprimées en 3D, en plastique et en métal (division Products).

Le pôle Systems développe plusieurs gammes de machines d'impression 3D basées sur le principe de la stéréolithographie avec la technologie propriétaire DLP® MovingLight® pour l'impression 3D de résines et céramiques. Il produit également des résines de première qualité pour l'impression 3D basée sur la technologie DLP® et des poudres polymères utilisées avec la technologie de frittage de poudre au laser, à travers sa filiale Deltamed.

Il offre une récurrence de revenus pour le Groupe en commercialisant les matières nécessaires au bon fonctionnement des machines achetées par les clients.

Jusqu'à sa cession en mai 2026, la division Systems comprenait également une activité de logiciels de conception 3D (CAO) à travers sa filiale AvenAo, qui intégrait et distribuait les applications de conception et de développement 3D Solidworks et les nouvelles solutions Cloud de la plate-forme 3Dexperience® de Dassault Systèmes.

Le pôle Products est spécialisé dans la production de pièces en plastique et en métal.

Le groupe s'appuie sur un important parc d'imprimantes 3D (technologies propriétaires et de tiers dont Dassault Systèmes) sur l'ensemble des technologies d'impression 3D, en France et en Allemagne.

Ce pôle développe et commercialise également des applications médicales pour les domaines de la podologie (semelles orthopédiques) et de l'audiologie (embouts de prothèses auditives et protection auditive sur-mesure) vendues directement aux professionnels de santé.

Prodways Group adresse un nombre important de secteurs, notamment dans le domaine médical et industriel (aéronautique et automobile).

1.6. Evènements de l'exercice 2025

Chiffre d'affaires 2025 : 41 M€ de revenus

Prodways Group a réalisé en 2025 un chiffre d'affaires de 41 M€, en baisse de 9 % sur une base comparable, hors activité Software classée en activité non poursuivie conformément à la norme IFRS 5.

Une marge d'EBITDA courant en progression

Après prise en compte de la cession de l'activité Software approuvée lors de l'Assemblée Générale des actionnaires du 24 avril 2026, Prodways Group a réalisé en 2025 un EBITDA courant de 2,6 M€, représentant une marge de 6 %, en nette progression par rapport à 2024 retraité (+3 pts). Cette amélioration, malgré la baisse du chiffre d'affaires, démontre la capacité du Groupe à adapter son modèle opérationnel et à maintenir une discipline financière rigoureuse.

La progression est particulièrement notable dans la division Systems (+8 pts), tandis que la division Products reste autour de 7% de marge d'EBITDA courant.

Un résultat d'exploitation de -1,3 M€

Les amortissements et les dépréciations représentent 3,9 M€ en 2025, contre 2,8 M€ l'an passé. Cette variation s'explique par un impact positif l'an passé lié à une reprise de provisions. En conséquence, le résultat d'exploitation s'établit à -1,3 M€.

Les autres éléments du résultat opérationnel, pour -0,7 €, comprennent notamment des charges de restructuration liés à l'allègement des coûts de structure et des coûts liés à la cession de l'activité Software.

Les charges financières sont en légère hausse par rapport à 2024 en raison des impacts positifs l'an passé liés aux variations de change.

Le résultat net s'établit ainsi à -0,1 M€.

Une génération de trésorerie opérationnelle positive et une position financière saine

Prodways Group a transformé efficacement son résultat en trésorerie et dégagé une capacité d'autofinancement de 5,5 M€ en 2025. Le besoin en fonds de roulement s'est amélioré de 0,7 M€ dans les activités poursuivies et s'est accrue dans l'activité Software.

Le flux de trésorerie généré par l'activité a donc progressé. Il s'établit à 5,1 M€, contre 4,4 M€ en 2024. Le montant de capex est resté relativement stable, à 1,4 M€ (contre 1,3 M€ l'an passé).

En conséquence, la position financière du groupe reste solide, avec 5,3 M€ de trésorerie disponible (hors activité Software) et une dette nette de 5,1 M€ (contre 7,6 M€ en 2024 sur une base retraitée).

1.7. Evénements postérieurs à la clôture

Par communiqué en date du 6 mars 2026, PRODWAYS GROUP a annoncé avoir signé un accord de vente en vue de la cession de son activité Software, portée par sa filiale AvenAo, spécialiste de la distribution et de l'intégration de solutions logicielles de conception 3D pour un prix de cession de 35 millions d'euros. La Société avait précisé que la réalisation définitive de l'opération demeurerait soumise à la levée de plusieurs conditions suspensives, dont notamment l'approbation de la cession par l'Assemblée Générale des actionnaires de Prodways Group et qu'elle entendait affecter une part significative du produit de cession au bénéfice de ses actionnaires selon des modalités et pour un montant déterminés par le Conseil d'administration.

Par communiqué en date du 20 mars 2026, la Société a annoncé la convocation d'une Assemblée Générale des actionnaires le 24 avril 2026 pour approuver ladite cession et a précisé que dans l'hypothèse d'une approbation de cette cession par l'Assemblée, le Conseil d'administration avait décidé de proposer la redistribution aux actionnaires d'une part significative du produit de cession, pour un montant de 20 millions d'euros qui prendrait la forme d'une offre publique de rachat d'actions dont le principe et les modalités seraient précisés ultérieurement et soumis à l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée Générale d'approbation des comptes annuels et à l'obtention de la déclaration de conformité de l'AMF.

Par communiqué en date du 21 avril 2026, PRODWAYS GROUP a partagé le chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2026 : 10,6 M€ à périmètre comparable, en baisse de 9 % par rapport au 1er trimestre 2025 sur une base comparable, hors activité Software classée en activité non poursuivie.

Par ailleurs, la performance opérationnelle, bien qu'en retrait au premier trimestre, ne remet pas en cause les objectifs que le Groupe s'est fixés pour l'exercice 2026. Dans un contexte économique et industriel incertain, notamment en France et en Allemagne, Prodways Group maintient une bonne maîtrise de ses coûts ainsi qu'une discipline financière stricte.

La cession de l'activité Software a été approuvée par l'Assemblée Générale du 24 avril 2026 et sa réalisation définitive a fait l'objet d'un communiqué de presse en date du 6 mai 2026.

Suite à cette cession, le Conseil d'administration de PRODWAYS GROUP, lors de sa réunion du 11 mai 2026, a arrêté les termes du projet d'Offre rendus publics via un communiqué de presse de la Société diffusé le 12 mai 2026, ce qui a donné lieu à la publication par l'AMF d'un avis de pré-offre le 12 mai 2026 (avis AMF 226C0669 du 12 mai 2026).

L'Assemblée Générale mixte annuelle de PRODWAYS GROUP tenue le 17 juin 2026 a autorisé le Conseil d'administration à réduire le capital d'un montant nominal maximum de 9.090.909 euros, par voie de rachat par la Société de ses propres actions, suivie de l'annulation des actions rachetées et à déposer à cet effet une offre publique de rachat auprès de tous les actionnaires, à mettre en œuvre la réduction de capital puis d'en arrêter le montant définitif.

Les documents et renseignements relatifs à cette Assemblée figurent sur le site internet de la Société.

Les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance à cette Assemblée possédaient 23 461 342 actions sur les 51 750 524 actions formant le capital et ayant le droit de vote.

Les 23 461 342 actions représentaient 23 890 575 voix.

La résolution relative à la réduction de capital et l'offre publique de rachat d'actions a été adoptée de la façon suivante : Pour : 22 193 530 / Contre 1 696 849 / Abstention : 196

La société publiera son chiffre d'affaires sur le second trimestre le 22 juillet 2026 après bourse.

À la connaissance de la Société, aucune évolution significative n'est intervenue concernant les facteurs de risque ni la situation des litiges décrits dans le rapport annuel 2025.

1.8. Principaux communiqués de presse

La Société publie ses communiqués de presse sur son site internet : www.prodways-group.com

Depuis le 31 décembre 2025, les principaux communiqués de presse publiés par la Société sont listés ci-dessous :

Date	Titre du communiqué
11 février 2026	Chiffre d'affaires du 4ème trimestre 2025 : 15 M EUR à périmètre comparable
6 mars 2026	Signature d'un accord de vente de l'activité Software
20 mars 2026	Approbation de la cession de l'activité Software et proposition de redistribution
24 mars 2026	Résultats annuel 2025 : amélioration de la marge d'EBITDA courant
17 avril 2026	PRODWAYS GROUP annonce la désignation d'un expert indépendant dans le cadre du projet d'offre publique de rachat d'actions (" OPRA ")
21 avril 2026	Chiffre d'affaires du 1er trimestre 2026 : 11 M EUR à périmètre comparable
6 mai 2026	Finalisation de la cession de l'activité Software
12 mai 2026	PRODWAYS GROUP annonce un projet d'offre publique de rachat de ses propres actions
27 mai 2026	Dépôt d'un projet d'offre publique de rachat d'actions initié par PRODWAYS portant sur ses propres actions en vue de la réduction de son capital
17 juin 2026	Assemblée générale Annuelle Mixte (Ordinaire et Extraordinaire) et Conseil d'Administration du 17 juin 2026

Ces communiqués figurent sur le site de la société et sont reproduits en **Annexe 1** du présent document.

3 INFORMATIONS COMPTABLES ET FINANCIERES

Le rapport annuel de la Société relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2025 est en ligne sur le site internet de la Société (www.prodways-group.com). Il comprend notamment les comptes sociaux, les comptes consolidés, les rapports des commissaires aux comptes y afférents, le rapport de gestion et le rapport sur le gouvernement d'entreprise.

Les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025 de PRODWAYS GROUP ont été approuvés par l'Assemblée générale mixte du 17 juin 2026.

Les comptes sociaux et consolidés de la Société au 31 décembre 2025 et les rapports des commissaires aux comptes y afférent figurent en **Annexe 2** du présent document.

4 INFORMATIONS RELATIVES A L'OFFRE

4.1 Modalités de financement de l'Offre

4.1.1 Frais liés à l'Offre

Le montant des commissions, honoraires et frais relatifs à l'Offre est estimé à 0,4 million d'euros.

4.1.2 Modes de financement de l'Offre

Le coût d'acquisition de 100% des titres visés par l'Offre s'élèverait à un montant estimé de 20,4 millions d'euros, en tenant compte des frais liés à l'Offre.

Le financement de l'Offre sera réalisé sur fonds propres, en utilisant la trésorerie excédentaire de la Société résultant notamment du produit de la cession de son activité Software.

4.2 Incidence de l'Offre sur l'actionnariat, les comptes et la capitalisation boursière

4.2.1 Incidence sur la répartition du capital et des droits de vote

Au 9 avril 2026, le capital de la Société était composé de 51 750 524 actions représentant 53 217 027 droits de vote théoriques.

La répartition du capital et des droits de vote au 9 avril 2026 figure à la Section 1.2.5 ci-avant.

L'actionnariat de la Société évoluerait comme suit, en cas de rachat effectif et d'annulation de 100% des actions visées, en considérant, par hypothèse que (i) le groupe familial GORGÉ (composé de Jean-Pierre GORGÉ, Raphaël GORGÉ, GORGÉ SA et sa filiale EXAIL TECHNOLOGIES), qui détient 24,98% du capital, a fait part à la Société de son intention d'apporter ses titres à l'Offre, soit 12 925 277 actions, (ii) les autres actionnaires de la Société aient un taux de présentation à l'Offre de 100%, (iii) le nombre d'actions aujourd'hui autodétenues restent identiques suite à l'Offre, et que (iv) toutes les actions apportées et retenues dans le cadre des apports à l'Offre sont à droit de vote simple (la répartition des droits de vote post Offre dépendra du nombre d'actions finalement rachetées, mais également de la nature des actions apportées, selon qu'elles aient un droit de vote simple ou un droit de vote double) :

	Situation post Offre			
	Actions	% de capital	Droits de vote réels	% droits de vote théoriques ⁽¹⁾
GORGÉ SA	7 896 207	23,52%	7 896 207	22,54%
EXAIL TECHNOLOGIES	138 635	0,41%	138 635	0,40%
Jean-Pierre GORGÉ	123 161	0,37%	123 395	0,35%
Raphaël GORGÉ	120 925	0,36%	253 530	0,72%
Sous-totaux famille GORGÉ	8 278 927	24,66%	8 411 766	24,01%
FIMALAC				
DÉVELOPPEMENT	2 180 023	6,49%	2 180 023	6,22%
Autodétention	1 172 104	3,49%	-	-

Public	21 937 652	65,35%	23 271 316	66,42%
TOTAL	33 568 706	100,00%	33 863 105	96,65%

⁽¹⁾ Sur un total de 35 035 209 droits de vote théoriques (communiqué de la Société du 9 avril 2026). Conformément à l'article 223-11 du Règlement général de l'AMF le nombre total de droits de vote est calculé sur la base de toutes les actions auxquelles sont rattachés des droits de vote, en ce compris les actions dépourvues de droits de vote.

4.2.2 Incidence sur les comptes de la Société

Les calculs de l'incidence de l'Offre sur les capitaux propres et les résultats consolidés de la Société, tels que figurant dans le tableau ci-après, ont été effectués à partir des comptes consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, après avoir retenu les hypothèses suivantes :

- Rachat de 18 181 818 actions PRODWAYS GROUP (soit l'intégralité des actions visées par l'Offre) au prix de l'Offre (soit 1,10 euro par action) et représentant un montant total de 20 millions d'euros ;
- Annulation des actions visées ainsi rachetées.

	Avant rachat et annulation	Après rachat et annulation de 100% des titres visés par l'Offre
Capitaux propres (part du groupe) au 31 décembre 2025	53 338 K€	33 338 K€
Capitaux propres (part du groupe) au 31 décembre 2025 post cession de l'activité Software	70 538 K€	50 538 K€
Trésorerie et équivalents au 31 décembre 2025	5 310 K€	17 210 K€ ⁽²⁾
Trésorerie nette post cession de l'activité Software et post-OPRA	(5 130) K€	6 770 K€ ⁽³⁾
Résultat net (part du groupe) au 31 décembre 2025	(218) K€	(218) K€
Nombre d'actions (hors autodétention⁽¹⁾)	50 554 306	32 372 488
Capitaux propres par action au 31 décembre 2025	1,05 €	1,03 €
Capitaux propres par action au 31 décembre 2025 post cession de l'activité Software	1,39 €	1,56 €
Résultat net par action au 31 décembre 2025	(0,004) €	(0,007) €

⁽¹⁾ 1 196 218 actions autodétenues au 31 décembre 2025

⁽²⁾ En tenant compte d'une trésorerie nette issue de la cession de l'activité Software qui s'élève à 31,9 millions d'euros

⁽³⁾ En prenant l'hypothèse d'un apport intégral des titres visés dans le cadre de l'OPRA

Les flux de trésorerie générés par les activités poursuivies se sont respectivement élevés à (7 328) K€ et (5 097) K€ en 2024 et 2025 avec un niveau de trésorerie brut disponible post cession de l'activité Software et post-OPRA (en prenant l'hypothèse d'un apport intégral des titres visés) de 17 210 K€.

4.2.3 Incidence sur la capitalisation boursière

Au regard du cours de clôture de l'action PRODWAYS GROUP au 11 mai 2026 de 0,814 euro, soit le dernier jour de négociation précédant l'annonce des termes de l'Offre, la capitalisation boursière s'élevait à 42,1 millions d'euros, le capital de PRODWAYS GROUP étant représentée par 51 750 524 actions.

A l'issue de l'Offre, dans l'hypothèse où la totalité des actions susceptibles d'être apportées à l'Offre seraient annulées, le nombre d'actions composant le capital de PRODWAYS GROUP serait de 33 568 706 et la capitalisation boursière s'élèverait, au regard du cours de clôture du 11 mai 2026, à 27,3 millions d'euros.

5 PERSONNE ASSUMANT LA RESPONSABILITE DU PRESENT DOCUMENT

« J'atteste que le présent document, qui a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 2 juillet 2026 et qui sera diffusé le 2 juillet 2026, soit au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'Offre, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers et par son instruction n°2006-07 du 25 juillet 2006, modifiée le 29 avril 2021, dans le cadre de l'offre publique de rachat initiée par PRODWAYS GROUP sur ses propres actions.

Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

A Montigny-Le-Bretonneux

Le 2 juillet 2026

Monsieur Guillaume DERAISME

Directeur Général

ANNEXE 1 – COMMUNIQUES



Communiqué de Presse

11 février 2026 à 18h

Chiffre d'affaires du 4^{ème} trimestre 2025 : 15 M€ à périmètre comparable

Prodways Group a enregistré un chiffre d'affaires de 15 M€ à périmètre comparable au 4^{ème} trimestre 2025, en légère diminution par rapport à la même période en 2024. Les tendances identifiées lors des trimestres précédents se sont confirmées dans l'ensemble des métiers du groupe, amenant le chiffre d'affaires annuel à 54,5 M€, contre 59 M€ publié l'an passé.

En ce début d'année 2026, la société signale l'avancement du processus de cession de son activité de distribution de Software, conformément à la stratégie présentée l'année précédente. En conséquence, Prodways Group a reclassé cette activité en tant qu'activité non poursuivie, conformément à la norme IFRS 5. Avec l'application de cette norme, le chiffre d'affaires IFRS 2025 s'établit à 41 M€.

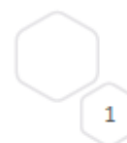
Pour une bonne compréhension des revenus passés et futurs du groupe, la société présente deux tableaux de revenus ci-dessous, l'un avec l'application de la norme IFRS 5 (l'activité Software est donc retraitée, y compris dans l'historique) et l'autre incluant les revenus de cette activité, permettant d'évaluer la performance 2025.

Chiffre d'affaires du 4^{ème} trimestre et de l'année 2025 par division – incluant les revenus Software

Les revenus par trimestre 2024 publiés l'an passé contenaient une erreur de comptabilisation dans la répartition des revenus entre le T3 2024 et le T4 2024. Le chiffre d'affaires du T3 2024 était de 12,7 M€ (contre 14,7 M€ publié). Le chiffre d'affaires du T4 2024 était de 14,9 M€ (contre 12,9 M€ publié). Le tableau ci-dessous présente une comparaison avec les chiffres corrigés. Un tableau récapitulatif des revenus 2024 corrigés par trimestre est disponible à la fin du communiqué

(en millions d'euros)	T4 2025	T4 2024 corrigé	Variation (%)	FY 2025	FY 2024	Variation (%)	Variation org. (%) ¹
Systems	8,2	7,9	+4%	27,6	28,2	-2%	0%
Products	6,4	7,0	-8%	26,9	30,5	-12%	-11%
Structure & éliminations intra-groupe	0,0	0,0	n.a	-0,1	-0,1	n.a	n.a
Chiffre d'affaires consolidé	14,6	14,9	-2%	54,5	58,7	-7%	-6%

¹ La différence entre la variation à périmètre courant et la variation organique correspond au changement de périmètre intervenu au 1^{er} trimestre 2024 (cessions de Solidscape et de Cristal)



Chiffre d'affaires du 4^{ème} trimestre et de l'année 2025 par division – IFRS (excluant les revenus Software)

(en millions d'euros)	T4 2025	T4 2024 corrigé	Variation (%)	FY 2025	FY 2024	Variation (%)	Variation org. (%) ¹
Systems	3,2	3,1	+3%	14,1	14,6	-4%	0%
Products	6,4	7,0	-8%	26,9	30,5	-12%	-11%
Structure & éliminations intra-groupe	0,0	0,0	n.a	-0,1	-0,1	n.a	n.a
Chiffre d'affaires consolidé	9,6	10,1	-5%	40,9	45,1	-9%	-8%

Division Systems : 8,2 M€ au 4^{ème} trimestre (y compris l'activité Software)

La division Systems a enregistré un chiffre d'affaires de 8,2 M€, soit une croissance de +4% par rapport au 4^{ème} trimestre 2024.

En fin d'année 2025, de nouvelles commandes d'imprimantes MovingLight céramique ont été livrées pour des entreprises du secteur aéronautique : l'une concerne un client déjà équipé qui agrandit son parc installé, les autres concernent de nouveaux clients. Bien que l'augmentation des revenus en 2025 soit encourageante, elle ne permet pas encore de dégager une trésorerie significative. Pour l'instant, le potentiel de ventes supplémentaires d'imprimantes céramiques est important et diversifié avec certains clients qui envisagent de passer de la R&D à la production, mais il reste incertain quant à sa concrétisation en commandes.

Les ventes de matières ont diminué au 4^{ème} trimestre 2025 en raison d'une réduction de la consommation chez les clients du secteur dentaire. L'absence de nouvelles ventes d'imprimantes dédiées à cette application et une concurrence internationale accrue exercent une pression sur cette activité.

L'activité Software s'est renforcée au 4^{ème} trimestre 2025, ce qui a permis de stabiliser les revenus annuels malgré la transition vers un modèle SaaS. Cette performance met en valeur le travail accompli par les équipes techniques et commerciales pour gagner des parts de marché en France.

Division Products : 6,4 M€ au 4^{ème} trimestre

Au 4^{ème} trimestre 2025, la division Products a réalisé un chiffre d'affaires de 6,4 M€, soit une diminution de 0,6 M€ par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cette évolution s'inscrit dans la continuité des tendances observées au cours des trimestres antérieurs, principalement en raison de facteurs identifiés précédemment.

L'activité Digital Manufacturing demeure fortement impactée par le recul des ventes sur le marché allemand (-0,5 M€). En revanche, la France a enregistré une amélioration des revenus au 4^{ème} trimestre, portée par la réalisation de quelques projets de petites séries.

Les revenus liés à l'audiologie affichent également une légère baisse comparativement au 4^{ème} trimestre 2024. La réorganisation des équipes commerciales commence à produire des résultats positifs, toutefois, certaines problématiques internes de production continuent de freiner l'activité sur cet exercice.

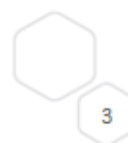


Etat d'avancement du processus de vente de l'activité Software

En 2025, Prodways Group s'était donné comme objectif stratégique d'avancer sur la cession des activités de la division Systems. Une première étape pourrait être franchie en première partie d'année 2026 avec la cession de l'activité de distribution de Software. Cette démarche a progressé depuis quelques semaines, attirant l'intérêt de plusieurs acheteurs potentiels. Prodways Group communiquera, le cas échéant, sur l'avancement de cette opération dès que de nouvelles étapes seront franchies.

Objectifs 2026

En 2025, le groupe a mis l'accent sur l'amélioration de la rentabilité de chaque activité plutôt que sur la croissance du chiffre d'affaires. Pour 2026, Prodways Group conserve cette priorité et vise donc de maintenir un chiffre d'affaires stable ou en légère augmentation. Cet objectif est valable dans le périmètre actuel ainsi que dans un périmètre hors activité Software. Les objectifs relatifs à la rentabilité seront communiqués lors de la présentation des résultats annuels.





À propos de Prodways Group

Prodways Group est spécialiste de l'impression 3D industrielle et professionnelle avec un positionnement unique d'acteur européen intégré. Le Groupe s'est développé sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'impression 3D (logiciels, imprimantes, matières, pièces & services) avec une solution industrielle à forte valeur ajoutée technologique. Prodways Group propose une large gamme de systèmes d'impression 3D et de matériaux premium composites (division SYSTEMS). Le Groupe fabrique et commercialise également des pièces à la demande, des prototypes et des petites séries imprimées en 3D, en plastique et en métal (division PRODUCTS).

Coté sur Euronext GROWTH à Paris (FR0012613610 - ALPWG), le Groupe a réalisé en 2025 un chiffre d'affaires de 54 millions d'euros.

Plus d'informations sur <https://www.prodways-group.com>

Suivez-nous et vivez en direct les dernières actualités de Prodways Group sur Twitter et LinkedIn !



@Prodways



Prodways Group

Contacts

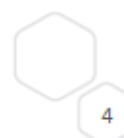
CONTACTS INVESTISSEURS

Hugo Soussan
Relations investisseurs
Tél : +33 (0)1 44 77 94 86 / h.soussan@prodways.com

Anne-Pauline Petureau
Relations actionnaires
Tél : +33 (0)1 53 67 36 72 / apetureau@actus.fr

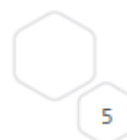
CONTACTS PRESSE

Manon Clairet
Relations presse financière
Tél : +33 (0)1 53 67 36 73 / mclairet@actus.fr



Annexes

Chiffre d'affaires 2024 par trimestre corrigé – induant l'activité Software					
(en millions d'euros)	T1 2024	T2 2024	T3 2024	T4 2024	FY 2024
Systems	7,6	7,1	5,6	7,9	28,2
Products	8,4	7,9	7,2	7,0	30,5
Structure & éliminations intra-groupe	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,1
Chiffre d'affaires consolidé	16,0	15,0	12,7	14,9	58,7



Communiqué de Presse

6 mars 2026 à 8h

Signature d'un accord de vente de l'activité Software

Prodways Group annonce avoir signé un accord de vente en vue de la cession de son activité Software, portée par sa filiale AvenAo, spécialiste de la distribution et de l'intégration de solutions logicielles de conception 3D. Cette opération s'inscrit pleinement dans la stratégie de cession des activités de la division Systems annoncée en 2025. Sous réserve d'approbation de cette transaction, la société reverserait une part significative du produit de cession à ses actionnaires, selon des modalités qui seront précisées ultérieurement.

AvenAo accompagne les entreprises industrielles dans leur transformation digitale en proposant des solutions adaptées à chaque étape du cycle de vie produit. Spécialiste de la conception assistée par ordinateur (CAO), de la simulation et de la gestion de production, la société est l'un des principaux distributeurs des solutions Solidworks et 3DEXperience de Dassault Systèmes en France. AvenAo a contribué à hauteur de 13,5 M€ de chiffre d'affaires et 3,9 M€ d'EBITDA courant en 2025 au sein de Prodways Group¹.

L'accord de vente prévoit un prix de cession des titres de l'activité Software de 35 millions d'euros. Cette transaction, conclue pour une valeur supérieure à la capitalisation boursière de Prodways Group lors de la dernière clôture², permet de matérialiser la valorisation de cette activité pour les actionnaires de Prodways Group.

La réalisation définitive de l'opération demeure soumise à la levée de plusieurs conditions suspensives, dont notamment l'obtention de l'accord d'un partenaire stratégique de l'activité, ainsi que l'approbation de la cession par l'Assemblée Générale des actionnaires de Prodways Group, qui sera convoquée très prochainement. Sous réserve de la réalisation de ces conditions, la finalisation de la transaction pourrait intervenir au cours des prochains mois. L'identité de l'acquéreur demeure confidentielle à ce stade.

Prodways Group entend affecter une part significative du produit de cession au bénéfice de ses actionnaires. Les modalités précises de cette redistribution, ainsi que le montant concerné, seront déterminés prochainement par le Conseil d'administration et feront l'objet d'une communication ultérieure.

Prodways Group communiquera ses résultats annuels 2025 le 24 mars 2026 et commentera à cette occasion les perspectives du groupe dans son nouveau périmètre. Le groupe a déjà indiqué dans son communiqué du 11 février 2026 un objectif de chiffre d'affaires stable ou en légère augmentation pour 2026, y compris dans un périmètre hors activité Software.

¹ Chiffres préliminaires non audités, les travaux de vérifications des Commissaires aux comptes sont en cours de finalisation.

² Cours de clôture de 0,53 € au 5 mars 2026

À propos de Prodways Group

Prodways Group est spécialiste de l'impression 3D industrielle et professionnelle avec un positionnement unique d'acteur européen intégré. Le Groupe s'est développé sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'impression 3D (logiciels, imprimantes, matières, pièces & services) avec une solution industrielle à forte valeur ajoutée technologique. Prodways Group propose une large gamme de systèmes d'impression 3D et de matériaux premium composites (division SYSTEMS). Le Groupe fabrique et commercialise également des pièces à la demande, des prototypes et des petites séries imprimées en 3D, en plastique et en métal (division PRODUCTS).

Coté sur Euronext GROWTH à Paris (FR0012613610 - ALPWG), le Groupe a réalisé en 2025 un chiffre d'affaires de 54 millions d'euros.

Plus d'informations sur <https://www.prodways-group.com>

Suivez-nous et vivez en direct les dernières actualités de Prodways Group sur Twitter et LinkedIn !



@Prodways



Prodways Group

Contacts

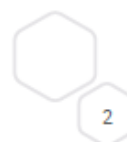
CONTACTS INVESTISSEURS

Hugo Soussan
Relations investisseurs
Tél : +33 (0)1 44 77 94 86 /
h.soussan@prodways.com

Anne-Pauline Petureau
Relations actionnaires
Tél : +33 (0)1 53 67 36 72 / apetureau@actus.fr

CONTACTS PRESSE

Manon Clairét
Relations presse financière
Tél : +33 (0)1 53 67 36 73 / mclaireret@actus.fr



Communiqué de Presse

20 mars 2026 à 8h

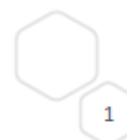
Approbation de la cession de l'activité Software et proposition de redistribution

Comme annoncé dans son communiqué du 6 mars 2026 relatif à la signature d'un accord en vue de la cession de son activité Software (portée par sa filiale AvenAo Solution 3D), Prodways Group convoque une Assemblée Générale des actionnaires afin de soumettre cette cession à leur approbation, conformément aux dispositions réglementaires applicables. Cette Assemblée Générale aura lieu le 24 avril 2026. L'avis préalable de réunion est publié ce jour au Balo. La condition suspensive relative à l'obtention de l'accord du partenaire stratégique a été levée.

Par ailleurs, dans l'hypothèse d'une approbation de cette cession par l'Assemblée Générale du 24 avril 2026, le Conseil d'administration a décidé de proposer la redistribution aux actionnaires d'une part significative du produit de cession, pour un montant de 20 millions d'euros. Cette redistribution interviendrait tout en préservant une structure financière adaptée, permettant au Groupe d'assurer le service de sa dette bancaire, de disposer des ressources nécessaires à la poursuite de ses opérations et de faire face à d'éventuels aléas.

Cette redistribution prendrait la forme d'une offre publique de rachat d'actions. Le principe et les modalités d'une telle offre publique de rachat seront précisés ultérieurement et soumis à l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée Générale d'approbation des comptes annuels et à l'obtention des autorisations nécessaires, notamment celle de l'AMF.

Prodways Group communiquera en temps utile sur le calendrier et les prochaines étapes de cette opération structurante.



À propos de Prodways Group

Prodways Group est spécialiste de l'impression 3D industrielle et professionnelle avec un positionnement unique d'acteur européen intégré. Le Groupe s'est développé sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'impression 3D (logiciels, imprimantes, matières, pièces & services) avec une solution industrielle à forte valeur ajoutée technologique. Prodways Group propose une large gamme de systèmes d'impression 3D et de matériaux premium composites (division SYSTEMS). Le Groupe fabrique et commercialise également des pièces à la demande, des prototypes et des petites séries imprimées en 3D, en plastique et en métal (division PRODUCTS).

Coté sur Euronext GROWTH à Paris (FR0012613610 - ALPWG), le Groupe a réalisé en 2025 un chiffre d'affaires de 54 millions d'euros.

Plus d'informations sur <https://www.prodways-group.com>

Suivez-nous et vivez en direct les dernières actualités de Prodways Group sur Twitter et LinkedIn !



@Prodways



Prodways Group

Contacts

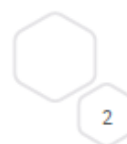
CONTACTS INVESTISSEURS

Hugo Soussan
Relations investisseurs
Tél : +33 (0)1 44 77 94 86 /
h.soussan@prodways.com

Anne-Pauline Petureau
Relations actionnaires
Tél : +33 (0)1 53 67 36 72 / apetureau@actus.fr

CONTACTS PRESSE

Manon Clairet
Relations presse financière
Tél : +33 (0)1 53 67 36 73 / mclairret@actus.fr



Communiqué de Presse

24 mars 2025 à 18h30

Résultats annuel 2025 : amélioration de la marge d'EBITDA courant

Prodways Group a réalisé en 2025 un chiffre d'affaires de 41 M€, en baisse de 9 % sur une base comparable, dans un environnement économique incertain sur l'exercice. L'EBITDA courant s'établit à 2,6 M€.

Le principal changement de présentation des comptes 2025 réside dans le classement de l'activité Software en activité non poursuivie à la suite de la signature d'un accord de cession. Conformément à la norme IFRS 5, le compte de résultat, y compris les données comparatives 2024, a été retraité afin de refléter ce nouveau périmètre. Cette activité sera cédée pour 35 M€ sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale.

Dans ce contexte, Prodways Group poursuit l'amélioration de sa rentabilité opérationnelle, portée par les actions de recentrage stratégique engagées et par une discipline accrue sur les coûts, permettant une nette progression de la marge d'EBITDA courant (+3 pts) et des flux de trésorerie générés par l'activité (+16%).

Compte de résultat consolidé 2025

Les comptes de la société présentés ci-dessous ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de la société qui s'est réuni le 24 mars 2026. Les comptes ont fait l'objet d'une revue par les Commissaires aux comptes, leurs rapports sont en cours d'émission.

(en millions d'euros)	FY 2025	FY 2024 retraité ¹	Variation M€	Variation %
Chiffre d'affaires	40,9	45,1	-4,1	-9%
EBITDA courant²	2,6	1,3	+1,3	+100%
Marge d'EBITDA courant	6%	3%	+3,4 pts	-
Résultat d'exploitation²	-1,3	-1,5	+0,1	-9%
Autres éléments du résultat opérationnel	-0,7	-0,7	+0,0	-7%
Résultat opérationnel	-2,0	-2,2	+0,2	-8%
Résultat financier	-0,5	-0,2	-0,3	-
Impôts	0,0	0,3	-0,3	-
Résultat net des activités non poursuivies	2,4	2,7	-0,4	-
Résultat net consolidé	-0,1	0,6	-0,7	-

¹ Le compte de résultat 2024 a été retraité en application de la norme IFRS 5 suite à l'accord de cession portant sur l'activité Software.

² Voir le glossaire en annexe pour une définition des indicateurs de performance alternatifs

Les états financiers complets sont disponibles en annexe du présent communiqué.

Revenus et résultat d'exploitation par division³

<i>(en millions d'euros)</i>		FY 2025	FY 2024 retraité	Variation M€	Variation %
Systems	Chiffre d'affaires	14,1	14,6	-0,5	-4%
	EBITDA courant ²	2,3	1,2	1,1	97%
	Marge d'EBITDA courant (%)	16,4%	8,0%	+8 pts	-
	Résultat d'exploitation ²	0,9	1,2	-0,2	-20%
Products	Chiffre d'affaires	26,9	30,5	-3,6	-12%
	EBITDA courant ²	2,0	2,2	-0,2	-7%
	Marge d'EBITDA courant (%)	7,5%	7,1%	+0 pts	-
	Résultat d'exploitation ²	-0,6	-0,7	0,1	-18%

Chiffre d'affaires 2025 : 41 M€ de revenus

Division Systems

La division Systems a réalisé 14 M€ de revenus en 2025, en baisse de 4%. Cette baisse provient en premier lieu des ventes de matières du fait d'une réduction de la consommation chez les clients du secteur dentaire. L'absence de nouvelles ventes d'imprimantes dédiées à cette application et une concurrence internationale accrue exercent une pression sur cette activité.

Les ventes d'imprimantes sont essentiellement constituées de modèles MovingLight céramique en 2025. Bien que l'augmentation des revenus en 2025 soit encourageante, elle ne permet pas encore de dégager une trésorerie significative. Pour l'instant, le potentiel de ventes supplémentaires d'imprimantes céramiques est important et diversifié avec certains clients qui envisagent de passer de la R&D à la production, mais il reste incertain quant au calendrier de sa concrétisation en commandes.

Division Products

La division Products a réalisé un chiffre d'affaires de 27 M€, soit une diminution de 3,6 M€ par rapport à l'exercice précédent.

L'activité Digital Manufacturing demeure fortement impactée par le recul des ventes sur le marché allemand (-2,4 M€). Le chiffre d'affaires réalisé en France est en légère baisse sur l'année 2025 mais s'est légèrement redressé en fin d'exercice.

Les revenus liés à l'audiologie sont en baisse de l'ordre de 6% en 2025. La réorganisation des équipes commerciales a commencé à produire des effets positifs au 4^{ème} trimestre, toutefois certaines problématiques internes de production continuent de freiner l'activité sur cet exercice.

³ La somme des agrégats des deux divisions doit être complétée des éliminations intra-groupes et de la structure, représentant une charge de -1,7 M€ dans le résultat d'exploitation, pour obtenir le résultat consolidé présenté plus haut.

Une marge d'EBITDA courant en progression

Prodways Group a réalisé en 2025 un EBITDA courant de 2,6 M€, représentant une marge de 6 %, en nette progression par rapport à 2024 retraité (+3 pts). Cette amélioration, malgré la baisse du chiffre d'affaires, démontre la capacité du Groupe à adapter son modèle opérationnel et à maintenir une discipline financière rigoureuse.

La progression est particulièrement notable dans la division Systems (+8 pts), tandis que la division Products reste autour de 7% de marge d'EBITDA courant.

Par rapport aux comptes 2024 publiés, la marge est en baisse en raison du classement en « activité non poursuivie » de l'activité Software, qui contribuait pour 3,9 M€ à l'EBITDA courant.

Un résultat d'exploitation de -1,3 M€

Les amortissements et les dépréciations représentent 3,9 M€ en 2025, contre 2,8 M€ l'an passé. Cette variation s'explique par un impact positif l'an passé lié à une reprise de provisions. En conséquence, le résultat d'exploitation s'établit à -1,3 M€.

Les autres éléments du résultat opérationnel, pour -0,7 €, comprennent notamment des charges de restructuration liés à l'allègement des coûts de structure et des coûts liés à la cession de l'activité Software.

Les charges financières sont en légère hausse par rapport à 2024 en raison des impacts positifs l'an passé liés aux variations de change.

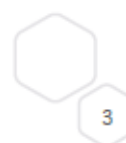
Le résultat net s'établit ainsi à -0,1 M€.

Une génération de trésorerie opérationnelle positive et une position financière saine

Prodways Group a transformé efficacement son résultat en trésorerie et dégagé une capacité d'autofinancement de 5,5 M€ en 2025. Le besoin en fonds de roulement s'est amélioré de 0,7 M€ dans les activités poursuivies et s'est accrue dans l'activité Software.

Le flux de trésorerie généré par l'activité a donc progressé. Il s'établit à 5,1 M€, contre 4,4 M€ en 2024. Le montant de capex est resté relativement stable, à 1,4 M€ (contre 1,3 M€ l'an passé).

En conséquence, la position financière du groupe reste solide, avec 5,3 M€ de trésorerie disponible (hors activité Software) et une dette nette de 5,1 M€ (contre 7,6 M€ en 2024 sur une base retraitée). La trésorerie disponible qui était détenue au sein de l'activité Software sera cédée et ce montant est pris en compte dans le prix de cession des titres.



Cession de l'activité Software

Prodways Group a signé un accord en vue de la cession de son activité Software, portée par sa filiale AvenAo Solution 3D. Cette opération est soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires convoquée le 24 avril 2026 ([lire le communiqué dédié](#)).

Conformément à la norme IFRS 5, l'activité Software est classée en activité non poursuivie dans les comptes 2025, et les états financiers comparatifs ont été retraités en conséquence.

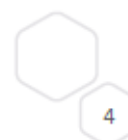
Dans l'hypothèse d'une approbation de cette cession, le Conseil d'administration a décidé de proposer la redistribution aux actionnaires d'une part significative du produit de cession, pour un montant de 20 M€, sous la forme d'une offre publique de rachat d'actions, sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires nécessaires.

Prodways Group communiquera en temps utile sur le calendrier et les prochaines étapes de cette opération structurante.

Perspectives et objectifs 2026

Prodways poursuit la mise en œuvre de la stratégie annoncée en 2025, visant la cession des actifs de la division Systems et la poursuite du redressement des activités de la division Products. Début 2026, le Groupe a réalisé une première étape majeure avec la cession de l'activité Software, principal contributeur à la valeur de la division Systems.

En 2025, le groupe a mis l'accent sur l'amélioration de la rentabilité de chaque activité plutôt que sur la croissance du chiffre d'affaires. Pour 2026, Prodways Group conserve cette priorité et vise donc de maintenir un chiffre d'affaires stable ou en légère augmentation dans son nouveau périmètre. Le groupe vise également une amélioration du taux de marge d'EBITDA courant.



À propos de Prodways Group

Prodways Group est spécialiste de l'impression 3D industrielle et professionnelle avec un positionnement unique d'acteur européen intégré. Le Groupe s'est développé sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'impression 3D (logiciels, imprimantes, matières, pièces & services) avec une solution industrielle à forte valeur ajoutée technologique. Prodways Group propose une gamme de systèmes d'impression 3D et de matériaux premium composites (division SYSTEMS). Le Groupe fabrique et commercialise également des pièces à la demande, des prototypes et des petites séries imprimées en 3D, en plastique et en métal (division PRODUCTS). Prodways Group adresse un nombre important de secteurs, notamment dans le domaine médical.

Prodways Group est coté sur Euronext Growth (FR0012613610 - ALPWG).

Plus d'informations sur <https://www.prodways-group.com>

Suivez-nous et vivez en direct les dernières actualités de Prodways Group sur Twitter et LinkedIn !



Prodways



Prodways Group

Contacts

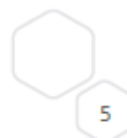
CONTACTS INVESTISSEURS

Hugo Soussan
Relations investisseurs
Tél : +33 (0)1 44 77 94 86 /
h.soussan@prodways.com

Anne-Pauline Petureau
Relations actionnaires
Tél : +33 (0)1 53 67 36 72 / apetureau@actus.fr

CONTACTS PRESSE

Manon Clairet
Relations presse financière
Tél : +33 (0)1 53 67 36 73 / mclairet@actus.fr



Annexes

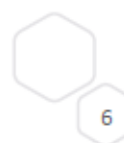
Définition des indicateurs de performance alternatifs

- EBITDA courant : Résultat opérationnel avant « dotations nettes aux amortissements et provisions », « autres éléments du résultat opérationnel » et « quote-part dans les résultats des entreprises associées »
- Résultat d'exploitation : Résultat opérationnel avant « autres éléments du résultat opérationnel » et « quote-part dans les résultats des entreprises associées ».
- Dette / Trésorerie nette : Dette nette / Trésorerie nette incluant l'autocontrôle, hors dette de loyers IFRS 16
- Capacité d'autofinancement : Flux de trésorerie généré par l'activité avant variation du besoin en fonds de roulement et après neutralisation du coût de l'endettement financier net et des impôts.

Etats financiers consolidés

Classement en activités abandonnées de la société AS3D et de ses filiales

Un processus de cession de la société AS3D et de ses filiales a été annoncé en juillet 2025. En application de la norme IFRS 5, l'analyse des différents éléments a conduit au classement en activités abandonnées. Ainsi au 31/12/2025 les sociétés sont classées en activités abandonnées. La contribution de ces sociétés au compte de résultat et au tableau de flux de trésorerie a donc été reclassée sur une ligne distincte et de façon rétrospective sur l'exercice 2024. L'ensemble des actifs et passifs au 31 décembre 2025 sont également reclassés sur une ligne spécifique des activités abandonnées au bilan.

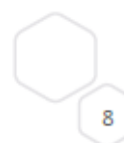


Compte de résultat consolidé

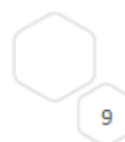
(en milliers d'euros)	2025	2024 retraité	2024 publié
CHIFFRE D'AFFAIRES	40 943	45 054	58 669
Production immobilisée	500	427	427
Production stockée	(630)	201	201
Autres produits de l'activité	399	627	649
Achats consommés	(19 698)	(24 418)	(27 022)
Charges de personnel	(18 835)	(20 366)	(27 080)
Impôts et taxes	(371)	(323)	(448)
Dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises	(3 905)	(2 751)	(3 096)
Autres charges d'exploitation nettes des produits	266	83	(160)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(1 331)	(1 466)	2 138
Autres éléments du résultat opérationnel	(684)	(732)	(870)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	-	-	-
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	(2 015)	(2 198)	1 268
Intérêts financiers relatifs à la dette brute	(437)	(473)	(495)
Produits financiers relatifs à la trésorerie et équivalents	2	(79)	(79)
COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET (a)	(435)	(552)	(574)
Autres produits financiers (b)	315	397	400
Autres charges financières (c)	(337)	(22)	(25)
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS (d=a+b+c)	(456)	(177)	(199)
Impôt sur le résultat	8	270	(457)
RÉSULTAT APRES IMPOTS DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	(2 464)	(2 104)	613
Résultat net des activités non poursuivies	2 353	2 717	-
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	(111)	613	613
RESULTAT ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES DE LA MERE	(218)	545	545
RESULTAT ATTRIBUABLE AUX PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	105	68	68
Nombre moyen d'actions	50 554 306	51 576 200	51 576 200

Tableau de flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	2025	2024 retraité
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	(2 464)	(2 104)
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES	2 353	2 717
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	(111)	613
Charges et produits calculés	3 583	1 769
Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution	201	822
Elim. du résultat des mises en équivalence	-	-
Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution et charges et produits calculés des activités abandonnées	611	405
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (avant neutralisation du coût de l'endettement financier net et des impôts)	4 282	3 609
Dont activités poursuivies	1 320	487
Elim. de charge liée au coût de l'endettement financier net	436	552
Elim. de la charge (produit) d'impôt	(8)	(270)
Elim. de la charge d'impôts et intérêts financiers payés liés aux activités abandonnées	747	750
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (après neutralisation du coût de l'endettement financier net et des impôts)	5 457	4 641
Dont activités poursuivies	1 748	769
Impôts payés	(61)	(88)
Variation du besoin en fonds de roulement	689	198
Impôts et intérêts financiers payés et variation du BFR liés aux activités abandonnées	(1 025)	(388)
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ (A)	5 060	4 362
Dont activités poursuivies	2 381	879
Opérations d'investissement		
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(764)	(860)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(656)	(454)
Cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	104	10
Acquisition d'immobilisations financières	(79)	(3)
Cession d'immobilisations financières	39	40
Trésorerie nette acquisition/cession de filiales	-	192
Opérations d'investissement des activités abandonnées	(258)	(127)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT (B)	(1 614)	(1 202)
Dont activités poursuivies	(1 356)	(1 075)

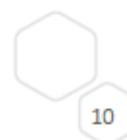


(en milliers d'euros)	2025	2024 retraité
Opérations de financement		
Augmentation de capital	-	-
Dividendes payés aux actionnaires du groupe	-	-
Dividendes payés aux minoritaires	(51)	-
Autres opérations portant sur le capital	(22)	(560)
Emission d'emprunts	266	-
Remboursement d'emprunts et dettes de loyer	(5 907)	(6 003)
Coût de l'endettement financier net décaissé/versé	(408)	(569)
Opération de financement des activités abandonnées	(387)	(353)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (C)	(6 509)	(7 485)
<i>Dont activités poursuivies</i>	<i>(6 122)</i>	<i>(7 132)</i>
FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS POURSUIVIES (D= A+B+C)	(5 097)	(7 328)
<i>Flux de trésorerie généré par les activités non poursuivies</i>	<i>2 031</i>	<i>3 061</i>
VARIATION DE TRÉSORERIE	(3 063)	(4 269)
<i>Incidence des variations de taux de change</i>	<i>(2)</i>	<i>10</i>
TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	11 957	16 216
<i>Dont trésorerie et équivalents de trésorerie nets des activités poursuivies</i>	<i>7 043</i>	<i>11 710</i>
<i>Dont trésorerie et équivalents de trésorerie nets des activités abandonnées</i>	<i>4 914</i>	<i>4 506</i>
TRÉSORERIE À LA CLOTURE	8 893	11 957
<i>Dont trésorerie et équivalents de trésorerie nets des activités poursuivies</i>	<i>5 250</i>	<i>7 043</i>
<i>Dont trésorerie et équivalents de trésorerie nets des activités abandonnées</i>	<i>3 643</i>	<i>4 914</i>



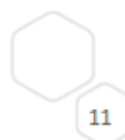
Bilan consolidé - actif

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2025	31/12/2024
ACTIFS NON COURANTS	41 917	59 267
Ecart d'acquisition	24 494	39 056
Autres immobilisations incorporelles	2 950	5 697
Immobilisations corporelles	6 811	7 646
Droits d'utilisation	6 252	5 602
Participations dans les entreprises associées	-	-
Autres actifs financiers	356	832
Actifs d'impôt différé	1 054	434
ACTIFS COURANTS	20 355	39 322
Stocks nets	4 393	5 251
Créances clients nettes	5 258	13 902
Actifs sur contrats	541	-
Autres actifs courants	4 428	7 604
Actifs d'impôt exigible	425	510
Trésorerie et autres équivalents	5 310	12 055
Actifs détenus en vue de la vente	35 124	-
TOTAUX DE L'ACTIF	97 396	98 589



Bilan consolidé - passif

(en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES, PART DU GROUPE	53 338	53 466
Capital social	25 875	25 812
Primes	86 369	86 303
Reserves et resultats consolidés	(58 906)	(58 649)
INTÉRÊTS ATTRIBUABLES AUX PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	214	160
PASSIFS NON COURANTS	12 420	15 221
Provisions long terme	474	692
Dettes financières à long terme - part à plus d'un an	6 565	10 227
Dettes de loyer - part à plus d'un an	5 291	4 201
Passifs d'impôt différé	90	101
PASSIFS COURANTS	14 486	29 742
Provisions court terme	639	623
Dettes financières à long terme - part à moins d'un an	3 879	4 462
Dettes de loyer - part à moins d'un an	1 322	1 546
Dettes fournisseurs d'exploitation	3 212	9 812
Passifs sur contrats	393	432
Autres passifs courants	5 038	12 816
Passifs d'impôt exigible	3	52
PASSIFS DESTINÉS À LA VENTE	16 938	-
TOTAUX DU PASSIF	97 396	98 589



Communiqué de Presse

17 avril 2026

PRODWAYS GROUP annonce la désignation d'un expert indépendant dans le cadre du projet d'offre publique de rachat d'actions (« OPRA »)

Sous réserve de l'approbation du projet de cession de son activité Software par l'Assemblée générale du 24 avril 2026 et de la réalisation de cette cession (voir communiqué de presse du 20 mars 2026), le Conseil d'administration a annoncé le 20 mars 2026 un projet d'offre publique de rachat d'actions pour un montant de 20 millions d'euros financée par une part significative du produit de cession.

Dans le cadre de ce projet d'offre publique de rachat, le Conseil d'administration s'est réuni ce jour afin de procéder à la désignation d'un expert indépendant.

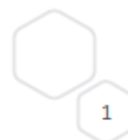
Connaissance prise des recommandations du comité d'offre composé de trois membres indépendants, le Conseil d'administration a décidé de désigner le cabinet KLING & GINÉ, représenté par Monsieur Teddy GUÉRINEAU, en qualité d'expert indépendant.

Le comité d'offre sera également chargé de suivre les travaux de l'expert indépendant et de préparer un projet d'avis motivé du Conseil d'administration.

L'expert indépendant aura pour mission d'établir un rapport sur les conditions de l'offre publique de rachat d'actions, dont les conclusions devront être présentées sous la forme d'une attestation d'équité.

Indosuez Corporate Advisory interviendra en qualité de conseil financier de la société. Banque Degroof Petercam interviendra en qualité d'établissement présentateur et garant dans le cadre du projet d'offre publique de rachat d'actions.

Le principe et les modalités du projet d'offre publique de rachat seront précisés ultérieurement et soumis à l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée Générale Annuelle et à l'obtention de la déclaration de conformité de l'Autorité des Marchés Financiers. Prodways Group communiquera en temps utile sur le calendrier et les prochaines étapes de cette opération.



À propos de Prodways Group

Prodways Group est spécialiste de l'impression 3D industrielle et professionnelle avec un positionnement unique d'acteur européen intégré. Le Groupe s'est développé sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'impression 3D (logiciels, imprimantes, matières, pièces & services) avec une solution industrielle à forte valeur ajoutée technologique. Prodways Group propose une large gamme de systèmes d'impression 3D et de matériaux premium composites (division SYSTEMS). Le Groupe fabrique et commercialise également des pièces à la demande, des prototypes et des petites séries imprimées en 3D, en plastique et en métal (division PRODUCTS).

Coté sur Euronext GROWTH à Paris (FR0012613610 - ALPWG), le Groupe a réalisé en 2025 un chiffre d'affaires de 54 millions d'euros.

Plus d'informations sur <https://www.prodways-group.com>

Suivez-nous et vivez en direct les dernières actualités de Prodways Group sur Twitter et LinkedIn !

 @Prodways

 Prodways Group

Contacts

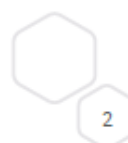
CONTACTS INVESTISSEURS

Hugo Soussan
Relations investisseurs
Tél : +33 (0)1 44 77 94 86 /
h.soussan@prodways.com

Anne-Pauline Petureau
Relations actionnaires
Tél : +33 (0)1 53 67 36 72 / apetureau@actus.fr

CONTACTS PRESSE

Manon Clairét
Relations presse financière
Tél : +33 (0)1 53 67 36 73 / mclairét@actus.fr



Communiqué de Presse

21 avril 2026 à 18h

Chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2026 : 11 M€ à périmètre comparable

Prodways Group a enregistré un chiffre d'affaires de 10,6 M€ à périmètre comparable au 1^{er} trimestre 2026, en baisse de 9 % par rapport au 1^{er} trimestre 2025 sur une base comparable. Le principal changement par rapport à l'an passé concerne le projet de cession de l'activité Software, désormais classée en activité non poursuivie¹.

En ce début d'année 2026, Prodways Group a réalisé des avancées significatives dans sa stratégie de cession des activités de la division Systems avec un accord de vente portant sur l'activité Software. La réalisation de cette cession pourrait intervenir dans les prochaines semaines sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires.

Par ailleurs, la performance opérationnelle, bien qu'en retrait au premier trimestre, ne remet pas en cause les objectifs que le Groupe s'est fixés pour l'exercice 2026. Dans un contexte économique et industriel incertain, notamment en France et en Allemagne, Prodways Group maintient une bonne maîtrise de ses coûts ainsi qu'une discipline financière stricte.

Chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2026

(en millions d'euros)	T1 2026	T1 2025 retraité ¹	Variation (M€)	Variation (%)
Systems	3,4	4,3	-0,8	-20%
Products	7,2	7,4	-0,2	-3%
Chiffre d'affaires consolidé	10,6	11,7	-1,1	-9%

¹ En application de la norme IFRS 5, le chiffre d'affaires de la société a été retraité de l'activité Software, y compris dans l'historique.

Division Systems : 3,4 M€ au 1^{er} trimestre 2026

La division Systems a enregistré un chiffre d'affaires de 3,4 M€, en recul de 0,8 M€ par rapport au 1^{er} trimestre 2025. Cette évolution s'explique principalement par la baisse des ventes de matières, liée à la diminution structurelle de la consommation de l'un des principaux clients du Groupe en Allemagne. Malgré cette contraction des volumes, la bonne maîtrise des coûts permet à Prodways Group de maintenir un niveau de marge élevé sur cette activité.

Par ailleurs, les ventes d'imprimantes 3D sont globalement stables par rapport à l'an passé, avec toutefois une évolution du mix produit en faveur des imprimantes Moving Light céramiques, qui représentent désormais l'essentiel des ventes d'imprimantes de la division.

Division Products : 7,2 M€ au 1^{er} trimestre 2026

La division Products a réalisé un chiffre d'affaires de 7,2 M€, en légère baisse de 0,2 M€ par rapport à la même période de l'exercice précédent.

L'activité Digital Manufacturing débute l'année 2026 dans la continuité des tendances observées en 2025. Elle reste pénalisée par le recul des ventes sur le marché allemand (-0,1 M€). En France, les revenus demeurent globalement stables, mais la société observe des premiers signes d'amélioration. Les prises de commandes sont notamment en hausse de 12 % par rapport à la même période de l'an passé.

Les revenus liés à l'audiologie affichent également une légère baisse par rapport au 1^{er} trimestre 2025. Plusieurs renégociations commerciales ont été menées avec des clients et des distributeurs en ce début d'année, avec des effets attendus sur le reste de l'exercice, dans l'objectif de renouer avec une trajectoire de croissance pour cette activité.

Etat d'avancement du processus de vente de l'activité Software

Comme annoncé le 6 mars 2026, Prodways Group a signé un accord en vue de la cession de son activité Software, portée par sa filiale AvenAo, pour un prix de cession de 35 millions d'euros. Les principales conditions suspensives ont été levées, notamment l'obtention de l'accord du partenaire stratégique. Cette opération demeure soumise à l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée Générale convoquée le 24 avril 2026.

Par ailleurs, dans l'hypothèse de l'approbation de cette cession, le Conseil d'administration a décidé de proposer la redistribution d'une part significative du produit de cession, à hauteur de 20 M€, sous la forme d'une offre publique de rachat d'actions (OPRA), dont le principe et les modalités feront l'objet de communications ultérieures. Dans cette perspective, le Conseil d'administration a procédé à la désignation d'un expert indépendant ainsi que d'une banque conseil.

Perspectives

Les perspectives du groupe demeurent inchangées depuis la dernière communication lors des résultats annuels 2025. La société poursuit la mise en œuvre de sa stratégie visant la cession des actifs de la division Systems et le redressement des activités de la division Products. En termes de performance opérationnelle, à l'issue du 1^{er} trimestre 2026, Prodways Group confirme son objectif de maintenir un chiffre d'affaires stable ou en légère progression sur l'exercice, et une amélioration du taux de marge d'EBITDA courant.

À propos de Prodways Group

Prodways Group est spécialiste de l'impression 3D industrielle et professionnelle avec un positionnement unique d'acteur européen intégré. Le Groupe s'est développé sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'impression 3D (imprimantes, matières, pièces & services) avec une solution industrielle à forte valeur ajoutée technologique. Prodways Group propose une large gamme de systèmes d'impression 3D et de matériaux premium composites (division SYSTEMS). Le Groupe fabrique et commercialise également des pièces à la demande, des prototypes et des petites séries imprimées en 3D, en plastique et en métal (division PRODUCTS).

Prodways Group est cotée sur Euronext GROWTH à Paris (FR0012613610 - ALPWG).

Plus d'informations sur <https://www.prodways-group.com>

Suivez-nous et vivez en direct les dernières actualités de Prodways Group sur Twitter et LinkedIn !



@Prodways



Prodways Group

Contacts

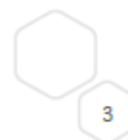
CONTACTS INVESTISSEURS

Hugo Soussan
Relations investisseurs
Tél : +33 (0)1 44 77 94 86 / h.soussan@prodways.com

Anne-Pauline Petureau
Relations actionnaires
Tél : +33 (0)1 53 67 36 72 / apetureau@actus.fr

CONTACTS PRESSE

Manon Clairet
Relations presse financière
Tél : +33 (0)1 53 67 36 73 / mclairet@actus.fr



Communiqué de Presse

6 mai 2026

Finalisation de la cession de l'activité Software

Prodways Group annonce la réalisation définitive de la cession de son activité Software, portée par sa filiale AvenAo. Comme annoncé dans son communiqué du 6 mars 2026, Prodways Group avait signé un accord en vue de la cession de cette activité, spécialiste de la distribution et de l'intégration de solutions logicielles de conception 3D. Cette opération s'inscrit dans la stratégie de recentrage du Groupe annoncée en 2025.

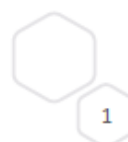
Le prix de cession des titres de l'activité Software s'élève à 35 millions d'euros, permettant de matérialiser la valeur de cette activité pour les actionnaires du Groupe.

L'Assemblée Générale des actionnaires du 24 avril 2026 a approuvé cette opération. L'ensemble des conditions suspensives ayant été levé, la cession a été définitivement réalisée le 5 mai 2026.

Dans le prolongement de cette opération, le Conseil d'administration avait annoncé son intention de proposer une redistribution d'une part significative du produit de cession à hauteur de 20 millions d'euros, sous la forme d'une offre publique de rachat d'actions (« OPRA »).

Dans ce cadre, un expert indépendant a été désigné afin d'apprécier les conditions de l'opération, et le conseil financier et l'établissement présentateur ont été retenus pour accompagner sa mise en œuvre.

Prodways Group communiquera ultérieurement sur le calendrier et les modalités de cette offre publique de rachat d'actions. Elle sera soumise à l'approbation des actionnaires lors de la prochaine Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes annuels, ainsi qu'à l'obtention de la déclaration de conformité de l'Autorité des marchés financiers.



À propos de Prodways Group

Prodways Group est spécialiste de l'impression 3D industrielle et professionnelle avec un positionnement unique d'acteur européen. Le Groupe est présent sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'impression 3D (imprimantes, matières, pièces & services) avec une solution industrielle à forte valeur ajoutée technologique. Prodways Group propose une large gamme de systèmes d'impression 3D et de matériaux premium composites (division SYSTEMS). Le Groupe fabrique et commercialise également des pièces à la demande, des prototypes et des petites séries imprimées en 3D, en plastique et en métal (division PRODUCTS).

Prodways Group est coté sur Euronext GROWTH à Paris (FR0012613610 - ALPWG).

Plus d'informations sur <https://www.prodways-group.com>

Suivez-nous et vivez en direct les dernières actualités de Prodways Group sur Twitter et LinkedIn !



@Prodways



Prodways Group

Contacts

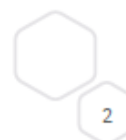
CONTACTS INVESTISSEURS

Hugo Soussan
Relations investisseurs
Tél : +33 (0)1 44 77 94 86 /
h.soussan@prodways.com

Anne-Pauline Petureau
Relations actionnaires
Tél : +33 (0)1 53 67 36 72 / apetureau@actus.fr

CONTACTS PRESSE

Manon Clairét
Relations presse financière
Tél : +33 (0)1 53 67 36 73 / mclaireret@actus.fr



Communiqué de Presse

12 mai 2026 à 8h

PRODWAYS GROUP annonce un projet d'offre publique de rachat de ses propres actions

- Projet d'offre publique de rachat d'actions (« OPRA ») de 20 millions d'euros
- Prix de 1,10 euro par action, soit une prime de 35,1% sur le cours de clôture du 11 mai 2026
- Projet d'offre portant en conséquence sur 35,13 % du capital de la Société, composé d'un total de 51.750.524 actions

Présentation du projet d'OPRA

Le Conseil d'administration de PRODWAYS GROUP a confirmé le 11 mai 2026 le principe d'un projet d'offre publique de rachat d'actions visant à proposer à ses actionnaires le rachat d'un maximum de 18 181 818 actions, en vue de leur annulation dans le cadre d'une réduction de capital non motivée par des pertes. Cette offre publique de rachat d'actions porterait sur environ 35,13% du capital de PRODWAYS GROUP au prix de 1,10 euro par action. En conséquence, le Conseil a décidé de soumettre à l'Assemblée Générale du 17 juin 2026 le projet de réduction de capital dans le cadre de l'OPRA.

Le prix de rachat de 1,10 euro par action extériorise une prime de 35,1% par rapport au cours de clôture de 0,814 euro par action au 11 mai 2026 (dernier jour de cotation avant l'annonce des caractéristiques du projet d'OPRA) et une prime de 35,5% et 44% par rapport aux moyennes pondérées par les volumes des cours de bourse sur une période de 20 et 60 jours de bourse précédant cette date.

Contexte de l'OPRA

Le 6 mars 2026, PRODWAYS GROUP a annoncé la signature d'un accord de vente en vue de la cession de son activité Software, portée par sa filiale AvenAo, pour un prix de cession de 35 millions d'euros (la « Cession »). Cette opération a été approuvée par l'Assemblée Générale du 24 avril 2026 et sa réalisation définitive a fait l'objet d'un communiqué de presse en date du 6 mai 2026.

Suite à la Cession, PRODWAYS GROUP souhaite faire bénéficier ses actionnaires d'une partie du produit de la Cession comme annoncé dans les communiqués de presse des 6 et 20 mars 2026.

Dans ce contexte, la Société envisage de déposer auprès des services de l'Autorité des marchés financiers (AMF) une offre publique de rachat de ses propres actions portant sur un montant de 20 millions d'euros qui sera intégralement financée par une part significative du produit de la Cession. Après cette opération, PRODWAYS GROUP disposera toujours des ressources nécessaires pour financer son activité et son développement et ses capitaux propres resteront positifs.

Ce projet permettrait ainsi aux actionnaires qui le souhaitent de bénéficier d'une fenêtre de liquidité.

Le Groupe familial GORGÉ (composé de Jean-Pierre GORGÉ, Raphaël GORGÉ, GORGÉ SA et sa filiale EXAIL TECHNOLOGIES) qui détient 24,98 % du capital a fait part à la Société de son intention d'apporter ses titres dans le cadre du projet d'Offre.

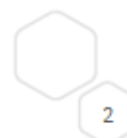
Calendrier indicatif des prochaines étapes (non exhaustif)

16 avril 2026	Nomination du cabinet KLING EXPERTISE & EVALUATION, représenté par Monsieur Teddy GUÉRINEAU, en qualité d'expert indépendant sur proposition du comité d'offre composé d'administrateurs indépendants
11 mai 2026	Conseil d'administration décidant de soumettre la résolution autorisant l'OPRA à l'assemblée générale du 17 juin 2026, sur proposition du comité d'offre
12 mai 2026	Communiqué sur le projet
Fin mai 2026	Réception du rapport de l'expert indépendant Conseil d'administration rendant son avis motivé au vu du rapport de l'expert indépendant et des travaux du comité d'offre Dépôt du projet d'OPRA auprès de l'AMF
17 juin 2026	Assemblée Générale mixte annuelle de Prodways Group devant statuer sur la réduction de capital non motivée par des pertes par voie d'offre publique de rachat d'actions Conseil d'administration décidant du lancement de l'Offre publique de rachat d'actions sous réserve de la conformité de l'AMF et l'annulation des actions acquises sous condition du règlement livraison

Prodways Group communiquera en temps utile sur les prochaines étapes du calendrier.

Le projet d'OPRA décrit ci-dessus est soumis à certaines conditions suspensives, notamment la délivrance du rapport de l'expert indépendant sur le caractère équitable du prix proposé dans le cadre de l'OPRA, l'autorisation par l'Assemblée Générale du 17 juin 2026 sur la réduction de capital dans le cadre de l'OPRA et la délivrance d'une décision de conformité de l'AMF sur l'OPRA.

Conformément à l'article 5 de la décision de l'AMF n° 2021-01, le contrat de liquidité conclu avec TP Icap est temporairement suspendu à compter de ce jour.



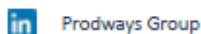
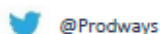
À propos de Prodways Group

Prodways Group est spécialiste de l'impression 3D industrielle et professionnelle avec un positionnement unique d'acteur européen. Le Groupe est présent sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'impression 3D (imprimantes, matières, pièces & services) avec une solution industrielle à forte valeur ajoutée technologique. Prodways Group propose une large gamme de systèmes d'impression 3D et de matériaux premium composites (division SYSTEMS). Le Groupe fabrique et commercialise également des pièces à la demande, des prototypes et des petites séries imprimées en 3D, en plastique et en métal (division PRODUCTS).

Prodways Group est coté sur Euronext GROWTH à Paris (FR0012613610 - ALPWG).

Plus d'informations sur <https://www.prodways-group.com>

Suivez-nous et vivez en direct les dernières actualités de Prodways Group sur Twitter et LinkedIn !



Contacts

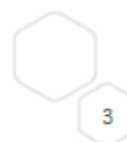
CONTACTS INVESTISSEURS

Hugo Soussan
Relations investisseurs
Tél : +33 (0)1 44 77 94 86 /
h.soussan@prodways.com

Anne-Pauline Petureau
Relations actionnaires
Tél : +33 (0)1 53 67 36 72 / apetureau@actus.fr

CONTACTS PRESSE

Manon Clairét
Relations presse financière
Tél : +33 (0)1 53 67 36 73 / mclaireret@actus.fr



Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis ou de tout autre pays dans lequel une telle publication, transmission ou distribution ne serait pas permise.

COMMUNIQUE RELATIF
AU DEPOT D'UN PROJET D'OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT D'ACTIONS
INITIÉ PAR



PORTANT SUR 18 181 818 DE SES PROPRES ACTIONS
EN VUE DE LA RÉDUCTION DE SON CAPITAL

Présentée par



ÉTABLISSEMENT PRÉSENTATEUR ET GARANT

PRODWAYS GROUP est conseillée par INDOSUEZ CORPORATE ADVISORY



Page 1 sur 16

Page 45 sur 120

Hautement Confidentiel / Highly Confidential

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis ou de tout autre pays dans lequel une telle publication, transmission ou distribution ne serait pas permise.

PRIX DE L'OFFRE : 1,10 euro par action PRODWAYS GROUP

DURÉE DE L'OFFRE : 20 jours calendaires minimum

AVIS IMPORTANT

L'offre publique de rachat d'actions sera ouverte, conformément aux dispositions des articles 231-32 du règlement général de l'AMF et R. 225-153 et R. 225-154 du Code de commerce postérieurement à l'adoption par l'Assemblée Générale Mixte du 17 juin 2026 de la décision de réduction du capital par voie de rachat d'actions, de la publication par PRODWAYS GROUP de l'avis d'achat dans un journal d'annonces légales et au Bulletin des annonces légales obligatoires (« BALO ») et de la publication par l'AMF de sa décision de conformité.



Le présent communiqué relatif au dépôt le 27 mai 2026, par PRODWAYS GROUP auprès de l'AMF d'une offre publique de rachat visant ses propres actions, est établi et diffusé conformément aux dispositions des articles 231-13, 231-16 et 231-18 du règlement général de l'AMF.

L'Offre et le Projet de Note d'Information restent soumis à l'examen de l'AMF.

Le Projet de Note d'Information est disponible sur les sites internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de PRODWAYS GROUP (www.prodways-group.com) et peut être obtenu sans frais auprès de PRODWAYS GROUP (43 avenue des Trois Peuples - 78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX) et d'INDOSUEZ CORPORATE ADVISORY (12 Place des Etats-Unis – 92127 MONTRouGE Cedex).

Conformément à l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, le document contenant les autres informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables de PRODWAYS GROUP sera déposé auprès de l'AMF et mis à la disposition du public au plus tard la veille de l'ouverture de l'offre publique de rachat d'actions selon les mêmes modalités.

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis ou de tout autre pays dans lequel une telle publication, transmission ou distribution ne serait pas permise.

1 PRÉSENTATION DE L'OFFRE

1.1 Introduction

Par communiqué en date du 6 mars 2026, PRODWAYS GROUP, société anonyme au capital de 25.875.262 euros, dont le siège social est situé 43 avenue des Trois Peuples, 78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles sous le numéro 801 018 573 (« PRODWAYS GROUP » ou la « Société »), dont les actions sont admises aux négociations sur Euronext Growth sous le code ISIN FR0012613610 a annoncé avoir signé un accord de vente en vue de la cession de son activité Software, portée par sa filiale AvenAo, spécialiste de la distribution et de l'intégration de solutions logicielles de conception 3D pour un prix de cession de 35 millions d'euros. La Société avait précisé que la réalisation définitive de l'opération demeurerait soumise à la levée de plusieurs conditions suspensives, dont notamment l'approbation de la cession par l'Assemblée Générale des actionnaires de Prodways Group et qu'elle entendait affecter une part significative du produit de cession au bénéfice de ses actionnaires selon des modalités et pour un montant déterminés par le Conseil d'administration.

Par communiqué en date du 20 mars 2026, la Société a annoncé la convocation d'une Assemblée Générale des actionnaires le 24 avril 2026 pour approuver ladite cession et a précisé que dans l'hypothèse d'une approbation de cette cession par l'Assemblée, le Conseil d'administration avait décidé de proposer la redistribution aux actionnaires d'une part significative du produit de cession, pour un montant de 20 millions d'euros qui prendrait la forme d'une offre publique de rachat d'actions dont le principe et les modalités seraient précisés ultérieurement et soumis à l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée Générale d'approbation des comptes annuels et à l'obtention de la déclaration de conformité de l'AMF.

Cette offre permettrait de faire bénéficier aux actionnaires de la Société d'une partie du produit de la cession et interviendrait tout en préservant une structure financière adaptée, permettant au Groupe d'assurer le service de sa dette bancaire, de disposer des ressources nécessaires à la poursuite de ses opérations et de faire face à d'éventuels aléas.

Dans ce cadre, le Conseil d'administration a constitué un comité d'offre composé de trois administrateurs indépendants ayant pour attributions de proposer un expert indépendant, de suivre les travaux de l'expert et de préparer un projet d'avis motivé du Conseil d'administration.

En application des dispositions de l'article 261-1 du règlement général de l'AMF, le Conseil d'administration de la Société a désigné, dans sa séance du 17 avril 2026, sur recommandations du comité d'offre le cabinet KLING EXPERTISE & EVALUATION, représenté par Monsieur Teddy GUÉRINEAU, en qualité d'expert indépendant chargé d'établir un rapport sur les conditions financières du projet d'Offre, présenté sous la forme d'une attestation d'équité (cf. communiqué du 17 avril 2026).

La cession de l'activité Software a été approuvée par l'Assemblée Générale du 24 avril 2026 et sa réalisation définitive a fait l'objet d'un communiqué de presse en date du 6 mai 2026.

Suite à cette cession, le Conseil d'administration de PRODWAYS GROUP, lors de sa réunion du 11 mai 2026, a arrêté les termes du projet d'offre publique de rachat d'actions (l'« Offre »), rendus publics via un communiqué de presse de la Société diffusé le 12 mai 2026, ce qui a donné lieu à la publication par l'AMF d'un avis de pré-offre le 12 mai 2026 (avis AMF 226C0669 du 12 mai 2026).

Lors de cette même réunion, le Conseil d'administration a décidé de soumettre à l'Assemblée Générale Mixte annuelle du 17 juin 2026 (l'« Assemblée Générale Mixte ») une résolution relative à une réduction de capital non motivée par des pertes (la « Résolution de Réduction de Capital »), d'un montant nominal maximum de 9 090 909 euros, par voie d'offre publique de rachat d'actions en vue

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis ou de tout autre pays dans lequel une telle publication, transmission ou distribution ne serait pas permise.

de leur annulation portant sur un nombre maximum de 18 181 818 actions de la Société au prix de 1,10 euro par action en application des articles L. 225-204 et L. 225-207 du Code de commerce.

Ce projet d'Offre est régi par les dispositions du titre III du livre II et, plus particulièrement, par les dispositions des articles 233-1, 5° et suivants du règlement général de l'AMF. Il est conditionné à l'approbation par l'Assemblée Générale Mixte de la Résolution de Réduction de Capital et la délivrance d'une décision de conformité de l'AMF.

Le projet d'Offre, au prix de 1,10 euro par action PRODWAYS GROUP, porte sur un maximum de 18 181 818 actions, représentant, au dépôt de l'Offre, 35,13% du capital social.

En application des dispositions de l'article 231-13 du règlement général de l'AMF, le projet d'Offre est présenté par BANQUE DEGROOF PETERCAM (l'« Etablissement Présentateur et Garant ») qui garantit la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par la Société dans le cadre du projet d'Offre.

1.2 Motifs et contexte de l'Offre

1.2.1 Motifs de l'Offre

PRODWAYS GROUP propose à l'ensemble de ses actionnaires de racheter 18 181 818 de ses propres actions au prix de 1,10 euro par action, soit un montant total de 20 millions d'euros.

Le prix de 1,10 euro par action extériorise une prime de 35,1% par rapport au cours de clôture de l'action PRODWAYS GROUP au 11 mai 2026 de 0,814 euro, soit le dernier jour de négociation précédant l'annonce des principales caractéristiques de l'Offre.

Cette Offre fait suite à la cession de l'activité Software, portée par la filiale AvenAo de PRODWAYS GROUP, pour un prix de cession de 35 millions d'euros. Suite à la Cession, PRODWAYS GROUP souhaite faire bénéficier ses actionnaires d'une partie du produit de la Cession comme annoncé dans les communiqués de presse des 6 et 20 mars 2026.

L'Offre permet aux actionnaires qui le souhaitent de bénéficier d'une fenêtre de liquidité et de monétiser tout ou partie de leur participation au capital de la Société.

Après cette opération, PRODWAYS GROUP disposera toujours des ressources nécessaires pour financer son activité et son développement et ses capitaux propres resteront positifs.

Le groupe familial GORGÉ (composé de Jean-Pierre GORGÉ, Raphaël GORGÉ, GORGÉ SA et sa filiale EXAIL TECHNOLOGIES), qui détient 24,98 % du capital, et Madame Céline LEROY, administratrice, qui détient 11 032 actions, ont fait part à la Société de leur intention d'apporter leurs titres à l'Offre.

1.2.2 Contexte de l'Offre

Le 6 mars 2026, PRODWAYS GROUP a annoncé la signature d'un accord de vente en vue de la cession de son activité Software, portée par sa filiale AvenAo, pour un prix de cession de 35 millions d'euros (la « Cession »). Cette opération a été approuvée par l'Assemblée Générale du 24 avril 2026 et la réalisation définitive de la Cession a fait l'objet d'un communiqué de presse en date du 6 mai 2026.

Suite à la Cession, PRODWAYS GROUP souhaite faire bénéficier ses actionnaires d'une partie du produit de la Cession comme annoncé dans les communiqués de presse des 6 et 20 mars 2026. C'est dans ce contexte que la Société dépose son projet d'Offre portant sur un montant de 20 millions d'euros, qui sera intégralement financé par une part significative du produit de Cession.

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis ou de tout autre pays dans lequel une telle publication, transmission ou distribution ne serait pas permise.

1.2.3 Répartition du capital et des droits de vote de PRODWAYS GROUP avant l'Offre

Capital social de PRODWAYS GROUP

Au 9 avril 2026, le capital social de la Société s'élève à 25 875 262 euros, divisé en 51 750 524 actions ordinaires de 0,50 euro chacune de valeur nominale. Le nombre correspondant de droits de vote théoriques au 9 avril 2026 est de 53 217 027.

Composition de l'actionnariat de PRODWAYS GROUP

A la connaissance de la Société, le capital et les droits de vote de la Société au 9 avril 2026 sont répartis comme suit :

	9 avril 2026			
	Actions	% de capital	Droits de vote théoriques	% droits de vote théoriques
GORGÉ SAS	12 327 764	23,82%	12 327 764	23,17%
EXAIL TECHNOLOGIES	216 440	0,42%	216 440	0,41%
Jean-Pierre GORGÉ	192 282	0,37%	192 516	0,36%
Raphaël GORGÉ	188 791	0,36%	321 396	0,60%
Sous-totaux famille GORGÉ	12 925 277	24,98%	13 058 116	24,54%
FIMALAC DÉVELOPPEMENT	3 403 508	6,58%	3 403 508	6,40%
Autodétention	1 172 104	2,26%	1 172 104	2,20%
Public	34 249 635	66,18%	35 583 299	66,86%
TOTAL	51 750 524	100,00%	53 217 027	100,00%

A la date des présentes, il n'existe aucune restriction statutaire à l'exercice des droits de vote ou au transfert d'actions, hormis la privation des droits de vote pouvant résulter d'un défaut de déclaration d'un franchissement de seuil statutaire.

La Société n'a connaissance d'aucune convention prévoyant des conditions préférentielles de cession ou d'acquisition d'actions, ni de pacte d'actionnaires.

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis ou de tout autre pays dans lequel une telle publication, transmission ou distribution ne serait pas permise.

1.3 Intentions de la Société pour les douze mois à venir

1.3.1 Intentions relatives à la politique industrielle, sociale et financière

La société poursuivra la mise en œuvre de sa stratégie visant la cession des actifs de la division Systems et le redressement des activités de la division Products.

L'Offre n'aura pas d'impact sur la stratégie actuellement mise en œuvre par la Société.

1.3.2 Intentions en matière d'emploi

L'Offre ne présentera d'incidence particulière ni sur les effectifs de la Société ni sur sa politique salariale et de gestion des ressources humaines.

1.3.3 Composition des organes sociaux et de direction de la Société après l'Offre

Monsieur Guillaume DERAISME est Directeur général de PRODWAYS GROUP depuis le 1^{er} mai 2025.

Le Conseil d'administration de la Société est actuellement composé de cinq membres et d'un censeur :

- Madame Michèle LESIEUR, Présidente du Conseil d'administration et administratrice indépendante ;
- Monsieur Jean-Yves PETIT, administrateur indépendant ;
- Monsieur Raphaël GORGÉ, administrateur ;
- Madame Catherine BENON, administratrice indépendante ;
- Madame Céline LEROY, administratrice ;
- Monsieur Loïc LE BERRE, censeur.

La Société n'envisage pas de changement au sein de ses organes sociaux et de direction lié à la mise en œuvre de l'Offre.

1.3.4 Actions autodétenues

La Société détient à la date des présentes, 1 172 104 de ses propres actions, représentant 2,26 % de son capital social, dont 58 664 actions propres dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec TP ICAP.

Il est rappelé que conformément à l'article 5 de la décision de l'AMF n° 2021-01, le contrat de liquidité conclu TP ICAP est suspendu depuis le 12 mai 2026.

1.3.5 Statuts de la Société

La Société n'envisage pas d'apporter de modifications à ses statuts à la suite de l'Offre, à l'exception de celles requises afin de refléter l'annulation des actions PRODWAYS GROUP qui auront été acquises dans le cadre de l'Offre.

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis ou de tout autre pays dans lequel une telle publication, transmission ou distribution ne serait pas permise.

1.3.6 Intentions concernant la cotation des actions de la Société à l'issue de l'Offre pour les douze mois à venir

La Société n'a pas l'intention de demander la radiation de la cotation des actions PRODWAYS GROUP d'Euronext Growth. L'Offre n'aura pas pour conséquence un retrait obligatoire ou une radiation de la cote.

1.3.7 Distribution de dividendes

La politique de distribution de dividendes de la Société sera déterminée par les organes sociaux en fonction des capacités distributives, de la situation financière et des besoins financiers de la Société.

Aucun dividende ni revenu n'a été versé au titre des trois derniers exercices par la Société.

1.3.8 Synergies, gains économiques et perspective d'une fusion

S'agissant d'une offre publique de rachat par la Société de ses propres actions, l'Offre ne s'inscrit pas dans un projet de rapprochement avec d'autres sociétés. En conséquence, elle n'entraîne la réalisation d'aucune synergie ou gain économique avec une société tierce. En outre, aucune fusion n'est envisagée liée à la mise en œuvre de l'Offre.

2 CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE

2.1 Conditions de l'Offre

En application des dispositions de l'article 231-13 du règlement général de l'AMF, l'Établissement Présentateur et Garant, agissant pour le compte de la Société, a déposé le projet d'Offre auprès de l'AMF le 27 mai 2026 sous la forme d'une offre publique de rachat d'actions portant sur un nombre maximum de 18 181 818 actions de la Société.

L'Offre sera mise en œuvre sous réserve (i) de l'approbation par l'Assemblée Générale, qui a été convoquée pour le 17 juin 2026, de la résolution relative à l'autorisation de procéder à une réduction de capital d'un montant nominal maximal de 9 090 909 euros, par voie de rachat par la Société de ses propres actions, suivie de l'annulation des actions rachetées (la « Résolution de Réduction de Capital ») et (ii) de la publication de la décision de conformité de l'AMF sur le présent projet d'Offre.

Dans le cadre de la réduction de capital de PRODWAYS GROUP, les Commissaires aux comptes de la Société établiront le rapport visé à l'article L. 225-204 du Code de commerce.

2.2 Termes de l'Offre

A l'issue de l'Assemblée Générale qui a été convoquée pour le 17 juin 2026, sous réserve de l'approbation de la Résolution de Réduction de Capital, la Société proposera à ses actionnaires de racheter en numéraire au prix de 1,10 euro par action, par voie d'offre publique de rachat d'actions, un nombre maximum de 18 181 818 actions de la Société en vue de leur annulation, en application des articles L. 225-204 et L. 225-207 du Code de commerce.

La Société diffusera, dans les conditions prévues par l'article 231-37 du règlement général de l'AMF, un communiqué indiquant si la Résolution de Réduction de Capital a été approuvée par l'Assemblée Générale.

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis ou de tout autre pays dans lequel une telle publication, transmission ou distribution ne serait pas permise.

2.3 Titres visés par l'Offre

A la connaissance de la Société, au 9 avril 2026, le capital de la Société est composé de 51 750 524 actions et le nombre correspondant de droits de vote théoriques est de 53 217 027.

A la date de la présente note, le nombre d'actions composant le capital de la société n'a pas évolué et est toujours de 51 750 524 actions.

Comme indiqué ci-avant, l'Offre porte sur un nombre maximum de 18 181 818 actions de la Société, soit 35,13 % du capital de la Société.

2.3.1 Instruments financiers donnant accès au capital

Il n'existe, à la date du présent Projet de Note d'Information, aucun droit, titre de capital ou instrument financier pouvant donner accès, immédiatement ou à terme, au capital ou aux droits de vote de la Société.

2.4 Mécanismes de réduction

Dans le cas où le nombre d'actions apportées par les actionnaires à l'Offre serait supérieur au nombre d'actions visées par l'Offre, il sera procédé, pour chaque actionnaire vendeur, à une réduction proportionnelle au nombre d'actions dont il justifie être propriétaire ou titulaire, conformément aux dispositions de l'article R. 225-155 du Code de commerce.

Par conséquent, lors de leurs demandes de rachat, les actionnaires devront faire immobiliser les actions non présentées au rachat et dont ils auront déclaré être propriétaires sur le compte tenu par leurs intermédiaires financiers jusqu'à la date de publication du résultat de l'Offre, ces dernières étant, le cas échéant, prises en compte pour le calcul de la réduction des demandes de rachat.

Les actions qui ne seront pas acceptées dans le cadre de l'Offre en raison de ce mécanisme de réduction seront restituées aux actionnaires.

2.5 Modalités de l'Offre

En application des dispositions de l'article 231-13 du règlement général de l'AMF, l'Établissement Présentateur et Garant, agissant pour le compte de la Société, a déposé le projet d'Offre auprès de l'AMF le 27 mai 2026 sous la forme d'une offre publique de rachat, dont la mise en œuvre est subordonnée à l'approbation par l'Assemblée Générale Mixte, convoquée pour le 17 juin 2026, de la Résolution de Réduction de Capital.

Un avis de dépôt a été publié par l'AMF sur son site internet (www.amf-france.org) le 27 mai 2026 (avis 226C0730).

Conformément aux dispositions de l'article 231-16 du règlement général de l'AMF, un communiqué de presse comportant les principales caractéristiques de l'Offre et précisant les modalités de mise à disposition du Projet de Note d'Information a été diffusé par la Société le 27 mai 2026. Le Projet de Note d'Information sera tenu gratuitement à la disposition du public au siège de la Société, dans les locaux de l'Établissement Présentateur et Garant, et mis en ligne sur les sites internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de la Société (www.prodways-group.com).

Cette Offre et le présent Projet de Note d'Information restent soumis à l'examen de l'AMF.

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis ou de tout autre pays dans lequel une telle publication, transmission ou distribution ne serait pas permise.

L'AMF déclarera l'Offre conforme après s'être assurée de sa conformité aux dispositions légales et réglementaires qui lui sont applicables et publiera la déclaration de conformité sur son site internet (www.amf-france.org). Cette déclaration de conformité emportera visa par l'AMF de la note d'information. La note d'information ayant ainsi reçu le visa de l'AMF sera tenue gratuitement à la disposition du public auprès de la Société et de l'Établissement Présentateur et Garant, et sera mise en ligne sur les sites internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de la Société (www.prodways-group.com). Conformément à l'article 231-27 du règlement général de l'AMF, la Société diffusera un communiqué précisant les modalités de mise à disposition de ce document.

L'Offre sera ouverte pendant une durée de 20 jours calendaires minimum.

En application de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'Offre, les autres informations relatives à la Société (notamment juridiques, comptables et financières) seront mises à disposition gratuitement et diffusées dans les mêmes conditions.

Préalablement à l'ouverture de l'Offre, l'AMF publiera un avis d'ouverture et le calendrier de l'Offre, et Euronext Paris publiera un avis rappelant la teneur de l'Offre et précisant le calendrier et les modalités de sa réalisation.

2.6 Procédure d'apport à l'Offre

2.6.1 Procédure de transmission des demandes de rachat

L'Offre sera ouverte pendant une période de 20 jours calendaires minimum.

L'Offre sera centralisée par Euronext Paris.

Les actions apportées à l'Offre doivent être librement négociables et libres de tout privilège, gage, nantissement ou autre sûreté ou restriction de quelque nature que ce soit et restreignant le libre transfert de leur propriété.

La Société se réserve le droit d'écarter toute action apportée qui ne répondrait pas à cette condition.

Les actionnaires de la Société qui souhaiteraient apporter leurs Actions à l'Offre devront remettre un ordre de vente irrévocable au Prix de l'Offre, au plus tard le jour de clôture de l'Offre :

- auprès de leur intermédiaire financier – teneur de compte (établissement de crédit, entreprise d'investissement, etc.) pour les actionnaires détenant leurs Actions sous la forme au porteur ou au nominatif administré en utilisant le modèle mis à leur disposition par cet intermédiaire ;
- auprès d'Uptevia, pour les actionnaires détenant leurs Actions sous la forme nominative pure en utilisant le modèle mis à leur disposition par cet intermédiaire.

Il reviendra aux actionnaires de la Société souhaitant apporter leurs Actions à l'Offre de se rapprocher de leurs intermédiaires financiers respectifs afin de se renseigner sur les éventuelles contraintes de chacun de ces intermédiaires ainsi que sur leurs procédures propres de prise en compte des ordres de vente afin d'être en mesure d'apporter leurs Actions à l'Offre dans les délais impartis.

Les éventuels frais dus par les actionnaires apportant leurs actions à l'Offre ne seront pas pris en charge par la Société.

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis ou de tout autre pays dans lequel une telle publication, transmission ou distribution ne serait pas permise.

2.6.2 Apport d'actions auxquelles sont attachés des droits de vote double

Conformément à l'article 12 des statuts de la Société, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

Les actionnaires titulaires (i) d'actions auxquelles sont attachés des droits de vote double en raison de leur inscription au nominatif depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire et (ii) d'actions à droit de vote simple, qui ne souhaiteraient apporter qu'une partie de leurs titres à l'Offre et en priorité leurs actions à droit de vote simple, sont invités à en faire spécifiquement la demande auprès de leur intermédiaire financier.

2.7 Règlement du prix – Annulation des actions rachetées

La date de paiement du prix de l'Offre de 1,10 euro par action rachetée dans le cadre de l'Offre interviendra à l'issue de la centralisation et de la publication des résultats de l'Offre selon le calendrier publié par Euronext Paris et après la purge de toute éventuelle opposition de créanciers.

Les actions rachetées dans le cadre de l'Offre seront annulées par la Société dans les conditions prévues par l'article R. 225-158 du Code de commerce.

Les actions annulées ne conféreront plus aucun droit social et ne donneront, notamment, plus droit aux dividendes ou acomptes sur dividendes.

2.8 Calendrier indicatif de l'Offre

Préalablement à l'ouverture de l'Offre, l'AMF publiera un avis d'ouverture et de calendrier, et Euronext Paris publiera un avis annonçant les modalités et le calendrier de l'Offre.

Le calendrier ci-dessous est présenté à titre indicatif :

• 26 mai 2026	- Réunion du Conseil d'administration de PRODWAYS GROUP rendant l'avis motivé du Conseil relatif à l'Offre au regard du rapport de l'expert indépendant
• 27 mai 2026	- Dépôt auprès de l'AMF du projet d'Offre et du Projet de Note d'Information - Mise à disposition du public du Projet de Note d'Information incluant le rapport de l'expert indépendant au siège de la Société et de l'Etablissement Présentateur et Garant et mise en ligne sur les sites internet de la Société (www.prodways-group.com) et de l'AMF (www.amf-france.org). - Diffusion par la Société du communiqué de presse relatif au dépôt du projet d'Offre
• 17 juin 2026	- Assemblée Générale Mixte annuelle de PRODWAYS GROUP devant statuer sur la Résolution de Réduction de Capital - Diffusion d'un communiqué indiquant l'adoption par l'Assemblée Générale Mixte de la Résolution de Réduction de Capital
• 18 juin 2026	- Dépôt au greffe du tribunal de commerce du procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis ou de tout autre pays dans lequel une telle publication, transmission ou distribution ne serait pas permise.

	- Début du délai d'opposition des créanciers de la Société à la réduction de capital
• [2] juillet 2026	- Publication de la déclaration de conformité de l'Offre par l'AMF emportant visa de la note d'information - Mise à disposition du public de la note d'information au siège de la Société et de l'Etablissement Présentateur et Garant et mise en ligne sur les sites internet de la Société (www.prodways-group.com) et de l'AMF (www.amf-france.org) - Diffusion d'un communiqué de mise à disposition de la note d'information visée
• [6] juillet 2026	- Insertion d'un avis de rachat dans un journal d'annonces légales et au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires
• [6] juillet 2026	- Publication par l'AMF de l'avis relatif à l'ouverture et au calendrier de l'Offre.
• [6] juillet 2026	- Dépôt auprès de l'AMF et mise à disposition du public du document comprenant les informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, comptables et financières de la Société, au siège de la Société et de l'Etablissement Présentateur et Garant et mise en ligne sur les sites internet de la Société (www.prodways-group.com) et de l'AMF (www.amf-france.org) - Diffusion d'un communiqué de mise à disposition des informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, comptables et financières de la Société
• [7] juillet 2026	- Ouverture de l'Offre
• 8 juillet 2026	- Expiration du délai d'opposition des créanciers
• [28] juillet 2026	- Clôture de l'Offre
• [29] juillet 2026	- Publication par l'AMF et Euronext de l'avis de résultat de l'Offre
• [3] août 2026	- Règlement livraison des actions apportées à l'Offre

2.9 Coûts et financement de l'Offre

Le coût d'acquisition de 100% des titres visés par l'Offre (voir ci-dessus Section 2.3) s'élèverait à un montant estimé de 20,4 millions d'euros, en tenant compte des commissions, honoraires et frais engagés en vue de la réalisation de l'Offre.

Le financement de l'Offre sera réalisé sur fonds propres, en utilisant la trésorerie excédentaire de la Société résultant notamment du produit de la cession de son activité Software (voir ci-dessus Section 1.2.2).

Le montant des commissions, honoraires et frais relatifs à l'Offre est estimé à 0,4 million d'euros.

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis ou de tout autre pays dans lequel une telle publication, transmission ou distribution ne serait pas permise.

2.10 Incidence de l'Offre sur l'actionnariat, les comptes et la capitalisation boursière de PRODWAYS GROUP

Incidence sur la répartition du capital et des droits de vote

A la connaissance de la Société, au 9 avril 2026, le capital de la Société est composé de 51 750 524 actions représentant 53 217 027 droits de vote théoriques. La répartition du capital et des droits de vote au 9 avril 2026 figure à la Section 1.2.3 du présent Projet de Note d'Information.

L'actionnariat de la Société évoluerait comme suit, en cas de rachat effectif et d'annulation de 100% des actions visées, en considérant, par hypothèse que (i) le groupe familial GORGÉ (composé de Jean-Pierre GORGÉ, Raphaël GORGÉ, GORGÉ SA et sa filiale EXAIL TECHNOLOGIES), qui détient 24,98% du capital, a fait part à la Société de son intention d'apporter ses titres à l'Offre, soit 12 925 277 actions, (ii) les autres actionnaires de la Société aient un taux de présentation à l'Offre de 100%, (iii) le nombre d'actions aujourd'hui autodétenues restent identiques suite à l'Offre, et que (iv) toutes les actions apportées et retenues dans le cadre des apports à l'Offre sont à droit de vote simple (la répartition des droits de vote post Offre dépendra du nombre d'actions finalement rachetées, mais également de la nature des actions apportées, selon qu'elles aient un droit de vote simple ou un droit de vote double) :

	Situation post Offre			
	Actions	% de capital	Droits de vote théoriques	% droits de vote théoriques
GORGÉ SAS	7 896 207	23,52%	7 896 207	22,54%
EXAIL TECHNOLOGIES	138 635	0,41%	138 635	0,40%
Jean-Pierre GORGÉ	123 161	0,37%	123 395	0,35%
Raphaël GORGÉ	120 925	0,36%	253 530	0,72%
Sous-totaux famille GORGÉ	8 278 927	24,66%	8 411 766	24,01%
FIMALAC DÉVELOPPEMENT	2180 023	6,49%	2 180 023	6,22%
Autodétention	1 172 104	3,49%	1 172 104	3,35%
Public	21 937 652	65,35%	23 271 316	66,42%
TOTAL	33 568 706	100,00%	35 035 209	100,00%

Incidence sur les comptes de la Société

Les calculs de l'incidence de l'Offre sur les capitaux propres et les résultats consolidés de la Société, tels que figurant dans le tableau ci-après, ont été effectués à partir des comptes consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, après avoir retenu les hypothèses suivantes :

- Rachat de 18 181 818 actions PRODWAYS GROUP (soit l'intégralité des actions visées par l'Offre) au prix de l'Offre (soit 1,10 euro par action) et représentant un montant total de 20 millions d'euros ;
- Annulation des actions visées ainsi rachetées.

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis ou de tout autre pays dans lequel une telle publication, transmission ou distribution ne serait pas permise.

	Avant rachat et annulation	Après rachat et annulation de 100% des titres visés par l'Offre
Capitaux propres (part du groupe) au 31 décembre 2025	53 338 K€	33 338 K€
Trésorerie et équivalents au 31 décembre 2025	5 310 K€	20 010 K€ ⁽²⁾
Résultat net (part du groupe) au 31 décembre 2025	(218) K€	(218) K€
Nombre d'actions (hors autodétention ⁽¹⁾)	50 554 306	32 372 488
Capitaux propres par action au 31 décembre 2025	1,05 €	1,03 €
Résultat net par action au 31 décembre 2025	(0,004) €	(0,007) €

⁽¹⁾ 1 196 218 actions autodétenues au 31 décembre 2025

⁽²⁾ En tenant compte de la cession de l'activité Software pour un montant de 35 millions d'euros

Incidence sur la capitalisation boursière

Au regard du cours de clôture de l'action PRODWAYS GROUP au 11 mai 2026 de 0,814 euro, soit le dernier jour de négociation précédant l'annonce des termes de l'Offre, la capitalisation boursière s'élevait à 42,1 millions d'euros, le capital de PRODWAYS GROUP étant représentée par 51 750 524 actions.

A l'issue de l'Offre, dans l'hypothèse où la totalité des actions susceptibles d'être apportées à l'Offre seraient annulées, le nombre d'actions composant le capital de PRODWAYS GROUP serait de 33 568 706 et la capitalisation boursière s'élèverait, à regard du cours de clôture du 11 mai 2026, à 27,3 millions d'euros.

2.11 Intention des membres du conseil d'administration

Comme indiqué à la Section 1.2.1 ci-dessus, le groupe familial GORGÉ (composé de Jean-Pierre GORGÉ, Raphaël GORGÉ, GORGÉ SA et sa filiale EXAIL TECHNOLOGIES), qui détient 24,98 % du capital, et Madame Céline LEROY, administratrice, détient 11 032 actions, ont fait part à la Société de leur intention d'apporter leurs titres à l'Offre, soit respectivement 12 925 277 et 11 032 actions.

2.12 Accords susceptibles d'avoir une incidence significative sur l'appréciation de l'Offre ou son issue – Engagement des principaux actionnaires de la Société

A la connaissance de la Société, aucun accord n'est susceptible d'avoir une incidence significative sur l'appréciation de l'Offre ou son issue.

2.13 Restrictions concernant l'Offre à l'étranger

L'Offre est faite exclusivement en France.

Le Projet de Note d'Information n'est pas destiné à être distribué dans des pays autres que la France.

L'Offre n'a fait l'objet d'aucun enregistrement, ni d'aucun visa en dehors de la France.

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis ou de tout autre pays dans lequel une telle publication, transmission ou distribution ne serait pas permise.

Les actionnaires de PRODWAYS GROUP en dehors de France ne peuvent participer à l'Offre, à moins que la réglementation qui leur est applicable ne le leur permette sans qu'aucune autre formalité ou publicité ne soit requise de la part de la Société.

En effet, la participation à l'Offre et la distribution du présent Projet de Note d'Information peuvent faire l'objet de restrictions en dehors de France. L'Offre ne s'adresse pas aux personnes faisant l'objet de telles restrictions, directement ou indirectement, et n'est pas susceptible d'acceptation s'agissant d'ordres émanant de pays au sein desquels l'Offre fait l'objet de restrictions. Les personnes en possession du Projet de Note d'Information doivent se conformer aux restrictions en vigueur au sein de leur pays. Le non-respect de ces restrictions peut constituer une violation des lois et règlements applicables aux places de marché des pays en question.

La Société rejette toute responsabilité en cas de violation par toute personne de restrictions qui lui sont applicables.

Le Projet de Note d'Information ainsi que tous les autres documents relatifs à l'Offre ne constituent ni une offre de vente, ni une sollicitation, ni une offre d'achat de titres dans un pays au sein duquel l'Offre serait illégale.

En outre, il est précisé que l'Offre n'est pas ouverte ou soumise au contrôle et/ou à l'autorisation d'une quelconque autorité réglementaire ailleurs qu'en France, et aucune démarche ne sera effectuée en ce sens.

En particulier, l'Offre n'est pas faite, directement ou indirectement, aux États-Unis, à des personnes se trouvant aux États-Unis, par les moyens des services postaux ou par tout moyen de communications (y compris, sans limitation, les transmissions par télécopie, télex, téléphone et courrier électronique) des États-Unis ou par l'intermédiaire des services d'une bourse de valeurs des États-Unis. En conséquence, aucun exemplaire ou copie du présent document, et aucun autre document relatif à celui-ci ou à l'Offre, ne pourra être envoyé par courrier, ni communiqué, ni diffusé par un intermédiaire ou toute autre personne aux États-Unis de quelque manière que ce soit.

Aucun actionnaire de PRODWAYS GROUP ne pourra apporter ses actions à l'Offre s'il n'est pas en mesure de déclarer (i) qu'il n'a pas reçu aux États-Unis de copie du présent document ou de tout autre document relatif à l'Offre, et qu'il n'a pas envoyé de tels documents aux États-Unis, (ii) qu'il n'a pas utilisé, directement ou indirectement, les services postaux, les moyens de télécommunications ou autres instruments de commerce ou les services d'une bourse de valeurs des États-Unis en relation avec l'Offre, (iii) qu'il n'était pas sur le territoire des États-Unis lorsqu'il a accepté les termes de l'Offre ou, transmis son ordre d'apport de titres, et (iv) qu'il n'est ni agent ni mandataire agissant pour un mandant autre qu'un mandant lui ayant communiqué ses instructions en dehors des États-Unis. Les intermédiaires habilités ne pourront pas accepter des ordres d'apport de titres qui n'auront pas été effectués en conformité avec les dispositions ci-dessus.

En ce qui concerne l'interprétation du paragraphe ci-dessus, les États-Unis correspondent aux États-Unis d'Amérique, ses territoires et possessions, tous ses États, ainsi que le district de Columbia.

3 SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS D'APPRECIATION DU PRIX D'OFFRE

Les éléments d'appréciation du Prix de l'Offre de 1,10 euro par action Prodways Group ont été établis pour le compte de l'Initiateur par Indosuez Corporate Advisory à partir d'informations publiquement disponibles et d'informations écrites ou orales communiquées par la Société. Bien qu'Indosuez Corporate Finance estime ces informations exactes, précises et sincères, ces dernières n'ont fait l'objet d'aucune vérification indépendante et Indosuez Corporate Finance ne donne aucune assurance ou

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis ou de tout autre pays dans lequel une telle publication, transmission ou distribution ne serait pas permise.

garantie, expresse ou implicite, ni ne saurait accepter aucune responsabilité quant à l'exhaustivité et l'exactitude des informations figurant dans la section 3 du Projet de Note d'Information.

L'appréciation du Prix de l'Offre a été menée à partir d'une approche multicritère reposant sur des méthodes d'évaluation et des critères de référence usuels et appropriés à l'opération envisagée.

Le tableau ci-dessous présente la synthèse des valorisations extériorisées par les critères d'évaluation retenues, ainsi que les primes induites par le prix de l'Offre :

		Valeur par action (€)	Prime induite par le prix de 1,10 € (%)	
Autre principal	Cours de bourse	Spot au 20 mars 2026	0,752	46,3%
		WAP 20 jours	0,743	48,0%
		WAP 60 jours	0,671	63,9%
		WAP 120 jours	0,658	67,2%
		WAP 180 jours	0,682	61,3%
		WAP 250 jours	0,711	54,7%
	DCF	BP Management	1,31 - 1,40	de -21,6% à -16,0%
	Objectif de cours des analystes	Portzamparc, TP Icap, Odido	0,80 - 1,36	de -18,5% à 37,5%
Autre indicatif	Comparables boursiers	Régression linéaire appliquée au BP Management FY26E-FY28E	0,72 - 0,89	de 23,6% à 52,8%
		au 31/12/2025	1,05	4,8%
		Proforma estimé post-cession d'AvenAto	1,39	-20,9%

4 RAPPORT DE L'EXPERT INDEPENDANT

Le 22 mai 2026, le cabinet KLING EXPERTISE & EVALUATION, représenté par Monsieur Teddy GUÉRINEAU, expert indépendant a transmis son rapport au Conseil d'administration, concluant que le prix de 1,10 euro par action proposé par PRODWAYS GROUP dans le cadre de l'Offre Publique de Rachat d'Actions, est équitable, d'un point de vue financier, pour les actionnaires de la société de PRODWAYS GROUP.

5 AVIS MOTIVE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Connaissance prise des conclusions de l'Expert Indépendant et des recommandations du comité d'offre, le Conseil d'administration de PRODWAYS GROUP, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés, a conclu que l'Offre est dans l'intérêt des actionnaires, sans conséquence pour les salariés de la société et n'affecte en rien les capacités de financement de la société, et en conséquence a approuvé les termes et conditions du projet d'Offre tels que détaillés dans le projet de note d'information, a émis un avis favorable sur le projet d'Offre et a recommandé aux actionnaires désireux de profiter de l'opportunité de liquidité permise par le projet d'Offre, d'apporter leurs actions à l'Offre.

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis ou de tout autre pays dans lequel une telle publication, transmission ou distribution ne serait pas permise.

6 MODALITES DE MISE A DISPOSITION DES INFORMATIONS RELATIVES A LA SOCIETE

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF, les informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables de la Société seront déposées auprès de l'AMF au plus tard la veille de l'ouverture de l'Offre.

Ces informations qui feront l'objet d'un document d'information spécifique établi par la Société, seront disponibles sur les sites internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de PRODWAYS GROUP (www.prodways-group.com) et pourront être obtenues sans frais auprès de PRODWAYS GROUP (43 avenue des Trois Peuples - 78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX) et d'INDOSUEZ CORPORATE ADVISORY (12 Place des Etats-Unis – 92127 MONTRouGE Cedex).

Avertissement

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis ou de tout autre pays dans lequel une telle publication, transmission ou distribution ne serait pas permise. Ce communiqué ne constitue pas une offre d'achat ni la sollicitation d'une offre de vente de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation en vue d'une telle offre, directement ou indirectement. La documentation relative au projet d'offre publique de rachat demeure soumise à la revue de l'Autorité des marchés financiers. La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. En conséquence, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels le présent communiqué est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements. PRODWAYS GROUP décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.

Communiqué de Presse

Le 17 juin 2026

Assemblée générale Annuelle Mixte (Ordinaire et Extraordinaire) et Conseil d'Administration du 17 juin 2026

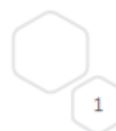
L'Assemblée Générale Mixte de PRODWAYS GROUP s'est tenue ce jour à Paris. Les actionnaires ont adopté l'ensemble des résolutions proposées par le Conseil, et notamment :

- L'approbation des comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- La nomination de RSM France en qualité de commissaire aux comptes titulaire ;
- Le renouvellement de l'autorisation en matière de programme de rachat d'actions ;
- La réduction de capital non motivée par des pertes d'un montant nominal maximum de 9.090.909 euros, par voie de rachat par la Société de ses propres actions, suivie de l'annulation des actions rachetées, et l'autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de déposer une offre publique de rachat auprès de tous les actionnaires, de mettre en œuvre la réduction de capital et d'en arrêter le montant définitif.

Le résultat des votes est disponible en fin de communiqué.

Le Conseil d'administration de PRODWAYS GROUP s'est également tenu ce jour. Après avoir constaté l'adoption de la septième résolution à caractère extraordinaire de l'Assemblée Générale Mixte du 17 juin 2026, le Conseil d'administration a décidé à l'unanimité de :

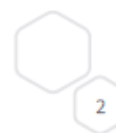
- Lancer l'Offre publique de rachat d'actions (« OPRA ») sous condition suspensive de la publication de la décision de conformité de l'AMF sur le projet d'Offre ;
- Réduire le capital de la société, sous condition suspensive du règlement livraison des titres apportés à l'OPRA, par annulation des titres qui seront rachetées dans le cadre de cette OPRA, soit un nombre d'actions maximum à annuler de 18 181 818 ;
- Subdéléguer au Directeur Général tous pouvoirs qui seraient nécessaires afin de prendre toutes mesures et effectuer toutes formalités utiles à la réalisation de l'autorisation conférée par la septième résolution de l'Assemblée générale du 17 juin 2026.



Résultat des votes

Les 67 actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance pour l'ensemble des résolutions possédaient 23.461.342 actions représentant 23.890.575 droits de vote.

		Pour Voix % de voix	Contre Voix % de voix	Abst. Voix % de voix	Résultat
1.	Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 – Approbation des dépenses et charges non déductibles fiscalement	23.889.364 99,99%	7 <0,001%	1.204 <0,01%	Adoptée
2.	Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025	23.889.287 99,99%	258 <0,001%	1.030 <0,01%	Adoptée
3.	Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025	23.889.545 99,99%	0 -	1.030 <0,01%	Adoptée
4.	Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées – Constat de l'absence de convention nouvelle à approuver	20.057.634 83,96%	3.832.745 16,04%	196 <0,01%	Adoptée
5.	Nomination de RSM FRANCE comme nouveau co-commissaire aux comptes	22.204.130 92,94%	1.686.242 7,06%	203 <0,01%	Adoptée
6.	Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de faire racheter par la Société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L.22-10-62 du Code de commerce	22.208.014 92,96%	1.682.365 7,04%	196 <0,01%	Adoptée
7.	Réduction de capital non motivée par des pertes d'un montant nominal maximum de 9.090.909 euros, par voie de rachat par la Société de ses propres actions, suivie de l'annulation des actions rachetées, et autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de déposer une offre publique de rachat auprès de tous les actionnaires, de mettre en œuvre la réduction de capital puis d'en arrêter le montant définitif	22.193.530 92,90%	1.696.849 7,10%	196 <0,01%	Adoptée
8.	Pouvoirs pour les formalités	23.890.295 99,99 %	84 <0,001%	196 <0,01%	Adoptée



À propos de Prodways Group

Prodways Group est spécialiste de l'impression 3D industrielle et professionnelle avec un positionnement unique d'acteur européen intégré. Le Groupe s'est développé sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'impression 3D (imprimantes, matières, pièces & services) avec une solution industrielle à forte valeur ajoutée technologique. Prodways Group propose une large gamme de systèmes d'impression 3D et de matériaux premium composites (division SYSTEMS). Le Groupe fabrique et commercialise également des pièces à la demande, des prototypes et des petites séries imprimées en 3D, en plastique et en métal (division PRODUCTS).

Prodways Group est coté sur Euronext GROWTH à Paris (FR0012613610 – ALPWG).

Plus d'informations sur <https://www.prodways-group.com>

Suivez-nous et vivez en direct les dernières actualités de Prodways Group sur Twitter et LinkedIn !



@Prodways



Prodways Group



**ANNEXE 2 – COMPTES SOCIAUX ET CONSOLIDES DE PRODWAYS GROUP AU 31 DECEMBRE 2025
ET RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES Y AFFERENTS**

4.2 ÉTATS FINANCIERS INDIVIDUELS 2025

4.2.1 Compte de résultat

(en milliers d'euros)	2025	2024
CHIFFRE D'AFFAIRES	2 825,9	2 754,4
Reprises sur provisions, transfert de charges et autres produits ⁽¹⁾	174,5	1 775,9
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	3 000,3	4 530,4
Autres achats et charges externes ⁽²⁾	3 497,7	3 402,0
Impôts, taxes et versements assimilés	7,0	10,0
Salaires	480,8	889,2
Cotisations sociales	152,2	330,1
Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations	155,7	110,7
Dotations aux provisions pour risques et charges	32,4	130,0
Autres charges	54,7	76,2
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	4 380,5	4 928,3
RESULTAT D'EXPLOITATION (A)	(1 380,2)	(397,9)
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun (III)		
Produits financiers		
De participation	2 909,0	7 121,1

PRODWAYS GROUP – RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2025

88

(en milliers d'euros)	2025	2024
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1,3	2,1
Autres intérêts et produits assimilés	545,2	981,6
Reprises sur dépréciations et provisions	320,9	22 925,9
Différences positives de change		1,3
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	15,7	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (IV)	3 792,1	31 032,0
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	422,5	4 743,8
Intérêts et charges assimilées	272,6	8 432,6
Différences négatives de change	0,1	0,3
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	140,8	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	15,1	55,3
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (V)	851,1	13 231,9
RESULTAT FINANCIER (IV-V) (B)	2 941,1	17 800,1
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (C) = (A) + (B)	1 560,9	17 402,1
Produits exceptionnels (VI)	-	491,6
Charges exceptionnelles (VII)	(49,5)	(14 576,7)
RESULTAT EXCEPTIONNEL (D)	(49,5)	(14 085,1)
Impôt sur les bénéfices (E)	905,5	978,9
RESULTAT NET (F) = (C) + (D) + (E)	2 417,0	4 295,9
(1) Dont reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	162,4	934,9
(2) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	0,0	0,0
- Redevances de crédit-bail immobilier	0,0	0,0

4.2.2 Bilan

Actif

(en milliers d'euros)	2025			2024
	Brut	Amort. & provisions	Net	
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles	476,5	276,8	199,7	255,1
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	506,0	208,8	297,2	346,2
Autres immobilisations corporelles	33,7	28,0	5,6	11,9
Immobilisations corporelles en cours			-	-

(en milliers d'euros)	2025			2024
	Brut	Amort. & provisions	Net	
Immobilisations financières (1)				
Titres de participation	107 035,4	64 650,8	42 384,6	42 854,6
Créances liées à des participations			-	-
Autres titres immobilisés	628,3	12,7	615,6	
Autres immobilisations financières	177,3		177,3	263,8
ACTIF IMMOBILISE	108 857,1	65 177,1	43 680,0	43 731,6
Avances et acomptes versés sur commande	1,9		1,9	42,3
Clients et comptes rattachés ⁽²⁾	5 516,6		5 516,6	5 404,4
Autres créances d'exploitation ⁽²⁾	12 904,2	2 790,4	10 113,8	12 579,9
Disponibilités	862,3	13,6	848,6	1 080,7
Charges constatées d'avance	139,2		139,2	127,7
ACTIF CIRCULANT	19 424,1	2 804,0	16 620,1	19 235,0
TOTAL ACTIF	128 281,2	67 981,2	60 300,1	62 966,6
(1) Dont à moins d'un an	16 466,4			
(2) Dont à moins d'un an	18 420,7			

Passif

(en milliers d'euros)	2025	2024
Capital (dont versé 25 875,3)	25 875,3	25 811,7
Primes	83 853,0	83 786,8
Réserve légale	2 563,2	2 563,2
Autres réserves		
Report à nouveau	(62 457,5)	(66 689,8)
Résultat de l'exercice	2 417,0	4 295,9
CAPITAUX PROPRES	52 250,9	49 767,7
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	-	130,0
Emprunts auprès des établissements de crédit	5 828,5	9 543,9
Dettes financières diverses	-	-
Fournisseurs	662,5	591,1
Dettes fiscales et sociales	1 163,4	1 339,8
Autres dettes	378,4	1 594,1
Produits constatés d'avance	16,4	-
TOTAL DETTES	8 049,2	13 068,9
TOTAL PASSIF	60 300,1	62 966,6

4.2.3 Variation de trésorerie

(en milliers d'euros)	2025	2024
RESULTAT NET	2 417,0	4 295,9
Charges et produits calculés	188,1	(11 069,2)

(en milliers d'euros)	2025	2024
Plus et moins-values de cessions	(141,2)	(14 094,6)
Autres	-	-
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	2 746,3	7 321,3
Variation du besoin en fonds de roulement	1 092,6	(7 687,9)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE (A)	3 838,9	(366,6)
Opérations d'investissement		
Décaissement/acquisition immobilisations incorporelles	(44,3)	-
Décaissement/acquisition immobilisations corporelles	(1,4)	(180,9)
Encaissement/cession immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Décaissement/acquisition immobilisations financières	(629,1)	(1,5)
Encaissement/cession immobilisations financières	87,3	598,0
Encaissement/fusion immobilisations financières	237,5	-
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (B)	(350,0)	415,6
Opérations de financement		
Augmentations de capital ou apports	-	-
Dividendes versés	-	-
Encaissements provenant d'emprunts	-	-
Remboursement d'emprunts	(3 715,4)	(3 504,4)
Variation des autres dettes financières	-	-
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (C)	(3 715,4)	(3 504,4)
VARIATION DE TRESORERIE (D = A + B + C)	(226,5)	(3 455,4)
TRESORERIE A L'OUVERTURE	1 088,6	4 544,4
TRESORERIE A LA CLOTURE	862,3	1 088,6

4.2.4 Notes annexes aux états financiers de la Société

Les notes, tableaux et commentaires ci-après référencés au sommaire de l'annexe font partie intégrante des comptes annuels. L'exercice couvre une période de 12 mois du 1er janvier au 31 décembre 2025.

Les états financiers (bilan, compte de résultat) présentés sont identifiés comme suit :

- le montant net global du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élève à 60 300 075,84 euros ;
- le compte de résultat présenté sous forme de liste dégage un bénéfice de 2 416 969,22 euros.

Les comptes annuels de PRODWAYS GROUP ont été arrêtés par le Conseil d'administration en date du 24 mars 2026. Ils sont soumis à l'approbation de l'Assemblée générale du 17 juin 2026.

Note 1 Principes comptables

Jusqu'au 31.12.2024, la société établissait ses comptes sociaux conformément au règlement ANC n°2014-031. Ce règlement a été modifié par le règlement ANC n°2022-062, relatif à la modernisation des états financiers, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025 et appliqué, pour la première fois, à cet exercice. Les changements introduits par la réglementation comptable et les impacts sur les comptes sociaux sont décrits ci-après.

Ce changement a été appliqué de manière prospective à compter du 1er janvier 2025. Il n'a pas affecté les capitaux propres d'ouverture. Les principaux changements qui résultent de la mise en oeuvre du règlement ANC n°2022-06 au 1^{er} janvier 2025 sont les suivants :

- Le modèle des états financiers et le plan de compte ont été modifiés
- La technique du transfert de charge est supprimée ;
- Le résultat exceptionnel a été redéfini. Désormais, sont comptabilisés en résultat exceptionnel, les produits et les charges directement liés à un événement majeur (susceptible d'avoir une influence sur le jugement des utilisateurs des états financiers) et inhabituel (non lié à l'exploitation normale et courante de l'entité).

L'application de ce nouveau règlement a une incidence sur la présentation du compte de résultat de la Société.

Les principaux impacts pour la Société sont les suivants :

- Reclassement des refacturations auparavant en transferts de charges, en chiffre d'affaires. Les refacturations concernées s'élèvent à 680 milliers d'euros pour l'année 2025.

Les comptes annuels ont été établis avec les hypothèses de base suivantes :

- continuité d'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables ;
- principe de prudence ;
- indépendance des exercices.

Il est fait application des recommandations de l'ANC (Autorité des normes comptables), de l'Ordre des experts-comptables et de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les dettes et créances libellées en devises sont converties en fin d'exercice à leur cours de clôture. La différence de conversion constatée est inscrite au bilan dans les comptes d'écart de conversion actif ou passif. Les pertes latentes éventuelles font l'objet d'une provision.

Les disponibilités libellées en devises sont converties en fin d'exercice à leur cours de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont portés au compte de résultat.

Les principes comptables généralement admis ont été appliqués conformément à la législation française en vigueur à la date d'arrêt des comptes.

Les règles et méthodes comptables appliquées sont identiques à celles utilisées lors de l'exercice précédent, en dehors de l'impact de la loi de modernisation des états financiers.

Note 2 Événements significatifs de l'exercice

Prodways Group a procédé à la Transmission Universelle de Patrimoine de sa filiale Prodways Entrepreneur en date du 13 janvier 2025.

Laurent CARDIN a été nommé Directeur Général en remplacement de Michaël OHANA en date du 3 janvier 2025, puis remplacé par Guillaume DERAISME en date du 1er mai 2025.

Michèle LESIEUR a été nommée Présidente en date du 22 mai 2025, en remplacement de Raphaël GORGE.

Note 3 Notes relatives au compte de résultat

3.1 Produits d'exploitation

PRODWAYS GROUP a réalisé 2 148 milliers d'euros de chiffre d'affaires, par la facturation de prestations de services à ses filiales, dont 307,0 milliers d'euros à l'étranger, ainsi que des refacturations pour 680 milliers d'euros.

3.2 Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation s'élèvent à 4 380,5 milliers d'euros et sont principalement constituées :

- de prestations de services facturées par EXAIL technologie (385 milliers d'euros contre 347 milliers d'euros en 2024) ;
- de prestations de service par sa filiale PRODWAYS CONSEIL pour 1 343,3 milliers d'euros contre 1 158,5 milliers d'euros en 2024
- d'honoraires (1 062,0 milliers d'euros) ;
- de charges de personnel (628,1 milliers d'euros) ;
- de frais de missions et de déplacement (22,5 milliers d'euros).

Les effectifs moyens de l'exercice se répartissent comme suit :

	2025	2024
Effectif moyen employé	0	2,5
Effectif fin de période	0	2
dont cadres et professions supérieures	0	2
dont techniciens et agents de maîtrise	0	0

3.3 Honoraires des Commissaires aux comptes

Pour l'exercice 2025, les honoraires des Commissaires aux comptes de PRODWAYS GROUP s'élèvent à 179 milliers d'euros.

3.4 Rémunération des dirigeants

Les membres du Conseil d'administration de PRODWAYS GROUP se sont vus attribuer 92,5 milliers d'euros de rémunérations.

PRODWAYS GROUP a versé aux Présidents en 2025 une rémunération brute globale de 89 885 euros (75 000 euros de rémunération fixe et 14 885 euros de rémunération variable au titre de 2024). Les rémunérations variables des Présidents au titre de 2025 ont été fixées le 24 mars 2026 à 11 384 euros (Conseil d'administration de PRODWAYS GROUP).

Michèle LESIEUR a été nommée Présidente en date du 22 mai 2025, en remplacement de Raphaël GORGE.

PRODWAYS GROUP a versé aux Directeurs généraux successifs en 2025 une rémunération brute globale de 333 471 euros (150 655 euros de rémunération fixe, 5 748 euros d'avantage en nature et 150 000 € d'indemnités transactionnelles).

Laurent CARDIN a été nommé Directeur Général en remplacement de Michaël OHANA en date du 3 janvier 2025, puis remplacé par Guillaume DERAISME en date du 29 avril 2025.

3.5 Résultat financier

(en milliers d'euros)	2025	2024
Produits financiers de participation ⁽¹⁾	2 909	7 121
Produits nets des placements financiers + intérêts sur comptes courants	547	930
Intérêts et charges assimilés	(273)	(394)
Valeur nette des immobilisations cédées	(141)	
Abandons de créance	0	(8 039)
RESULTAT FINANCIER AVANT PROVISIONS	3 043	(382)
Reprises sur provisions pour dépréciation	321	22 926
Dotations aux provisions pour dépréciation	(422)	(4 744)
RESULTAT FINANCIER	2 941	17 800

(1) Les produits de participation sont composés en 2025 principalement de dividendes reçus de DELTAMED et AVENAO SOLUTIONS 3D.

Comme chaque année, les titres de participation et les comptes courants associés ont fait l'objet de tests d'évaluation. Lorsque les titres de participation et les créances rattachées ont une valeur actuelle inférieure à leur valeur comptable, les titres de participation sont dépréciés avant de procéder à la dépréciation des créances rattachées (sauf si une situation particulière justifie un ordre de dépréciation différent). Ceux-ci sont réalisés par entité juridique. Des dotations de provisions sur titres et comptes courants ont été constatées en net à hauteur de - 83 milliers d'euros. Elles concernent notamment les sociétés PRODWAYS PRINTERS et PODO 3D et sont compensées par la reprise sur la société PRODWAYS RAPID ADDITIVE FORGING.

3.6 Résultat exceptionnel

(en milliers d'euros)	2025	2024
Produits exceptionnels sur opération de gestion	0	10
Produits de cession des immobilisations	0	482
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(49)	(0)
Valeur nette des actifs cédés	0	(14 576)
RESULTAT EXCEPTIONNEL AVANT PROVISIONS	(49)	(14 085)
Reprises sur provisions pour dépréciation		
Dotations aux provisions pour dépréciation		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(49)	(14 085)

Le résultat exceptionnel de 2025 correspond au solde du litige Exponent, provisionné dans les comptes 2024 à hauteur de 130k€.

Le résultat exceptionnel était de -14.08 millions d'euros en 2024 correspondant aux cessions de SOLIDSCAPE et CRISTAL compensé par les reprises de provisions dans le résultat financier pour +14.6 millions d'euros.

3.7 Impôt sur les sociétés

PRODWAYS GROUP est devenue mère d'un groupe d'intégration fiscale depuis le 1^{er} janvier 2018 constitué des sociétés suivantes :

Société	Date d'entrée
PRODWAYS PRINTERS SAS	1 ^{er} janvier 2018
INITIAL	1 ^{er} janvier 2018
PRODWAYS RAPID ADDITIVE FORGING	1 ^{er} janvier 2018
PRODWAYS 2	1 ^{er} janvier 2018

Société	Date d'entrée
AVENAO SOLUTIONS 3D	1 ^{er} janvier 2018
3D SERVICAD	1 ^{er} janvier 2018
INTERSON PROTAC	1 ^{er} janvier 2020
PRODWAYS CONSEIL	1 ^{er} janvier 2021
PODO 3D	1 ^{er} janvier 2022
AUDITECH INNOVATIONS	1 ^{er} janvier 2023

Au 31 décembre 2025, le résultat fiscal de l'ensemble intégré est une perte qui s'établit à 708 milliers d'euros.

En l'absence d'intégration fiscale, le résultat fiscal de l'année 2025 de la Société est un bénéfice qui s'établit à 985 milliers d'euros.

Un produit d'impôt constaté de 905.5 milliers d'euros résulte de l'intégration fiscale.

Le déficit reportable de l'intégration fiscale s'élève à 26.8 millions d'euros tandis que celui de PRODWAYS GROUP né avant l'intégration fiscale s'élève à 0,4 million d'euros.

Note 4 Notes relatives au tableau de flux de trésorerie

4.1 Flux générés par l'activité

La variation de besoin en fonds de roulement s'élève à un montant favorable de 1 092,6 milliers d'euros. Cette ressource s'explique notamment par la diminution de l'en-cours des comptes courants nets sur les filiales à hauteur de 1 179.7 milliers d'euros.

4.2 Flux générés par les opérations d'investissement

En 2023, PRODWAYS GROUP a lancé un programme de modernisation de ses systèmes d'information avec deux projets : un logiciel comptable pour l'ensemble des filiales françaises ainsi qu'un SIRH. A date, les deux projets ont été déployés sur l'ensemble des filiales.

En 2024, PRODWAYS GROUP a poursuivi avec le développement d'un CRM Groupe. Ce projet est finalisé au 31 décembre 2025.

La fusion avec PRODWAYS ENTREPRENEURS a permis à PRODWAYS GROUP d'encaisser 237.5 milliers d'euros en 2025.

4.3 Flux générés par les opérations de financement

En 2020, PRODWAYS GROUP a bénéficié des mesures d'accompagnement de la crise sanitaire mises en place par l'État. Dans cette perspective, 7,2 millions d'euros de Prêts Garantis par l'État ont été souscrits, encaissés en septembre 2020 et le remboursement se réalisera sur 4 ans après un différé d'un an. Les remboursements ont commencé fin 2023.

En 2023, PRODWAYS GROUP a refinancé l'acquisition de CREABIS et souscrit 3 emprunts auprès de 3 banques pour un total de 4,4 millions d'euros.

En 2023, PRODWAYS GROUP a refinancé l'acquisition d'AUDITECH INNOVATIONS et souscrit 3 emprunts auprès de 3 banques pour un total de 4,9 millions d'euros.

En 2024 et 2025 seuls les remboursements de ces prêts sont à noter.

Note 5 Notes relatives au bilan

5.1 Actif immobilisé

Les titres de participations figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition, déduction faite des éventuelles dépréciations estimées nécessaires.

Une dépréciation est éventuellement constituée sur la base de la valeur d'utilité des titres, qui représente ce qu'il serait acceptable de décaisser pour acquérir ces titres. La valeur d'utilité est estimée en fonction de la valeur de la quote-part des capitaux propres à la clôture de l'exercice des entités concernées, mais aussi en fonction de leurs résultats et perspectives de rentabilité à court terme. Cela implique d'utiliser des projections de flux de trésorerie.

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Ouverture 31/12/2024	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice 31/12/2025
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Savoir-faire industriel	80,0	0,0	0,0	80,0
Logiciels	352,2	43,6	0,0	395,8

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Ouverture 31/12/2024	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice 31/12/2025
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	505,9	0,0	0,0	505,9
Matériels de bureau et informatique	36,2	1,4	3,9	33,7
Immobilisations en cours	0,0	0,7	0,0	0,7
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres de participation	107 220,7	656,5	841,8	107 035,4
Prêts	234,3	0,0	87,5	146,8
Autres immobilisations financières	29,4	1,1	0,0	30,5
TOTAUX	108 458,8	703,3	933,2	108 228,9

Les augmentations de l'exercice concernent notamment l'augmentation de capital de PRODWAYS PRINTERS pour 0,5 million d'euros compensée par l'annulation des titres PRODWAYS ENTREPRENEURS (tupée dans PRODWAYS GROUP) pour 0,7 Million d'euros.

Amortissements (en milliers d'euros)	Ouverture 31/12/24	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice 31/12/25
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Savoir-faire industriel	80,0			80,0
Logiciels	97,1	99,7		196,8
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	159,8	49,0		208,8
Matériels de bureau et informatique	24,3	6,9	3,2	28,0
TOTAUX	361,2	155,6	3,2	513,6

	Durée d'amortissement	Mode d'amortissement
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Savoir-faire industriel	5 ans	Linéaire
Logiciels	De 1 à 3 ans	Linéaire
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Installations techniques, matériels et outillages industriels	De 5 à 10 ans	Linéaire
Matériels de bureau et informatique	3 ans	Linéaire

Valeurs nettes (en milliers d'euros)	Ouverture 31/12/2024	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice 31/12/2025
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Savoir-faire industriel	0,0	0,0	0,0	0,0
Logiciels	255,1	43,6	99,8	198,9
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	346,2	0,0	49,1	297,1
Matériels de bureau et informatique	11,9	1,4	7,6	5,7
Immobilisations en cours	0,0	0,7	0,0	0,7
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres de participation	42 854,6	656,5	1 126,5	42 384,6
Prêts	243,3		87,5	146,8

Valeurs nettes (en milliers d'euros)	Ouverture 31/12/2024	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice 31/12/2025
Autres immobilisations financières	29,4	629,4	12,7	646,1
TOTAUX	43 731,6	1 331,6	1 383,2	43 680,0

Dépréciations immobilisations (en milliers d'euros)	Ouverture 31/12/24	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Fin d'exercice 31/12/25
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Savoir-faire industriel	-			-
Logiciels	-			-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	-			-
Matériels de bureau et informatique	-			-
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres de participation	64 366,0	425,5	140,8	64 650,7
Prêts	-			-
Autres immobilisations financières	-	12,7		12,7
TOTAUX	64 366,0	438,2	140,8	64 663,4

5.2 État des échéances des créances

(en milliers d'euros)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Prêts	146,8	146,8	
Créances liées à des participations			
Autres immobilisations financières	658,8		658,8
Avances et acomptes versés sur commande	1,9		1,9
Créances clients	5 516,6	5 516,6	
Sécurité sociale et autres organismes	0,1	0,1	
Etat et autres collectivités publiques :			
• Impôt sur les bénéfices	957,7	957,7	
• Taxe sur la valeur ajoutée	171,4	171,4	
Groupe et associés	11 287,4	11 287,4	
Débiteurs divers	487,6	487,6	
Charges constatées d'avance	139,2	139,2	
TOTAUX	19 367,5	18 706,7	660,7

Le poste « Groupe et associés » comprend des avances en compte courant accordées à des filiales.

Produits à recevoir : 1.4 milliers d'euros.

5.3 Capitaux propres

5.3.1 Variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)	Début d'exercice	Augmentation ou réduction de capital	Affectation du résultat	TUP	Fin d'exercice
Capital	25 811,7	63,6			25 875,3

(en milliers d'euros)	Début d'exercice	Augmentation ou réduction de capital	Affectation du résultat	TUP	Fin d'exercice
Primes	83 786,8			66,1	83 852,9
Réserve légale	2 563,2				2 563,2
Autres réserves	0,0				0,0
Report à nouveau	(66 689,8)	(63,6)	4 295,9		(62 457,5)
Résultat N-1	4 295,9		(4 295,9)		0,0
TOTAUX	49 767,8	0,0	0,0	66,1	49 833,9
Résultat de l'exercice					2 417,0
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES					
A LA CLOTURE	49 767,8	0,0	0,0	66,1	52 250,9

Au 31 décembre 2025, le capital social de PROWDAYS GROUP se compose de 51 750 524 actions d'une valeur nominale de 0,5 euro, soit un capital social de 25 875 262 euros.

5.3.2 Actions potentielles

En janvier 2019, PROWDAYS GROUP a émis un plan d'attribution gratuite d'actions en 2 tranches en faveur des collaborateurs du Groupe. L'ensemble de ces deux plans représentait un potentiel de 802 800 actions. En janvier 2021, 186 408 actions ont été attribuées, générant une augmentation de capital de 93 204 euros. Au 31 décembre 2023, compte tenu des annulations déjà effectuées, il restait un potentiel de 103 392 actions attribuables. Ces dernières ont toutes été attribuées début 2023 et le plan est désormais caduc.

En janvier 2021, PROWDAYS GROUP a émis un plan d'attribution gratuite d'actions en deux tranches, en faveur des collaborateurs du Groupe. Dans le cadre d'un plan collectif chaque collaborateur d'une société française présent s'est vu attribuer 50 actions potentielles conditionnées uniquement à une condition de présence. Dans le cadre d'un plan sélectif réservé à 16 personnes, 532 500 actions ont été attribuées, l'acquisition définitive de ces actions étant conditionnée à l'atteinte d'objectifs de performance du Groupe en 2021 et 2023 et de conditions de présence. L'ensemble de ces deux plans représentait à l'origine un total de 550 550 actions potentielles. Compte tenu des annulations déjà effectuées, il reste au 31 décembre 2022 un total de 255 981 actions potentielles. Ces actions ont été attribuées en 2023. Ce plan est désormais caduc.

En février 2023, PROWDAYS GROUP a émis un plan d'attribution gratuite d'actions en deux tranches, en faveur des collaborateurs du Groupe. Dans le cadre d'un plan collectif chaque collaborateur d'une société française présent s'est vu attribuer 50 actions potentielles conditionnées uniquement à une condition de présence. Dans le cadre d'un plan sélectif réservé à 16 personnes, 545 700 actions ont été attribuées, l'acquisition définitive de ces actions étant conditionnée à l'atteinte d'objectifs de performance du Groupe en 2023 et 2024 et de conditions de présence. L'ensemble de ces deux plans représentait à l'origine un total de 564 550 actions potentielles. Compte tenu des annulations déjà effectuées, il restait au 31 décembre 2024 un total de 131 550 actions potentielles ; sachant que le Conseil a décidé de lever la condition de présence de M. Ohana et l'acquisition par ce dernier de 66 000 actions. Ces actions ont été attribuées en 2025. Ce plan est désormais caduc.

5.4 Provisions

Rubriques (a)	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
(en milliers d'euros)					
Provisions pour risques	130	-	49,5	80,5	-
Provisions pour charges	-	-	-	-	-
TOTAL	130	-	49,5	80,5	-

5.5 Dépréciations des immobilisations

Non applicable

5.6 Ventilation des augmentations et diminutions des postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations

Concernant les postes d'immobilisations

1 – Développement de la colonne "Augmentations » du tableau présenté à l'article 832-1	Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
		Virements		Entrées		
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Savoir-faire industriel	-					
Logiciels	43,6			43,6		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Installations techniques, matériels et outillages industriels	-					
Matériels de bureau et informatique	1,4			1,4		
Immobilisations en cours	0,7			0,7		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
Titres de participation	656,5		515,7		140,8	
Prêts	-					
Autres immobilisations financières	1,1			1,1		
TOTAUX	703,3	-	515,7	46,8	140,8	-
2 – Développement de la colonne "Diminutions » du tableau présenté à l'article 832-1	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
		Virements		Sorties		
		De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Savoir-faire industriel	-					
Logiciels	-					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Installations techniques, matériels et outillages industriels	-					
Matériels de bureau et informatique	3,9			3,9		
Immobilisations en cours						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
Titres de participation	841,8	701,0				140,8
Prêts	87,5			87,5		
Autres immobilisations financières	-					
TOTAUX	933,2	701,0	-	91,4	-	140,8

Concernant les amortissements				
Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations			
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Savoir-faire industriel				
Logiciels		99,7		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Installations techniques, matériels et outillages industriels		49		
Matériels de bureau et informatique		6,9		
TOTAUX	-	155,6	-	-
Diminutions de l'exercice		Ventilation des diminutions		

	Eléments transférés à l'actif circulant	Eléments cédés	Eléments mis hors service
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Savoir-faire industriel			
Logiciels			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Installations techniques, matériels et outillages industriels			
Matériels de bureau et informatique		3,2	
TOTAUX	-	3,2	-

Concernant les dépréciations

	Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
		Virements De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Entrées Apports	Créations
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Savoir-faire industriel						
Logiciels						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Installations techniques, matériels et outillages industriels						
Matériels de bureau et informatique						
Immobilisations en cours						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
Titres de participation	425,5			284,7	140,8	
Prêts						
Autres immobilisations financières	12,7			12,7		
TOTAUX	438,2	-	-	297,4	140,8	

	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
		Virements		Sorties		
		De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Savoir-faire industriel						
Logiciels						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Installations techniques, matériels et outillages industriels						
Matériels de bureau et informatique						
Immobilisations en cours						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
Titres de participation	140,8					140,8
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAUX	140,8	-	-	-	-	140,8

5.7 Endettement financier net

5.7.1 Trésorerie disponible

Le cas échéant, les valeurs mobilières sont inscrites au bilan pour leur coût d'acquisition. Les intérêts courus acquis sur compte à terme sont enregistrés dans les produits financiers de placement. Une provision pour dépréciation serait constituée si la valeur liquidative était inférieure au coût d'acquisition.

Les « Disponibilités » figurent à l'actif du bilan au 31 décembre 2025 pour un montant de 1 490,5 milliers d'euros.

PRODWAYS GROUP détient 1 196 218 actions propres dans le cadre de son contrat de liquidité animé par TPICAP. Au 31 décembre 2025 la valeur des actions détenues s'élève à 685,9 milliers d'euros, leur valeur de marché est de 659,6 milliers d'euros.

5.7.2 Dettes financières

PRODWAYS GROUP a souscrit en 2020 trois Prêts garantis par l'État pour un total de 7,2 millions d'euros. En 2022, PRODWAYS GROUP a souscrit 3 emprunts pour refinancer l'acquisition de CREABIS pour un montant total de 4,4 millions d'euros puis 4,9 millions d'euros en 2023 pour financer l'acquisition d'AUDITECH INNOVATION. Seul le remboursement de ces emprunts a impacté ce poste en 2024 et 2025.

5.8 Dettes d'exploitation et autres dettes

État des échéances des dettes

(en milliers d'euros)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Fournisseurs et comptes rattachés	662,5	662,5	
Personnel et comptes rattachés	181,0	181,0	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	84,2	84,2	
État et autres collectivités publiques :			
• Impôt sur les bénéfices			
• Taxe sur la valeur ajoutée	894,1	894,1	
• Autres impôts, taxes et assimilés	4,2	4,2	
Groupe et associés	375,0		375,0
Autres dettes	3,4	3,4	
TOTAUX	2 204,3	1 829,3	375,0

Charges à payer : 456,3 milliers d'euros dont 174,8 milliers d'euros de factures non parvenues, 250 milliers d'euros de dettes sociales.

Note 6 Opérations avec les entreprises et les parties liées

Les parties liées sont les personnes (administrateurs, dirigeants de PRODWAYS GROUP ou des principales filiales) ou les sociétés détenues ou dirigées par ces personnes. Toutes les transactions avec les entreprises et parties liées sont conclues à des conditions normales de marché.

Les montants nets relatifs aux entreprises liées inclus dans les postes du bilan et du compte de résultat de PRODWAYS GROUP SA de l'exercice clos le 31 décembre 2025 sont les suivants :

(en milliers d'euros)	Filiales	EXAIL TECHNOLOGIES	GORGÉ SAS
BILAN			
Intérêts courus	0,2	-	
Prêts	146,8	-	
Dépôt de garantie	-	-	
Clients et comptes rattachés	5 516,6	-	
Comptes courants débiteurs	11 287,4	-	
Fournisseurs	124,2	128,9	
Avances reçues	3,4		
Comptes courants créditeurs	-	-	
Produits constatés d'avance	16,4		

(en milliers d'euros)	Filiales	EXAIL TECHNOLOGIES	GORGÉ SAS
COMPTE DE RESULTAT			
Produits d'exploitation	2 825,9	-	
Autres produits	-	-	
Achats et charges externes	1 417,9	385,2	
Charges de personnel	9,0		
Produits de participation	2 909,0	-	
Autres produits financiers	545,7	-	
Charges financières	24,2	-	
Charges exceptionnelles	-	-	

Note 7 Engagements hors bilan

7.1 Engagements hors bilan liés à l'activité courante

Néant.

7.2 Engagements donnés

PRODWAYS GROUP a cédé en date du 9 février 2024 l'ensemble des actions composant le capital de la société CRISTAL.

Les garanties suivantes ont été données lors de cette cession :

- la perte de chiffre d'affaires liée à des ruptures anticipées de contrats fera l'objet d'une indemnisation ;
- PRODWAYS GROUP se porte garant des incidences que pourrait avoir le litige EXPO-DENT sur les comptes de la société CRISTAL.

Ce litige provisionné à hauteur de 130 milliers d'euros au 31 décembre 2024 a été soldé en 2025.

PRODWAYS GROUP s'est engagé à porter caution à la société PODO 3D et notamment vis-à-vis d'INITIAL jusqu'à l'assemblée générale de PODO 3D approuvant ses comptes 2025.

7.3 Engagements reçus

PRODWAYS GROUP a acquis en juillet 2021 l'ensemble des actions composant le capital de la société CREABIS. Les vendeurs ont consenti une garantie d'actif et de passif d'une durée de cinq ans plafonnée au prix d'acquisition.

PRODWAYS GROUP a cédé en date du 10 avril 2024 l'ensemble des actions composant le capital de la société SOLIDSCAPE. Dans le cadre de cette cession l'acheteur a pris l'engagement, pendant 5 ans à compter de la date de cession, de payer à PRODWAYS GROUP la part de l'avantage fiscal qu'il retirerait de l'utilisation du déficit fiscal existant.

PRODWAYS GROUP a mis en place une couverture de taux pour les prêts souscrits.

7.4 Covenants financiers

Les emprunts dont dispose PRODWAYS GROUP sont assortis selon les cas de clause de changement de contrôle et/ou de covenant financier applicable en cas de tirage respectés au 31/12/2025.

7.5 Nantissements, garanties et sûretés

Néant.

7.6 Indemnités de fin de carrière

Néant.

Note 8 Filiales et participations

Informations financières Filiales et participations (en milliers d'euros)	Capitaux propres (2) (3)	Quote-part du capital détenu (en pourcentage)	Brute	Nette	Montant net des prêts et avances consentis par la société (4) (5)	Montant des engagements par la société (4)	Chiffre d' affaires hors taxe du dernier exercice clos (3) (4)	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos (3) (4)	Dividendes encaissés par la société au cours de l' exercice (4)	Observations
Renseignements concernant les filiales (+ de 50 % du capital détenu par la société)										
1. Renseignements détaillés pour chaque filiale (1)										
DELTA MED	5 682	100%	7 066	7 066			11 372	1 685	2 000	
INTERSON PROTAC	2 657	100%	6 619	6 619	3 826		8 535	-411		
INITIAL	-80	100%	12 000	12 000	5 467		11 277	-402		
AVENAO SOLUTIONS 3D	1 982	100%	16 466	16 466			23 659	1 436	909	
2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au 1			64 884	233	668					
A. Total des filiales			107 035	42 384	9 961				2 909	
Renseignements concernant les participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)										
1. Renseignements détaillés pour chaque participation (1)										
2. Renseignements globaux pour les participations non reprises au 1										
B. Total des participations										
C. Total des filiales et participations (A+B)			107 035	42 384	9 961					
(1) Dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication										
(2) Dans la monnaie locale d'opération										
(3) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels qu'ils ne soient pas rendus public suivant les dispositions prévues pour les micro-entreprises à l'article L.232-25 du Code de commerce, ces colonnes peuvent ne pas être renseignées.										
(4) En Keuros										
(5) Sous déduction des dépréciations le cas échéant										

Note 9 Autres informations

9.1 Identité de la société mère consolidant les comptes

PRODWAYS GROUP établit des comptes consolidés.

9.2 Événements postérieurs à l'exercice

PRODWAYS GROUP a signé un accord en vue de la cession de son activité Software, portée par sa filiale AvenAo Solution 3D. Cette opération est soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires convoquée le 24 avril 2026.

Dans l'hypothèse d'une approbation de cette cession, le Conseil d'administration a décidé de proposer la redistribution aux actionnaires d'une part significative du produit de cession, pour un montant de 20 M€, sous la forme d'une offre publique de rachat d'actions, sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires nécessaires.

Depuis la date de clôture, le contexte géopolitique au Moyen-Orient s'est dégradé. A la date d'arrêté des comptes individuels, la Direction n'a pas identifié d'impact significatif sur la situation financière, la performance ou les flux de trésorerie du Groupe.

4.1 ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2025

Les états financiers consolidés du Groupe sont établis conformément au référentiel IFRS publié par l'International Accounting Standards Board (IASB) et tel qu'approuvé par l'Union européenne. Les principes comptables sont exposés en détail dans les notes annexes aux états financiers consolidés, note 4.1.6.

4.1.1 Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2025	31/12/2024 - Retraité	31/12/2024 - Publié
CHIFFRE D'AFFAIRES	3.2	40 943	45 054	58 669
Production immobilisée		500	427	427
Production stockée		(630)	201	201
Autres produits de l'activité		399	627	649
Achats consommés		(19 698)	(24 418)	(27 022)
Charges de personnel		(18 835)	(20 366)	(27 080)
Impôts et taxes		(371)	(323)	(448)
Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises	4.3	(3 905)	(2 751)	(3 096)
Autres produits et charges d'exploitation		268	83	(160)
RESULTAT D'EXPLOITATION		(1 331)	(1 466)	2 138
Autres éléments du résultat opérationnel	3.1	(684)	(732)	(870)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées		-	-	-
RESULTAT OPERATIONNEL		(2 015)	(2 198)	1 268
Intérêts financiers relatifs à la dette brute		(437)	(473)	(495)
Produits financiers relatifs à la trésorerie et équivalents		2	(79)	(79)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET (A)	8.2	(435)	(552)	(574)
Autres produits financiers (B)		315	397	400
Autres charges financières (C)		(337)	(22)	(25)
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS (D = A + B + C)	8.2	(456)	(177)	(199)
Impôt sur le résultat	9.1 & 9.2	8	270	(457)
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES		(2 464)	(2 104)	613
Résultat net des activités non poursuivies		2 353	2 717	-
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		(111)	613	613
RÉSULTAT ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES DE LA MERE		(218)	545	545
RÉSULTAT ATTRIBUABLE AUX PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE		105	68	68
Nombre moyen d'actions	10.2	50 554 306	51 576 200	51 576 200
Résultat net par action, en euros	10.2	(0,004)	0,011	0,011
Résultat net par action dilué, en euros	10.2	(0,004)	0,011	0,011

4.1.2 État du résultat global

(en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024
RÉSULTAT NET	(111)	613
Écarts de conversion	(2)	(124)
Impôts sur écarts de conversion	-	-
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	143	136
Impôts sur les écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	(36)	(31)
TOTAL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	105	(19)
dont éléments recyclables ultérieurement en résultat	(2)	(124)
dont éléments non recyclables ultérieurement en résultat	107	105
RÉSULTAT GLOBAL	(6)	594
Résultat global attribuable aux actionnaires de la mère	(112)	526
Résultat global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	106	68

4.1.3 État de la situation financière consolidée

Actif

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2025	31/12/2024
ACTIFS NON-COURANTS		41 917	59 267
Écarts d'acquisition	6.1	24 494	39 056
Autres immobilisations incorporelles	6.2	2 950	5 697
Immobilisations corporelles	6.3	6 811	7 646
Droits d'utilisation		6 252	5 602
Participations dans les entreprises associées		-	-
Autres actifs financiers		356	832
Actifs d'impôt différé	9.2	1 054	434
ACTIFS COURANTS		20 355	39 322
Stocks nets	4.4	4 393	5 251
Créances clients nettes	4.5	5 258	13 902
Actifs sur contrats	4.5	541	-
Autres actifs courants	4.6	4 428	7 604
Actifs d'impôt exigible	9.1	425	510
Trésorerie et autres équivalents	8.1	5 310	12 055
ACTIFS DESTINÉS À LA VENTE		35 124	
TOTAL ACTIF		97 396	98 589

Passif et capitaux propres

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES, PART DU GROUPE		53 338	53 466
Capital social ⁽¹⁾	10.1	25 875	25 812
Primes ⁽¹⁾		86 369	86 303
Réserves et résultats consolidés ⁽²⁾		(58 906)	(58 649)
INTÉRÊTS ATTRIBUABLES AUX PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE		214	160
PASSIFS NON COURANTS		12 420	15 221
Provisions long terme	5.3	474	692
Dettes financières à long terme - part à plus d'un an	8.1	6 565	10 227
Dettes de loyer - part à plus d'un an	8.1	5 291	4 201
Passifs d'impôt différé	9.2	90	101
PASSIFS COURANTS		14 486	29 742
Provisions court terme	11	639	623
Dettes financières à long terme - part à moins d'un an	8.1	3 879	4 462
Dettes de loyer - part à moins d'un an	8.1	1 322	1 548
Dettes fournisseurs d'exploitation	4.5	3 212	9 812
Passifs sur contrats	4.3	393	432
Autres passifs courants	4.7	5 038	12 816
Passifs d'impôt exigible	9.1	3	52
PASSIFS DESTINÉS À LA VENTE		16 938	
TOTAL PASSIF		97 396	98 589

(1) De l'entreprise mère consolidante.

(2) Y compris résultat de l'exercice.

4.1.4 Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2025	2024 - Retraité	2024 - Publié
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES		(2 464)	(2 104)	613
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES		2 353	2 717	
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		(111)	613	613
Charges et produits calculés		3 583	1 769	2 174
Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution		201	822	822

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2025	2024 - Retraité	2024 - Publié
Elim. du résultat des mises en équivalence		-	-	-
Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution et charges et produits calculés des activités abandonnées		611	405	
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (AVANT NEUTRALISATION DU COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET DES IMPÔTS)		4 282	3 609	3 609
<i>Dont activités poursuivies</i>		<i>1 320</i>	<i>487</i>	
Elim. de charge liée au coût de l'endettement financier net	8.2	436	552	574
Elim. de la charge (produit) d'impôt	9.1	(8)	(270)	457
Elim. de la charge d'impôts et intérêts financiers payés liés aux activités abandonnées		747	750	
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (APRÈS NEUTRALISATION DU COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET DES IMPÔTS)		5 457	4 641	4 640
<i>Dont activités poursuivies</i>		<i>1 748</i>	<i>769</i>	
Impôts payés		(61)	(88)	(781)
Variation du besoin en fonds de roulement	7.2	689	198	504
Impôts et intérêts financiers payés et variation du BFR liés aux activités abandonnées		(1 025)	(388)	
FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ (A)		5 060	4 362	4 363
<i>Dont activités poursuivies</i>		<i>2 381</i>	<i>879</i>	
Opérations d'investissement				
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(764)	(880)	(959)
Acquisition d'immobilisations corporelles		(656)	(454)	(478)
Cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		104	10	10
Acquisition d'immobilisations financières		(79)	(3)	(8)
Cession d'immobilisations financières		39	40	40
Trésorerie nette acquisition/cession de filiales	7.3	-	192	192
Opérations d'investissement des activités abandonnées		(258)	(127)	
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT (B)		(1 614)	(1 202)	(1 203)
<i>Dont activités poursuivies</i>		<i>(1 356)</i>	<i>(1 075)</i>	
Opérations de financement				
Augmentation de capital		-	-	-
Dividendes payés aux actionnaires du groupe		-	-	-
Dividendes payés aux minoritaires		(51)	-	-
Autres opérations portant sur le capital	7.4	(22)	(560)	(560)
Emission d'emprunts	8.1	266	-	-

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2025	2024 - Retraité	2024 - Publié
Remboursement d'emprunts et dettes de loyer	8.1 & 8.3	(5 907)	(6 003)	(6 335)
Coût de l'endettement financier net décaissé/versé		(408)	(589)	(591)
Opération de financement des activités abandonnées		(387)	(353)	
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (C)		(6 509)	(7 485)	(7 486)
<i>Dont activités poursuivies</i>		<i>(6 122)</i>	<i>(7 132)</i>	
FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS POURSUIVIES (D = A + B + C)		(5 097)	(7 328)	(4 326)
FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS NON POURSUIVIES		2 031	3 061	57
VARIATION DE TRÉSORERIE		(3 063)	(4 269)	(4 269)
Incidence de la variation des taux de change		(2)	10	10
TRÉSORERIE D'OUVERTURE	8.1.2 & 8.2	11 957	16 216	16 216
<i>Dont trésorerie et équivalents de trésorerie nets des activités poursuivies</i>		<i>7 043</i>	<i>11 710</i>	
<i>Dont trésorerie et équivalents de trésorerie nets des activités abandonnées</i>		<i>4 914</i>	<i>4 506</i>	
TRÉSORERIE DE CLÔTURE	8.1.2 & 8.2	8 893	11 957	11 957
<i>Dont trésorerie et équivalents de trésorerie nets des activités poursuivies</i>		<i>5 250</i>	<i>7 043</i>	
<i>Dont trésorerie et équivalents de trésorerie nets des activités abandonnées</i>		<i>3 643</i>	<i>4 914</i>	

4.1.5 Variation des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros)	Part du Groupe ou des propriétaires de la société mère				Capitaux propres - attribuable aux actionnaires de la société mère	Capitaux propres - attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
	Capital	Primes liées au capital	Actions autocontrôle	Réserves et résultats consolidés			
Capitaux propres clôture 2023	25 812	86 200	(187)	(58 388)	53 437	92	53 529
Opérations sur le capital	-	-	-	-	-	-	-
Plan d'attribution gratuite et de souscriptions d'actions	-	103	-	-	103	-	103
Opérations sur actions d'autocontrôle	-	-	(802)	-	(802)	-	(802)
Autres	-	-	-	2	2	-	2
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice	-	-	-	545	545	68	613

(en milliers d'euros)	Part du Groupe ou des propriétaires de la société mère				Capitaux propres - attribuable aux actionnaires de la société mère	Capitaux propres - attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
	Capital	Primes liées au capital	Actions autocontrôle	Réserves et résultats consolidés			
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	(19)	(19)	-	(19)
RÉSULTAT GLOBAL	-	-	-	526	526	68	594
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture 2024	25 812	86 303	(789)	(57 860)	53 466	160	53 626
Opérations sur le capital	-	-	-	-	-	-	-
Plan d'attribution gratuite et de souscriptions d'actions	63	66	-	(150)	(21)	-	(21)
Opérations sur actions d'autocontrôle	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	5	5	-	5
Dividendes	-	-	-	-	-	(51)	(51)
Résultat net de l'exercice	-	-	-	(218)	(218)	105	(113)
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	106	106	-	106
RÉSULTAT GLOBAL	-	-	-	(111)	(111)	105	(6)
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE 2025	25 875	86 369	(789)	(58 117)	53 338	214	53 552

4.1.6 Notes annexes aux états financiers consolidés

Note 1 Principes comptables

Les états financiers consolidés de PRODWAYS GROUP pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 comprennent :

- les états financiers de la société PRODWAYS GROUP ;
- les états financiers de ses filiales ;
- la quote-part dans l'actif net et dans le résultat des sociétés mises en équivalence (coentreprises et entreprises associées).

Les comptes consolidés de PRODWAYS GROUP de l'exercice 2025 ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 24 mars 2026. Ils seront soumis à l'approbation de la prochaine Assemblée générale ordinaire des actionnaires.

1.1 Référentiel appliqué

Les principes comptables retenus pour la préparation des états financiers consolidés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2025. Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 à l'exception des nouvelles normes, normes révisées et interprétations applicables à compter du 1^{er} janvier 2025.

Conformément au règlement européen CE n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes comptables internationales, les états financiers consolidés du Groupe ont été établis selon les principes définis par l'IASB (International Accounting Standards Board), tels qu'adoptés par l'Union européenne.

Le référentiel international comprend les normes IFRS (International Financial Reporting Standards), les normes IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations SIC (Standard Interpretations Committee) et IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

À la clôture de l'exercice, il n'existe pas de différence impactant le Groupe entre le référentiel utilisé et les normes adoptées par l'IASB dont l'application est obligatoire à l'exercice présenté.

Les principes comptables appliqués restent inchangés par rapport à ceux de l'exercice précédent, à l'exception des textes suivants, appliqués par le Groupe depuis le 1er janvier 2025 :

- Modifications d'IAS 21 : « Absence de convertibilité »

Ces normes, amendements ou interprétations n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers consolidés clos au 31 décembre 2025.

Pour l'exercice 2025, le Groupe n'a décidé l'application anticipée d'aucune autre norme, interprétation ou amendement.

Les nouvelles normes, modifications et interprétations publiées par l'IASB mais qui ne sont pas encore appliquées par le Groupe sont les suivantes :

Texte	Date d'entrée en vigueur obligatoire prévue par l'IASB	Texte adopté par l'Union européenne à date
Modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7 : « Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers »	01/01/2026	OUI
Modifications d'IFRS 1, d'IFRS 7, d'IFRS 9, d'IFRS 10 et d'IAS 7 découlant des « Améliorations annuelles des Normes IFRS de comptabilité – Volume 11 »	01/01/2026	OUI
Modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7 : « Contrats référençant de l'électricité dépendant de facteurs naturels »	01/01/2026	OUI
Norme IFRS 18 : « Etats financiers : Présentation et informations à fournir »	01/01/2027	NON
Norme IFRS 19 : « Filiales n'ayant pas d'obligation d'information du public : Informations à fournir » et modifications ultérieures	01/01/2027	NON
Modifications d'IAS 21 : « Effets des variations des cours des monnaies étrangères : Conversion dans une monnaie de présentation qui est celle d'une économie hyperinflationniste »	01/01/2027	NON

Le processus de détermination par le Groupe des impacts potentiels des normes non applicables au 31 décembre 2025 sur les comptes consolidés du Groupe est en cours. A ce stade de l'analyse, le Groupe n'attend aucun impact matériel sur ses états financiers consolidés.

1.2 Bases de préparation

Les états financiers sont présentés en euros et sont arrondis au millier le plus proche.

Les états financiers sont préparés selon le principe du coût historique, à l'exception des instruments dérivés et des titres non consolidés qui ont été évalués à leur juste valeur. Les passifs financiers sont évalués selon le principe du coût amorti. Les valeurs comptables des actifs et passifs couverts et de leurs instruments de couverture sont évaluées à la juste valeur.

La préparation des états financiers implique que la Direction du Groupe ou des filiales procède à des estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants d'actifs et de passifs inscrits au bilan consolidé, les montants de charges et de produits du compte de résultat et les engagements relatifs à la période arrêtée. Les résultats pourraient être différents si la réalité différait des hypothèses et estimations retenues.

Ces hypothèses concernent principalement :

- l'évaluation de la valeur recouvrable des actifs dont les créances client ou d'impôt différé ;
- l'évaluation des frais de recherche et développement (voir notes 6.2 et 6.4) ;
- l'évaluation des provisions pour risques et charges (voir note 11) ;

- l'évaluation des résultats à terminaison des affaires en cours ;
- l'évaluation des engagements de retraite (hypothèses décrites à la note 5.3).

Les sociétés intégrées exerçant leur activité dans des secteurs différents, les règles de valorisation et de dépréciation de certains postes sont spécifiques au contexte de chaque entreprise.

L'exposition actuelle des activités du Groupe aux conséquences du changement climatique est très limitée. Par conséquent, à ce stade, les impacts du changement climatique sur les états financiers ne sont pas significatifs.

Note 2 Périmètre de consolidation

2.1 Principes comptables liés au périmètre de consolidation

2.1.1 Méthode de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe détient, directement ou indirectement, le contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Les sociétés dans lesquelles le Groupe a une influence notable sont consolidées par mise en équivalence. L'influence notable est présumée établie lorsque le Groupe détient plus de 20 % des droits de vote.

Les acquisitions ou cessions de sociétés intervenues en cours d'exercice sont prises en compte dans les états financiers consolidés à partir de la date de prise d'effet du contrôle exclusif ou de l'influence notable ou jusqu'à la date de perte de ceux-ci. Toutes les transactions significatives entre les filiales consolidées sont éliminées, de même que les résultats internes au Groupe (plus-values, profits sur stocks, dividendes).

La consolidation est réalisée à partir de comptes ou de situations au 31 décembre.

La liste des filiales et participations consolidées est présentée en note 13.

2.1.2 Conversion des états financiers des sociétés étrangères

La devise d'établissement des comptes consolidés est l'euro.

Les états financiers des filiales utilisant une monnaie fonctionnelle différente sont convertis en euros en utilisant :

- le cours officiel à la date de clôture pour les actifs et passifs ;
- le cours moyen de l'exercice pour les éléments du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie.

Les cours moyens de l'exercice sont calculés en fonction des cours moyens mensuels.

Les différences de conversion résultant de l'application de ces cours sont enregistrées dans le poste « Réserves de conversion » dans les capitaux propres consolidés.

2.1.3 Transactions en devises étrangères

Les transactions en devises étrangères sont enregistrées en utilisant les taux de change applicables à la date d'enregistrement des transactions ou le cours de couverture. À la clôture, les montants à payer ou à recevoir libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros au taux de change de clôture ou au taux de couverture. Les différences de conversion relatives aux transactions en devises étrangères sont enregistrées dans le résultat financier.

2.1.4 Regroupement d'entreprises

Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 3 révisée – Regroupement d'entreprises, les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition :

- le coût d'une acquisition est évalué à la juste valeur de la contrepartie transférée, y compris tout ajustement de prix, à la date de prise de contrôle. Toute variation ultérieure de juste valeur d'un ajustement de prix est comptabilisée en résultat ou en autres éléments du résultat global, selon les normes applicables ;
- la différence entre la contrepartie transférée et la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris à la date de prise de contrôle représente le goodwill, comptabilisé à l'actif de l'état de la situation financière.

Les ajustements de la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris enregistrés sur une base provisoire (en raison de travaux d'expertise en cours ou d'analyses complémentaires) sont comptabilisés comme des ajustements rétrospectifs du goodwill s'ils interviennent dans la période d'un an à compter de la date d'acquisition et s'ils résultent de faits et circonstances existant à la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés directement en résultat, comme tout changement d'estimation ou correction d'erreur.

Pour chaque prise de contrôle impliquant une prise de participation inférieure à 100 %, la fraction d'intérêt non acquise (participations ne donnant pas le contrôle) est évaluée :

- soit à sa juste valeur : dans ce cas, un écart d'acquisition est comptabilisé pour la part relative aux participations ne donnant pas le contrôle (méthode du goodwill complet) ;
- soit à sa quote-part d'actif net identifiable de l'entité acquise : dans ce cas, seul un écart d'acquisition au titre de la part acquise est comptabilisé (méthode du goodwill partiel).

Les coûts directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés en charges sur la période au cours de laquelle ils sont encourus.

2.2 Évolutions du périmètre de consolidation

La liste complète des sociétés consolidées figure en note 14.

Les principales variations de périmètre de l'année sont les suivantes :

- La société Prodways Entrepreneur a fusionné dans la société Prodways Group courant janvier 2025

2.3 Classement en activités abandonnées de la société AS3D et de ses filiales

Un processus de cession de la société AS3D et de ses filiales a été annoncé en juillet 2025. En application de la norme IFRS 5, l'analyse des différents éléments a conduit au classement en activités abandonnées. Ainsi au 31/12/2025 les sociétés sont classées en activités abandonnées (voir détail note 12.1). La contribution de ces sociétés au compte de résultat et au tableau de flux de trésorerie a donc été reclassée sur une ligne distincte et de façon rétrospective sur l'exercice 2024. L'ensemble des actifs et passifs au 31 décembre 2025 sont également reclassés sur une ligne spécifique des activités abandonnées au bilan.

2.4 Engagements hors bilan liés au périmètre de consolidation

Engagements reçus

PRODWAYS GROUP a acquis en juillet 2021 l'ensemble des actions composant le capital de la société CREABIS. Les vendeurs ont consenti une garantie d'actif et de passif d'une durée de cinq ans plafonnée au prix d'acquisition.

PRODWAYS GROUP a cédé en date du 10 avril 2024 l'ensemble des actions composant le capital de la société SOLIDSCAPE. Dans le cadre de cette cession l'acheteur a pris l'engagement, pendant 5 ans à compter de la date de cession, de payer à PRODWAYS GROUP la part de l'avantage fiscal qu'il retirerait de l'utilisation du déficit fiscal existant.

Engagements donnés

PRODWAYS GROUP a cédé en date du 9 février 2024 l'ensemble des actions composant le capital de la société CRISTAL.

Les garanties suivantes ont été données lors de cette cession :

- la perte de chiffre d'affaires liée à des ruptures anticipées de contrats fera l'objet d'une indemnisation ;
- PRODWAYS GROUP se porte garant des incidences que pourrait avoir le litige EXPO-DENT sur les comptes de la société CRISTAL.

Ce litige provisionné à hauteur de 130 milliers d'euros au 31 décembre 2024 s'est soldé sur 2025.

Note 3 Information sectorielle

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8 – Secteurs opérationnels, l'information sectorielle présentée ci-après est fondée sur le reporting interne utilisé par la Direction générale pour évaluer les performances et allouer les ressources aux différents secteurs. La Direction générale représente le principal décideur opérationnel au sens de la norme IFRS 8.

Les deux pôles définis comme secteurs opérationnels sont les suivants (principales sociétés) :

- pôle Products : INITIAL, CREABIS, PODO 3D, INTERSON ; AUDITECH INNOVATIONS ; AUDITECH GmbH ;
- pôle Systems : PRODWAYS, DELTAMED, PRODWAYS RAF, PRODWAYS Inc.

Les indicateurs clés par pôle présentés dans les tableaux ci-après sont les suivants :

- le carnet de commandes, qui correspond au chiffre d'affaires restant à comptabiliser au titre des commandes enregistrées ;
- le chiffre d'affaires, qui inclut le chiffre d'affaires réalisé avec les autres pôles ;
- l'EBITDA courant ;
- le résultat d'exploitation ;
- le résultat opérationnel ;
- les frais de Recherche et de Développement inscrits à l'actif au cours de l'exercice ;
- les autres investissements corporels et incorporels.

3.1 Réconciliation des indicateurs non strictement comptables et sectoriels avec le résultat opérationnel consolidé

Le Groupe utilise des informations financières sectorielles à caractère non strictement comptable, dans un but informatif, de gestion et de planification, car ces informations lui semblent pertinentes pour évaluer la performance de ses activités pérennes. Ces informations complémentaires ne peuvent se substituer à toute mesure des performances opérationnelles et financières à caractère strictement comptable.

Le résultat opérationnel inclut l'ensemble des produits et des charges autres que :

- les produits et charges d'intérêts ;
- les autres produits et charges financiers ;
- les impôts sur les résultats.

Pour améliorer la comparabilité des exercices et améliorer le suivi des performances opérationnelles, le Groupe a décidé d'isoler certains éléments du résultat opérationnel et de faire apparaître un « résultat d'exploitation ». Il utilise également un indicateur d'EBITDA courant. Ces indicateurs non strictement comptables ne constituent pas des agrégats financiers définis par les normes

IFRS, ce sont des indicateurs alternatifs de performance. Ils pourraient ne pas être comparables à des indicateurs dénommés de façon similaire par d'autres entreprises, en fonction des définitions retenues par celles-ci :

- le résultat d'exploitation est le résultat opérationnel avant les « autres éléments du résultat opérationnel », qui incluent notamment le coût des actions de restructuration, constaté ou intégralement provisionné, dès lors qu'il constitue un passif résultant d'une obligation du Groupe vis-à-vis de tiers ayant pour origine une décision prise par un organe compétent matérialisé avant la date de clôture par l'annonce de cette décision aux tiers concernés et à condition que le Groupe n'attende plus de contrepartie de ces coûts. Ces coûts sont essentiellement constitués d'indemnités au titre de la fin des contrats de travail, des indemnités de licenciement, ainsi que de dépenses diverses. Les autres éléments regroupés sur cette ligne du compte de résultat concernent les charges liées à l'attribution gratuite d'actions, les coûts d'acquisition et de cession d'activités, l'amortissement des incorporels acquis enregistrés dans le cadre de regroupements d'entreprises, les pertes de valeur des écarts d'acquisition et tous éléments inhabituels par leur survenance ou leur montant ;
- l'EBITDA (*Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation, and Amortization*) courant est défini par le Groupe comme étant le résultat opérationnel avant « dotations nettes aux amortissements et provisions », « quote-part dans les résultats des entreprises associées » et « autres éléments du résultat opérationnel ».

Les comptes de résultat sectoriels 2025 et 2024 sont rapprochés ci-après des comptes consolidés du Groupe. Ils sont établis conformément au reporting opérationnel du Groupe.

Exercice 2025 – information sectorielle

(en milliers d'euros)	Systems	Products	Structure et éliminations	Consolidé
Carnet de commandes début de période	28 956	1 974	(26)	30 903
Carnet de commandes fin de période	2 217	1 784	(2)	3 999
CHIFFRE D'AFFAIRES	14 101	26 895	(53)	40 943
Production immobilisée	500	-	-	500
Production stockée	(551)	(79)	-	(630)
Autres produits de l'activité	234	151	14	399
Achats consommés	(6 530)	(13 123)	(45)	(19 698)
Charges de personnel	(5 503)	(11 660)	(1 673)	(18 835)
Impôts et taxes	(55)	(283)	(33)	(371)
Autres produits et charges d'exploitation	118	126	22	266
EBITDA COURANT	2 314	2 026	(1 767)	2 574
% du chiffre d'affaires	16%	8%	n/s	6%
Dot. aux amort. et prov. nettes des reprises	(1 385)	(2 577)	57	(3 905)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	929	(550)	(1 710)	(1 331)
% du chiffre d'affaires	7%	-2%	n/s	-3%
Paiement en actions	-	-	(15)	(15)
Coûts de restructuration et pertes de valeur (cf note 6.4)	36	(321)	(252)	(538)
Amort. des incorp. reconnus à la JV lors des acquisitions	(55)	(100)	-	(154)
Provisions inhabituelles pour pertes de valeur d'actifs	-	-	-	-
Autres	-	22	-	22
SOUS-TOTAUX DES AUTRES ÉLÉMENTS OPÉRATIONNELS	(19)	(399)	(267)	(684)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	-	-	-	-
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	910	(949)	(1 977)	(2 015)
% du chiffre d'affaires	6%	-4%	n/s	-5%
Frais de R&D activés sur l'exercice	-	126	-	126
Autres investissements corporels et incorporels	619	629	46	1 294

Exercice 2024 Retraité – information sectorielle

(en milliers d'euros)	Systems	Products	Structure et éliminations	Consolidé
Carnet de commandes début de période	20 244	1 974	(26)	22 192
Carnet de commandes fin de période	4 449	1 974	(26)	6 396
CHIFFRE D'AFFAIRES	14 633	30 504	(83)	45 054
Production immobilisée	427	-	-	427
Production stockée	52	149	-	201
Autres produits de l'activité	510	89	31	627
Achats consommés	(8 293)	(16 400)	276	(24 418)
Charges de personnel	(6 168)	(12 016)	(2 182)	(20 366)
Impôts et taxes	(68)	(238)	(17)	(323)
Autres produits et charges d'exploitation	83	91	(90)	83
EBITDA COURANT	1 175	2 178	(2 066)	1 286
% du chiffre d'affaires	8%	7%	n/s	3%
Dot. aux amort. et prov. nettes des reprises	(8)	(2 852)	109	(2 751)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 166	(674)	(1 958)	(1 466)
% du chiffre d'affaires	8%	-2%	n/s	-3%
Païement en actions	-	-	(103)	(103)
Coûts de restructuration et pertes de valeur (cf note 6.4)	(538)	(80)	81	(536)
Amort. des incorp. reconnus à la JV lors des acquisitions	(54)	(100)	-	(154)
Provisions inhabituelles pour pertes de valeur d'actifs	-	-	-	-
Autres	(3)	61	-	57
SOUS-TOTAUX DES AUTRES ÉLÉMENTS OPÉRATIONNELS	(593)	(120)	(22)	(732)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	-	-	-	-
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	573	(793)	(1 980)	(2 198)
% du chiffre d'affaires	4%	-3%	n/s	-5%
Frais de R&D activés sur l'exercice	408	46	-	454
Autres investissements corporels et incorporels	123	555	182	861

Exercice 2024 Publié – information sectorielle

(en milliers d'euros)	Systems	Products	Structure et éliminations	Consolidé
Carnet de commandes début de période	12 887	2 324	(11)	15 200
Carnet de commandes fin de période	28 956	1 974	(26)	30 903
CHIFFRE D'AFFAIRES	28 248	30 504	(83)	58 669
Production immobilisée	427	-	-	427
Production stockée	52	149	-	201
Autres produits de l'activité	529	89	31	649
Achats consommés	(11 860)	(16 400)	1 238	(27 022)
Charges de personnel	(12 882)	(12 016)	(2 182)	(27 080)
Impôts et taxes	(193)	(238)	(17)	(448)
Autres produits et charges d'exploitation	(59)	91	(191)	(160)
EBITDA COURANT	4 261	2 178	(1 205)	5 235
% du chiffre d'affaires	15%	7%	n/s	9%
Dot. aux amort. et prov. nettes des reprises	(353)	(2 852)	109	(3 096)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	3 909	(674)	(1 097)	2 138
% du chiffre d'affaires	14%	-2%	n/s	4%

(en milliers d'euros)	Systems	Products	Structure et éliminations	Consolidé
Paiement en actions	-	-	(103)	(103)
Coûts de restructuration et pertes de valeur (cf note 6.4)	(536)	(80)	81	(536)
Amort. des incorp. reconnus à la JV lors des acquisitions	(192)	(100)	-	(291)
Provisions inhabituelles pour pertes de valeur d'actifs	-	-	-	-
Autres	-	61	-	60
SOUS-TOTAUX DES AUTRES ÉLÉMENTS OPÉRATIONNELS	(727)	(120)	(22)	(870)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	-	-	-	-
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	3 181	(794)	(1 119)	1 268
% du chiffre d'affaires	11%	-3%	n/s	2%
Frais de R&D activés sur l'exercice	408	48	-	454
Autres investissements corporels et incorporels	246	555	182	983

3.2 Réconciliation des actifs et des passifs sectoriels

Les actifs sectoriels désignent les actifs courants utilisés dans les activités opérationnelles (stocks, clients, avances fournisseurs, autres débiteurs d'exploitation tels que les créances sociales et fiscales), les immobilisations corporelles et incorporelles (y compris les goodwill) ; les passifs sectoriels désignent les fournisseurs et autres passifs opérationnels, les charges à payer, avances clients, provisions pour garantie et charges liées aux biens et services vendus. Les éliminations représentent pour l'essentiel les positions intragroupe au 31 décembre 2025 et 2024.

Le total des actifs et des passifs sectoriels se réconcilie de la manière suivante avec le total des actifs et passifs du Groupe :

Exercice 2025

(en milliers d'euros)	Systems	Products	Structure et éliminations	Consolidé
Actifs sectoriels	13 944	37 081	3 334	54 359
Actifs d'impôt différé	15	122	917	1 054
Actifs d'impôt exigible	-	-	425	425
Autres actifs courants et non courants	37 424	461	(1 637)	36 428
Trésorerie et autres équivalents	2 835	1 588	887	5 310
ACTIF TOTAL CONSOLIDÉ	54 218	39 251	3 925	97 396
Passifs sectoriels	3 007	9 539	(4 077)	8 469
Provisions long terme	52	407	15	474
Dettes financières long terme	281	832	9 331	10 444
Dettes de loyer	1 070	7 188	(1 646)	6 613
Autres passifs courants et non courants	18 914	11 755	(12 918)	17 751
Passifs d'impôt différé	94	(3)	-	90
Passifs d'impôt exigible	3	-	-	3
PASSIF TOTAL CONSOLIDÉ*	23 421	29 717	(9 295)	43 843

* Total du passif moins capitaux propres et intérêts minoritaires.

Exercice 2024

(en milliers d'euros)	Systems	Products	Structure et éliminations	Consolidé
Actifs sectoriels	42 630	36 071	3 547	82 248
Actifs d'impôt différé	(666)	10	1 089	434
Actifs d'impôt exigible	-	-	510	510
Autres actifs courants et non courants	6 732	561	(3 951)	3 342
Trésorerie et autres équivalents	8 516	2 499	1 040	12 055
ACTIF TOTAL CONSOLIDÉ	57 211	39 142	2 236	98 589
Passifs sectoriels	12 658	9 151	(3 552)	18 258

(en milliers d'euros)	Systems	Products	Structure et éliminations	Consolidé
Provisions long terme	159	498	35	692
Dettes financières long terme	144	1 348	13 196	14 689
Dettes de loyer	2 491	5 424	(2 168)	5 747
Autres passifs courants et non courants	10 110	11 595	(16 279)	5 425
Passifs d'impôt différé	17	16	69	101
Passifs d'impôt exigible	52	-	-	52
PASSIF TOTAL CONSOLIDÉ ⁽¹⁾	25 631	28 031	(8 699)	44 963

(1) Total du passif moins capitaux propres et intérêts minoritaires.

3.3 Chiffre d'affaires par zone géographique

Exercice 2025

(en milliers d'euros)	France	%	Europe	%	Amérique du Nord	%	Autres	%	Totaux	%
Systems	1 503	7%	7 268	55%	3 243	99%	2 077	90%	14 091	34%
Products	20 671	93%	5 942	45%	43	1%	239	10%	26 895	66%
Structure et éliminations	(39)	0%	(4)	0%	-	-	-	-	(43)	0%
TOTAUX	22 135	100%	13 206	100%	3 286	100%	2 316	100%	40 943	100%
%	54%		32%		8%		6%		100%	

Exercice 2024 - Retraité

(en milliers d'euros)	France	%	Europe	%	Amérique du Nord	%	Autres	%	Totaux	%
Systems	1 591	7%	8 837	51%	2 413	100%	1 792	85%	14 633	32%
Products	21 530	94%	8 671	50%	(9)	0%	312	15%	30 504	68%
Structure et éliminations	(67)	0%	(16)	0%	-	-	-	-	(83)	0%
TOTAUX	23 054	100%	17 492	100%	2 404	100%	2 104	100%	45 054	100%
%	51%		39%		5%		5%		100%	

Exercice 2024 - Publié

(en milliers d'euros)	France	%	Europe	%	Amérique du Nord	%	Autres	%	Totaux	%
Systems	13 549	39 %	10 476	55 %	2 413	100 %	1 811	85 %	28 248	48 %
Products	21 530	61 %	8 671	46 %	(9)	0 %	312	11 %	30 504	52 %
Structure et éliminations	(67)	0 %	(16)	0 %	-	-	-	-	(83)	0 %
TOTAUX	35 011	100 %	19 131	100 %	2 404	100 %	2 123	100 %	58 669	100 %
%	60 %		33 %		4 %		4 %		100 %	

Note 4 Données opérationnelles

4.1 Reconnaissance des revenus

Le pôle Systems produit et commercialise pour ses clients différentes gammes d'imprimantes 3D et de matières associées et distribue et intègre des logiciels de conception 3D. De son côté, le pôle Products produit à la demande des pièces imprimées en

3D pour ses clients. Il développe et commercialise des applications médicales (podologie, dentaire, audiologie) vendues directement aux professionnels de santé.

Les revenus du Groupe sont principalement constitués de ventes de marchandises mais aussi de prestations de services et de revenus de réalisation de projets. Le chiffre d'affaires relatif aux contrats de prestations de services est reconnu selon la méthode de l'avancement, le client bénéficiant de ces services au fur et à mesure qu'ils sont rendus. Le Groupe applique alors la mesure de l'avancement par les coûts (le taux d'avancement est égal au rapport entre les coûts constatés à date et les coûts totaux estimés).

Le carnet de commandes correspond au montant des contrats des clients pour lequel il n'a pas encore été reconnu de chiffre d'affaires. Le Groupe s'attend à ce que le carnet de décembre 2025 soit consommé dans les 6 mois.

Le chiffre d'affaires du Groupe a connu une forte croissance en huit ans, passant de 5,0 millions d'euros en 2014 (pro forma intégrant PRODWAYS), à 40,9 millions d'euros en 2025. Après une croissance ininterrompue de 2014 à 2019, pour partie liée aux opérations de croissance externe, le Groupe a connu un repli en 2020, dans le contexte de la crise sanitaire. Sur l'exercice, le groupe affiche un chiffre d'affaires de 40,9 millions d'euros en baisse de 9 % par rapport à 2024 retraité des activités abandonnées.

4.2 Autres produits de l'activité

Les autres produits de l'activité sont principalement constitués de subventions publiques et de crédit d'impôt recherche (CIR).

Les subventions et le crédit d'impôt recherche (CIR) qui couvrent en totalité ou partiellement le coût d'un actif sont comptabilisés dans le compte de résultat au même rythme que son amortissement.

Sur l'exercice 2025, le crédit d'impôt recherche des années antérieures enregistré en produits différés a également été constaté au compte de résultat en 2025 pour 0,1 million d'euros.

Les produits différés figurant au passif sont relatifs pour 0,2 million d'euros à des crédits d'impôt recherche (voir note 4.7).

(en milliers d'euros)	2025	2024 - Retraité	2024 - Publié
Crédit d'impôt recherche (conso)	136	159	159
Subventions d'exploitation	263	471	490
TOTAUX DES AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITÉ	399	630	649

En 2021, le Groupe s'était vu octroyer une subvention de 3,3 millions d'euros, nommée Futur 3D dans le cadre du plan de relance de l'économie. Les sociétés bénéficiaires sont PRODWAYS (2,6 millions d'euros), INITIAL (0,4 million d'euros) et PRODWAYS RAF (0,3 million d'euros). En 2025, 0,2 million d'euros ont été reconnus en produit.

Les crédits d'impôt constatés en résultat et qui n'ont pu être imputés sur de l'impôt à payer figurent à l'actif du bilan consolidé dans le poste « actifs d'impôt exigible ». Ils s'élèvent à 0,4 million d'euros et ils sont uniquement constitués de crédit d'impôt recherche.

4.3 Dotations nettes aux amortissements et provisions

(en milliers d'euros)	31/12/2025	2024 - Retraité	2024 - Publié
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
Dotations nettes immobilisations incorporelles	(649)	(772)	(827)
Dotations nettes immobilisations corporelles	(1 179)	(970)	(1 041)
Dotations nettes droits d'utilisation	(1 629)	(1 427)	(1 761)
SOUS-TOTAUX	(3 457)	(3 169)	(3 629)
DOTATIONS AUX PROVISIONS NETTES DES REPRISES			
Dotations nettes stocks	(504)	(2)	(4)
Dotations nettes actif circulant	53	(130)	(208)
Dotations nettes risques et charges	3	550	744
SOUS-TOTAUX	(448)	418	532
TOTAUX DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS NETTES DES REPRISES	(3 905)	(2 751)	(3 096)

4.4 Stocks et travaux en cours

Les stocks de matières premières, produits finis et intermédiaires sont évalués au plus bas de leur coût d'entrée ou de leur valeur de réalisation nette estimée. Le coût de revient est calculé selon la méthode FIFO ou du coût moyen pondéré.

Les modalités de valorisation et de dépréciation des travaux en cours sont adaptées au contexte de chaque société intégrée. Toutefois, les principes de valorisation habituellement admis en la matière sont respectés, notamment :

- les travaux en cours sont évalués aux coûts de production directs et indirects à l'exclusion de tous frais commerciaux et financiers ;
- les taux horaires de production sont calculés en fonction d'une activité normale excluant tout coût de sous-activité ;
- lorsque sur la base des évaluations de chiffre d'affaires et de coûts prévisionnels une perte à terminaison est probable, celle-ci fait l'objet d'une provision pour dépréciation pour la part incluse dans les travaux en cours et d'une provision pour risques et charges pour la part sur coûts restant à engager.

L'évolution des stocks au bilan consolidé est la suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/2025			31/12/2024		
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Matières premières	2 038	-	2 038	1 990	-	1 990
En-cours	699	-	699	627	-	627
Produits intermédiaires et finis	593	(162)	431	1 296	(154)	1 142
Marchandises	2 010	(786)	1 224	1 999	(508)	1 491
TOTAUX DES STOCKS ET EN-COURS	5 341	(948)	4 393	5 913	(662)	5 251

4.5 Clients, actifs et passifs sur contrats

Les créances clients sont des créances facturées donnant droit certain à un paiement.

(en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024
Créances clients	5 660	14 713
Provisions pour pertes attendues	(402)	(811)
CRÉANCES CLIENTS, VALEURS NETTES	5 258	13 902
ACTIFS SUR CONTRATS	541	
Acomptes	265	432
Produits différés	128	-
PASSIFS SUR CONTRATS	393	432

Les créances clients sont dépréciées selon le modèle simplifié d'IFRS 9. Dès leur naissance les créances clients seraient dépréciées à hauteur des pertes attendues sur le terme restant à courir.

L'évaluation du risque de crédit des créances clients est réalisée par client. Les provisions pour pertes attendues sont donc évaluées en utilisant l'historique de défauts de clients comparables, la balance âgée des créances ainsi que l'évaluation du Groupe du risque créance par créance. Lorsqu'il est certain que la créance ne sera pas collectée, la créance et sa dépréciation sont passées en pertes dans le compte de résultat.

Il n'existe pas de forte dépendance de l'ensemble du Groupe à un client, comme le montrent les parts respectives des cinq premiers clients en pourcentage du chiffre d'affaires consolidé (pour chacun des cinq premiers clients de 2025 est indiqué également le pourcentage qu'il représentait dans le chiffre d'affaires 2024) :

	2025	2024
Client A	2,5 %	6,0 %
Client B	1,8 %	4,9 %
Client C	1,7 %	2,2 %
Client D	1,5 %	2,1 %
Client E	1,2 %	1,4 %

En 2025, les cinq premiers clients représentent 8,7 % du chiffre d'affaires du Groupe (contre 16,7 % en 2024). Les vingt-cinq premiers clients du Groupe représentent 21 % du chiffre d'affaires 2025 (32% en 2024).

Le risque de défaillance de la clientèle est le principal risque de crédit auquel est exposé le Groupe. Le Groupe a mis en place une politique de suivi de son risque de crédit au niveau de l'ensemble de ses filiales.

Les créances clients échues non provisionnées en forte baisse s'élèvent à 1.9 millions d'euros et s'analysent comme suit :

Retard par rapport à l'échéance (en milliers d'euros)	2025	(en %)	2024	(en %)
Créances clients non échues	3 377	64%	9 388	68%
Retard n'excédant pas 1 mois	1 166	22%	2 677	19%
Retard compris entre 1 et 2 mois	265	5%	756	5%
Retard compris entre 2 et 3 mois	118	2%	489	4%
Retard supérieur à 3 mois	332	6%	583	4%
CRÉANCES CLIENTS NETTES	5 258		13 902	

Sur l'ensemble de ces créances, une grande majorité a été réglée à fin février 2026. Le Groupe n'a pas connaissance de difficultés supplémentaires qui justifieraient une éventuelle provision.

Les « actifs sur contrats » et « passifs sur contrats » sont déterminés contrat par contrat. Les « actifs sur contrats » correspondent aux contrats en cours dont la valeur des actifs créés excède les avances reçues. Les « passifs sur contrats » correspondent à l'ensemble des contrats dans une situation où les actifs (créances à l'avancement) sont inférieurs aux passifs (avances reçues des clients et produits différés enregistrés quand la facturation émise est supérieure au chiffre d'affaires reconnu à date).

Le carnet de commandes (chiffre d'affaires restant à comptabiliser) est indiqué par pôle en note 3.1.

(en milliers d'euros)	2025	2024
Travaux en cours (A)	-	-
Avancement (B)	-	-
ACTIFS DE CONTRATS (A) + (B)	-	-
(en milliers d'euros)	2025	2024
Acomptes reçus (A)	-	432
Produits différés (B)	-	-
PASSIFS DE CONTRATS (A) + (B)	-	432

4.6 Autres actifs courants

(en milliers d'euros)	31/12/2025			31/12/2024
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Avances et acomptes versés	128		128	342
Débiteurs divers	784	(241)	543	352
Créances sociales et fiscales	3 175		3 175	3 920
Charges constatées d'avance	581		581	2 991
TOTAUX DES AUTRES ACTIFS COURANTS	4 668	(241)	4 428	7 604

4.7 Autres passifs courants

(en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024
Fournisseurs	3 212	9 812
TOTAUX DES FOURNISSEURS	3 212	9 812
Avances et acomptes reçus	213	516

(en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024
Dettes sociales	2 605	3 935
Dettes fiscales	1 408	2 939
Dettes diverses	79	28
Produits différés	734	5 396
TOTAUX DES AUTRES PASSIFS COURANTS	5 038	12 816

Les dettes fournisseurs sont payées à leurs échéances normales à condition que les prestations des fournisseurs soient bien terminées et en l'absence de litiges.

Les produits différés incluent des subventions et du crédit d'impôt recherche qui seront constatés en résultat au fur et à mesure de l'amortissement des actifs correspondant (voir note 4.2).

4.8 Synthèse des contrats de location

Le Groupe met en œuvre la norme IFRS 16 – Contrats de location applicable depuis le 1^{er} janvier 2019.

La norme sur les contrats de location IFRS 16 met davantage l'accent sur le contrôle de l'actif loué. Selon IFRS 16, le Groupe doit comptabiliser des actifs (correspondant aux droits d'utilisation des actifs sous-jacents) et des passifs de loyers au titre de ses obligations à payer le loyer pour tous ses contrats de location. La valeur de l'actif (droit d'utilisation) et de la dette de location est évaluée initialement à la valeur actualisée des paiements futurs de loyers, ainsi que des paiements estimés à la fin du contrat. La durée de location est définie contrat par contrat et correspond à la période ferme de l'engagement en tenant compte des périodes optionnelles qui seront raisonnablement certaines d'être exercées. Le droit d'utilisation comptabilisé à l'actif est amorti sur la durée restante des contrats de location. Le Groupe applique les exemptions prévues par la norme pour les contrats ayant une durée de 12 mois ou moins et pour les contrats pour lesquels l'actif sous-jacent a une faible valeur lorsqu'il est nouveau (inférieure à 5 000 euros). Ces loyers sont comptabilisés directement en charges.

Les taux d'actualisation appliqués sont basés sur les taux d'emprunt marginaux par nature de bien du Groupe. La fourchette de taux retenue sur l'exercice 2025 est entre 3,90 % et 4,29%.

Les contrats conclus par le Groupe entrant dans le champ d'application de cette norme concernent principalement :

- les locations immobilières ;
- les locations de véhicules et autres équipements.

Les contrats de location traités selon IFRS 16 ont une valeur totale de 6,3 millions d'euros à l'actif et un impact au compte de résultat en net part du Groupe de -181 milliers d'euros. Avec IFRS 16, la nature des charges liées aux contrats de location a changé puisque la comptabilisation sur une base linéaire des charges au titre des contrats de location est remplacée par une charge d'amortissement pour les actifs « droit d'utilisation » s'élevant à 1 589 milliers d'euros, sans distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location financement, et par une charge d'intérêt pour les passifs liés aux contrats de location s'élevant à 170 milliers d'euros pour 2025.

Les mouvements sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Immobilier	Autres actifs corporels	Paiements constatés d'avance	Totaux nets à l'actif	Dettes de loyer au passif
AU 1ER JANVIER 2025	4 455	1 147	(37)	5 566	5 747
Nouveaux contrats	2 967	157	-	3 124	3 175
Activités abandonnées	(680)	(355)	18	(1 017)	(1 040)
Variations de périmètre	-	-	-	-	(1)
Amortissements des droits d'utilisation	(1 043)	(546)	-	(1 589)	-
Pertes de valeurs nettes des reprises des droits d'utilisation	-	-	-	-	-
Charges d'intérêts	-	-	-	-	170
Paiements (charges de loyer annulées)	-	-	3	3	(1 627)
Autres mouvements	66	128	-	194	234
Sorties / réévaluations	(24)	(19)	-	(43)	(44)
Effet des variations de change	-	-	-	-	-
AU 31 DÉCEMBRE 2025	5 741	511	(16)	6 237	6 613
dont dettes de loyers à moins d'un an					1 322
dont dettes de loyers à plus d'un an					5 291

L'application de la norme IFRS 16 a donc un impact important sur l'EBITDA courant tel que défini par le Groupe (voir note 3.1), sans impact significatif sur le résultat opérationnel et encore moins significatif sur le résultat net. L'EBITDA courant 2025, d'un montant de 2 574 milliers d'euros pour la période, se serait élevé à 995 milliers d'euros sans l'application de la norme IFRS 16.

4.9 Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles

Il n'existe pas d'engagements significatifs liés aux activités opérationnelles qui ne figurent pas dans les comptes.

Note 5 Charges et avantages du personnel

5.1 Effectifs

	31/12/2025	31/12/2024
Effectif fin de période	393	416
Effectif moyen	396	422

Au 31 décembre 2025, environ 20 % de l'effectif total est basé à l'étranger.

5.2 Charges et avantages du personnel

Les avantages du personnel sont évalués conformément à la norme IAS 19 révisée. Ils se décomposent entre avantages à court terme et avantages à long terme.

Les salariés du Groupe bénéficient d'avantages à court terme tels que les congés payés, congés maladie, primes et autres avantages (autres que les indemnités de fin de contrat) payables dans les douze mois suivant la fin de la période pendant laquelle les salariés ont rendu les services correspondants.

Ces avantages sont comptabilisés dans les dettes courantes et enregistrés en charges sur l'exercice lorsque le service est rendu par le salarié.

Les avantages à long terme couvrent deux catégories d'avantages au personnel :

- les avantages postérieurs à l'emploi qui incluent notamment les indemnités de départ à la retraite ;
- les autres avantages à long terme (pendant l'emploi) qui recouvrent principalement les médailles du travail.

Les différents avantages offerts à chaque employé dépendent des législations locales, conventions ou accords en vigueur dans chaque société du Groupe.

Les frais de personnel comprennent les éléments suivants :

(en milliers d'euros)	2025	2024 - Retraité	2024 - Publié
Traitements et salaires	(14 387)	(15 183)	(19 912)
Charges sociales	(4 438)	(4 813)	(6 789)
Participation des salariés	-	-	-
Autres *	(10)	(370)	(379)
TOTAUX	(18 835)	(20 366)	(27 080)

* Comprend essentiellement les cotisations au Comité d'entreprise, à la médecine du travail, aux tickets-restaurant

5.3 Provisions pour retraites et engagements assimilés

Le Groupe constitue des provisions au titre des avantages postérieurs à l'emploi (indemnités de fin de carrière) et au titre des régimes d'avantages à long terme (médailles du travail). Le coût des départs à la retraite et prestations assimilées (médailles du travail) est provisionné pour les obligations restant à courir. Il est estimé pour l'ensemble du personnel sur la base des droits courus et d'une projection des salaires actuels, avec la prise en compte du risque de mortalité, de la rotation des effectifs et d'une hypothèse d'actualisation.

Les taux d'actualisation sont déterminés par référence aux rendements procurés par les obligations émises par des entreprises de première catégorie sur des durées équivalentes à celles des engagements à la date d'évaluation.

Des écarts actuariels sont générés lorsque des différences sont constatées entre les données réelles et les prévisions effectuées antérieurement, ou en conséquence de changements d'hypothèses actuarielles. Les écarts actuariels générés sont comptabilisés dans l'état du résultat global, nets d'impôts différés.

La charge comptabilisée au compte de résultat comprend :

- les coûts des services rendus au cours de l'exercice, le coût des services passés ainsi que les éventuels effets de toute réduction ou liquidation de régime ;
- la charge nette d'intérêts sur les obligations et les actifs de couverture.

La provision pour indemnités est mise à jour annuellement, sur la base des barèmes de droits en vigueur, de l'évolution de l'assiette de calcul, des hypothèses de turnover et de mortalité et du taux d'actualisation.

Les principaux paramètres utilisés pour l'exercice sont les suivants :

- mode de départ à l'initiative de l'employé (départ volontaire) ;

- calcul de l'indemnité selon la convention collective en vigueur dans chacune des sociétés (métallurgie, SYNTEC, etc.) ;
- âge de départ supposé 67 ans ;
- taux d'actualisation IBOXX en zone euro 3,96 % (3,38 % en 2024) ;
- taux de charge entre 26 % et 45 % en fonction des entités ;
- turnover : diffère d'une entité à une autre en fonction du type d'activité, de l'ancienneté et de l'âge moyen du personnel ;
- taux de revalorisation des bases de calcul de salaire : diffère d'une entité à une autre en fonction de divers facteurs ;
- table INSEE de mortalité 2020-2022.

Variation de l'obligation (en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024
PROVISION À L'OUVERTURE	691	794
Activités abandonnées	(113)	
Coût des services rendus de la période	68	99
Intérêt sur actualisation	25	30
Coûts des services passés		
Entrées/(Sorties) de périmètre		
Profit/(Perte) lié à une liquidation ou réduction de régime	(9)	(35)
Pertes/(Gains) actuariels générés sur l'obligation	(162)	(136)
Prestations payées	(27)	(62)
PROVISION COMPTABILISÉE À LA CLÔTURE	474	692

Concernant les engagements de retraite et indemnités de départ, une variation à la hausse de 0,5 point du taux d'actualisation diminuerait d'environ 49 milliers d'euros le montant de l'engagement. La même variation à la baisse augmenterait l'engagement de 54 milliers d'euros.

5.4 Paiement fondé sur des actions (stock-options, bons de souscription d'actions, attribution gratuite d'actions)

Certains salariés du Groupe reçoivent une rémunération en instruments de capitaux propres dont le paiement est fondé sur des actions. Les coûts des plans d'attribution d'actions gratuites, d'options de souscription ou d'achat d'actions sont comptabilisés au sein des autres éléments du résultat opérationnel. Cette charge, qui correspond à la juste valeur de l'instrument émis, est étalée sur la période d'acquisition des droits, en contrepartie d'un ajustement correspondant des capitaux propres. Le Groupe réexamine périodiquement le nombre d'actions potentielles. Le cas échéant, il comptabilise au compte de résultat les conséquences de la révision de ses estimations.

PRODWAYS GROUP a mis en place des plans d'attribution gratuite d'actions en 2019, 2021 et 2023. Au titre du plan de 2023, 127 200 actions ont été distribuées en 2025.

Tous les plans sont désormais caducs.

La juste valeur des actions gratuites est calculée à l'aide de modèles d'évaluation. Les évolutions de valeurs postérieures aux dates d'octroi sont sans incidence sur l'évaluation initiale des actions, le nombre d'actions potentielles pris en compte pour valoriser les plans est ajusté à chaque clôture pour tenir compte des probabilités d'atteinte des objectifs de performance et de la présence des bénéficiaires.

5.5 Rémunération des dirigeants et parties liées

5.5.1 Rémunération des dirigeants

Les membres du Conseil d'administration de PRODWAYS GROUP étaient bénéficiaires en 2024 d'une rémunération pour un montant total de 90 000 euros. Au titre de l'exercice 2025, ils sont bénéficiaires d'une rémunération globale de 90 000 euros, à verser en 2026. Dans ce cadre, le montant alloué en 2025 qui sera versé en 2026 s'élève à 92 500 euros.

Les Présidents successifs ont reçu une rémunération brute fixe de 75 000 euros au titre de l'exercice 2025. La rémunération variable au titre de 2025 à verser en 2026, s'élève à 14 885 euros.

PRODWAYS GROUP a versé aux Directeurs généraux en 2025 une rémunération brute fixe de 150 655 euros et 5 748 euros d'avantages en nature.

5.5.2 Parties liées

Les parties liées sont les personnes (administrateurs, dirigeants de PRODWAYS GROUP ou des principales filiales) ou les sociétés détenues ou dirigées par ces personnes (à l'exception des filiales de PRODWAYS GROUP). Les transactions suivantes réalisées au cours de l'exercice avec des parties liées ont été identifiées dans les comptes de PRODWAYS GROUP :

(en milliers d'euros)	EXAIL TECHNOLOGIES	Filiales de EXAIL TECHNOLOGIES
COMPTE DE RESULTAT		
Chiffre d'affaires	-	225
Autres produits	-	-
Achats et charges externes	(385)	-
Résultat financier	-	-
Résultat exceptionnel	-	-
BILAN		
Clients	-	61
Dépôts et cautionnement	-	-
Fournisseurs	129	-
Autres dettes	-	22
Produits constatés d'avance	-	-

EXAIL TECHNOLOGIES était l'actionnaire principal de PRODWAYS GROUP jusqu'à fin 2021 suite à la distribution en partie de ses actions. La société est présidée par Monsieur Raphaël GORGE, administrateur de PRODWAYS GROUP.

Note 6 Immobilisations incorporelles et corporelles

6.1 Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition dits *goodwill* sont initialement reconnus lors d'un regroupement d'entreprises tel que décrit en note 2.1. L'écart d'acquisition correspond à la différence entre le coût d'une acquisition et la juste valeur de la quote-part du Groupe dans les actifs nets identifiables acquis. Si cet écart est positif, il est comptabilisé dans la rubrique « Écarts d'acquisition » à l'actif du bilan ; si cet écart est négatif, il est comptabilisé directement au compte de résultat. Les écarts d'acquisition sont affectés à des unités génératrices de trésorerie (UGT). Le résultat de cession d'une activité d'une UGT tient compte de la sortie d'un goodwill affecté à l'activité cédée sur la base des valeurs relatives de l'activité cédée et de la part de l'UGT conservée.

Les écarts d'acquisition peuvent être corrigés dans les douze mois qui suivent la date d'acquisition pour tenir compte de l'estimation définitive de la juste valeur des actifs et des passifs acquis.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, ils ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Les modalités des tests de dépréciation réalisés sur 2025 sont décrites en note 6.4.

Valeur nette (en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024
Au 1er janvier	39 056	39 056
Activités abandonnées	(14 562)	-
Au 31 décembre	24 494	39 056
dont dépréciation au 31 décembre 2025		

Les écarts d'acquisition se répartissent ainsi :

Répartition des écarts d'acquisition 2025	
Products	80 %
Systems	20 %

6.2 Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont enregistrées au bilan à leur coût d'acquisition. Elles sont ensuite évaluées au coût amorti, selon le traitement de référence de la norme IAS 38 – Immobilisations incorporelles. Les actifs incorporels acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises sont enregistrés au bilan à leur juste valeur, déterminée sur la base d'évaluations. Ces évaluations sont réalisées selon les méthodes généralement admises, fondées sur les revenus futurs. Leur valeur fait l'objet d'un suivi régulier afin de s'assurer qu'aucune perte de valeur ne doit être comptabilisée.

Les immobilisations incorporelles, à l'exception des marques, sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité, en tenant compte le cas échéant de la durée de leur protection par des dispositions légales et réglementaires.

La valeur des immobilisations incorporelles amorties est testée dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. Les pertes de valeur résultant des tests d'évaluation sont comptabilisées le cas échéant en « autres éléments du résultat opérationnel ».

Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de regroupements d'entreprises ne sont pas amorties lorsque leur durée de vie présente un caractère indéterminé. Les critères qui permettent de fixer le caractère indéterminé ou non de la durée de vie de ces actifs incorporels, et le cas échéant leur durée de vie, sont les suivants :

- notoriété de l'actif ;
- pérennité de l'actif en fonction de la stratégie d'intégration au portefeuille d'activités du Groupe.

La valeur des actifs incorporels à durée de vie indéterminée est testée au minimum une fois par an et dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. Le cas échéant, une dépréciation exceptionnelle est comptabilisée.

Les immobilisations générées en interne, concernant principalement des dépenses de développement de nouveaux projets. Ils sont immobilisés dès lors que les critères suivants sont strictement respectés :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre ;
- la capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables. L'entité doit démontrer, entre autres choses, l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité ;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et mettre en service ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les frais de développement ne répondant pas à ces critères sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. C'est le cas notamment des travaux de R&D qui peuvent être menés à l'occasion de commandes clients et dont les coûts ne sont pas isolés des coûts de réalisation de la commande.

Les projets de développement capitalisés sont amortis sur la durée de vie de la technologie sous-jacente, comprise généralement entre 3 et 15 ans à compter de leur date d'achèvement ou de commercialisation.

Les frais de développement font l'objet de tests de dépréciation à chaque fois qu'il existe une indication de perte de valeur.

(en milliers d'euros)	Projets de développements	Autres immobilisations incorporelles	Totaux
Valeurs brutes			
Au 1er janvier 2025	6 806	13 003	19 809
Acquisitions	528	235	763
Variations de périmètre	-	4	4
Sorties	(40)	(711)	(751)
Activités abandonnées	-	(6 929)	(6 929)
Autres mouvements	69	(8)	61
Effets des variations de change	-	-	-
Au 31 décembre 2025	7 363	5 594	12 957
Amortissements et pertes de valeurs			
Au 1er janvier 2025	5 498	8 613	14 111
Dotations aux amortissements	283	520	803
Variations de périmètre	-	4	4
Pertes de valeur	-	-	-
Sorties	-	(708)	(708)
Activités abandonnées	-	(4 196)	(4 196)
Autres mouvements	(108)	98	(8)
Effets des variations de change	-	-	-
Au 31 décembre 2025	5 675	4 331	10 006
Valeurs nettes			
Au 1er janvier 2025	1 307	4 391	5 697
AU 31 DÉCEMBRE 2025	1 688	1 263	2 950

Les immobilisations incorporelles font l'objet de tests de dépréciation selon les modalités indiquées en note 6.4.

Politique de R&D

Afin de maintenir et développer des avantages concurrentiels, le Groupe maintient un niveau élevé d'investissement en matière de recherche et développement. Le Groupe dépose parfois des brevets si cela permet de protéger une avance technique, technologique ou commerciale.

En 2025, l'effort de recherche et développement (R&D) a concerné les deux pôles.

Au cours des dernières années, les axes principaux des travaux de recherche et développement ont été les suivants :

- la poursuite du perfectionnement de la technologie de polymérisation DLP – MOVINGLight® ;
- la poursuite du développement de nouveaux matériaux d'impression de fabrication additive à la fois dans la famille des résines photosensibles et dans les poudres polymères plastiques ;
- Le développement et déploiement de solution numérique *cloud* pour le pilotage des imprimantes 3D ;
- le développement d'un procédé de numérisation d'empreintes de pieds pour l'impression 3D des semelles orthopédiques.

Les travaux de R&D en cours portent principalement sur les sujets suivants :

- le développement de nouveaux matériaux, tant pour le secteur industriel que le secteur médical ;

- la poursuite des développements autour de nos solutions pour le secteur de la santé, semelles orthopédiques et nouveaux produits pour les prothèses auditives ou les protections auditives ;
- les prochaines gammes et générations d'imprimantes 3D MOVINGLight et notamment la céramique ;
- l'automatisation du chargement/déchargement des imprimantes ci-avant.

Les dépenses de R&D se sont élevées en 2025 à environ 423 milliers d'euros. Leur évolution est la suivante :

(en milliers d'euros)	2025	2024
Recherche et développement immobilisée	126	454
Recherche et développement constatée en charges	297	572
DEPENSES TOTALES EN RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	423	1 026
Recherche et développement totale en % du chiffre d'affaires	1,0 %	1,7%
Crédits d'impôts de l'exercice	244,9	-
Recherche et développement nette des crédits d'impôts	178,1	1 026

Pour financer ses investissements, le Groupe recherche systématiquement des financements externes (Bpifrance, FUI, Europe, Régions...) et utilise le crédit d'impôt recherche (CIR). Les dépenses de R&D sont des coûts internes en quasi-totalité ; il est exceptionnel que des travaux de R&D soient sous-traités.

6.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont principalement composées de terrains, constructions et matériels de production et sont enregistrées à leur coût d'acquisition, diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur, selon le traitement de référence de la norme IAS 16 – Immobilisations corporelles.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire au niveau des composants ayant des durées d'utilisation distinctes qui constituent les immobilisations, sans prendre en compte de valeurs résiduelles. Ces durées correspondent en général aux durées d'utilité suivantes :

- constructions : 10 à 35 ans ;
- installations techniques, matériels et outillages : 3 à 10 ans ;
- autres : 3 à 12 ans.

Les durées d'utilité des immobilisations corporelles directement rattachées à l'activité tiennent compte des cycles de vie estimés des produits. Les durées d'utilité des immobilisations corporelles sont revues périodiquement, et peuvent être modifiées prospectivement selon les circonstances.

Les amortissements sont comptabilisés en charges de l'exercice.

Les immobilisations corporelles font l'objet de tests de dépréciation dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. Le cas échéant, une dépréciation complémentaire est comptabilisée au compte de résultat au sein des « autres éléments du résultat opérationnel ».

(en milliers d'euros)	Terrains et constructions	Agencements et matériel	Droits d'utilisation - immobilier	Droits d'utilisation - autres corporels	Immobilisations corporelles en cours	Totaux
Valeurs brutes						
Au 1er janvier 2025	7 229	14 776	8 890	5 087	72	36 054
Acquisitions	5	565	2 967	157	91	3 785
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-
Sorties	-	(384)	(66)	(77)	-	(527)
Activités abandonnées	(555)	(414)	(1 282)	(978)	-	(3 229)
Autres mouvements	-	4	106	127	(72)	170
Effets des variations de change	-	-	-	-	-	-
Au 31 décembre 2025	6 679	14 547	10 615	4 316	91	36 253
Amortissements et pertes de valeurs						
Au 1er janvier 2025	2 077	12 354	4 435	3 940	-	22 806
Dotations aux amortissements	338	841	1 043	547	-	2 769

(en milliers d'euros)	Terrains et constructions	Agencements et matériel	Droits d'utilisation - immobilier	Droits d'utilisation - autres corporels	Immobilisations corporelles en cours	Totaux
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-
Pertes de valeur	-	(68)	40	-	-	(28)
Sorties	-	(263)	(42)	(59)	-	(364)
Activités abandonnées	(432)	(341)	(602)	(623)	-	(1 998)
Autres mouvements	-	5	-	-	-	5
Effets des variations de change	-	-	-	-	-	-
Au 31 décembre 2025	1 983	12 528	4 874	3 805	-	23 190
Valeurs nettes						
Au 1er janvier 2025	5 152	2 422	4 455	1 147	72	13 248
AU 31 DÉCEMBRE 2025	4 696	2 019	5 741	511	91	13 063

6.4 Pertes de valeurs sur actifs immobilisés

Les actifs non courants ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortis et sont soumis à un test de dépréciation à chaque arrêté. Ces actifs correspondent aux écarts d'acquisition. Les pertes de valeur des écarts d'acquisition sont irréversibles.

Les actifs non courants ayant une durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de dépréciation à chaque arrêté. Les actifs non courants amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'en raison d'événements ou de circonstances particulières la recouvrabilité de leur valeur comptable est mise en doute. L'apparition de facteurs de pertes de valeur propres à certains actifs autres que des écarts d'acquisition et notamment les actifs de R&D peut être de nature à motiver un test et justifier une dépréciation de ces actifs indépendamment du test de dépréciation de l'UGT à laquelle ils étaient jusque-là rattachés. Ces facteurs de pertes de valeurs peuvent être liés soit à des facteurs internes (par exemple, évolution de l'appréciation de la Direction de la capacité de mener un projet de R&D à son terme ou du niveau des coûts nécessaires pour cela) soit à des événements externes (par exemple, évolution des perspectives commerciales liées). La somme de ces facteurs influe sur l'appréciation de la Direction, actif par actif, de l'existence d'avantages économiques futurs ou du niveau de ces avantages économiques futurs. Pour les actifs ayant subi une perte de valeur, la reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque arrêté.

Aux fins de l'évaluation d'une dépréciation, les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie (UGT) qui représentent le niveau le moins élevé générant des flux de trésorerie indépendants.

Une dépréciation est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable d'une UGT. La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur nette des coûts de vente et la valeur d'utilité, calculée selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés.

Les regroupements d'UGT retenues dans la configuration et l'organisation actuelles du Groupe sont Systems et Products.

Modalités des tests de perte de valeur

La réalisation de ces tests de dépréciation sur l'ensemble des actifs incorporels et corporels n'a pas conduit à constater de pertes de valeur.

La valeur d'utilité est calculée selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés. Le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital (CMPC) calculé avec le taux des OAT à 10 ans (taux sans risque), une prime de risque de marché et un β calculé en fonction du cours de l'action de la Société et de l'évolution de l'indice SBF 120. Les flux après impôts sont projetés de manière prudente sur la période de prévision de l'activité concernée (six ans) à laquelle s'ajoutent une valeur extrapolée et une valeur terminale avec une hypothèse de croissance de 2 %.

Les hypothèses opérationnelles clés retenues intègrent des hypothèses de niveau d'activité estimées prudentes. Pour le regroupement SYSTEMS, nous anticipons toujours après 2025 un niveau d'activité en croissance (accroissement des ventes de machines céramiques). Les ventes de matières et les services (maintenance) sont également prévus en croissance en parallèle car liées au nombre de machines installées (il y a un effet multiplicateur, une machine installée consomme régulièrement de la matière et nécessite de la maintenance régulière). Pour le regroupement PRODUCTS, la tendance de fond dans le secteur est également à une croissance régulière. Les hypothèses de rentabilité reposent notamment sur une optimisation des coûts de production et surtout pour le regroupement SYSTEMS sur une meilleure absorption des coûts fixes. Enfin, afin d'accompagner le développement des activités, il est prévu un niveau d'investissement soutenu (R&D) et un besoin en fonds de roulement maintenu à un niveau élevé perfectible.

Les taux d'actualisation calculés fin 2025 sont de 11 %, incluant des primes de risques. Les tests réalisés prennent en compte la mesure de la sensibilité des hypothèses clés (y compris opérationnelles) utilisées pour le calcul de la valeur recouvrable (taux d'actualisation de +/- 1,0 point, taux de croissance à l'infini de - 1,0 point, EBITDA de - 1,0 point). Ces mesures de sensibilité sont identiques pour chacun des regroupements d'UGT.

Il n'a pas été constaté de pertes de valeur des écarts d'acquisition. Le management estime qu'aucune modification raisonnablement possible des hypothèses clés utilisées pour le calcul de la valeur recouvrable ne pourrait conduire à ce que la valeur comptable d'un regroupement d'UGT soit significativement supérieure à sa valeur recouvrable.

Les écarts par UGT à fin 2025 et les taux d'actualisation retenus sont donc les suivants :

UGT	Écart d'acquisition	Taux d'actualisation, incluant des primes de risques
Systems	4 863	11%
Products	19 631	11%
TOTAL	24 494	

Note 7 Détail des flux de trésorerie

7.1 Détermination de la capacité d'autofinancement

(en milliers d'euros)	2025	2024 - Retraité	2024 - Publié
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	(2 464)	(2 104)	613
Dotations/reprises aux amortissements, provisions et pertes de valeur	3 584	1 734	2 138
Annulation des plus et moins-values sur actions propres	-	(54)	(55)
Charge calculée liée aux paiements en actions et assimilés	-	103	103
Résultat des sociétés mises en équivalence	-	-	-
Plus et moins-value de cessions	199	822	822
Autres	(2)	(12)	(12)
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT AVANT NEUTRALISATION DU COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET DES IMPÔTS	1 320	487	3 609

L'EBITDA courant se réconcilie avec la capacité d'autofinancement de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	2025	2024 - Retraité	2024 - Publié
EBITDA	2 574	1 285	5 236
Annulation des plus et moins-values sur actions propres	1	(55)	(55)
Plus et moins-value de cessions	201	822	822
Charge calculée liée aux paiements en actions et assimilés	(15)	-	-
Dotations et reprises sur actif circulant	(451)	(134)	(212)
Autres éléments opérationnels hors dotations et reprises	(721)	(755)	(755)
Résultat financier hors dotations et reprises financières	(163)	(177)	(199)
Impôt sur le résultat	8	270	(457)
Autres	(113)	(769)	(769)
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT AVANT NEUTRALISATION DU COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET DES IMPÔTS	1 320	487	3 609

7.2 Variation du besoin en fonds de roulement

(en milliers d'euros)	Note	Ouverture	Activités abandonnées	Mouvts de périmètre	Variation exercice	Autres movvts *	Ecart de conversion	Clôture
Stocks nets		5 251	-	-	(857)	-	-	4 394
Clients nets		13 902	(7 634)	-	(1 011)	1	-	5 258
Actifs sur contrats		-	-	-	541	-	-	541
Avances et acompte		342	(96)	-	(118)	-	-	128
Charges constatées d'avance		2 991	(2 360)	-	(50)	-	-	581
SOUS-TOTAUX	A	22 486	(10 090)	-	(1 495)	1	-	10 902
Dettes fournisseurs		9 812	(6 318)	-	(283)	1	-	3 212
Passifs sur contrats		432	(357)	-	318	-	-	393
Avances et acomptes reçus		516	-	-	(303)	-	-	213
Produits différés relatifs aux opérations		4 729	(4 615)	-	(119)	-	-	(5)
SOUS-TOTAUX	B	15 489	(11 290)	-	(387)	1	-	3 813
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION	C = A - B	6 997	1 200	-	-1108			7 089
Créances fiscales et sociales		4 430	(1 137)	-	307	-	-	3 600
Comptes courants		-	-	-	16	(16)	-	-
Débiteurs divers		352	-	-	(55)	246	-	543
SOUS-TOTAUX	D	4 782	(1 137)	-	268	230	-	4 143
Dettes fiscales et sociales		6 927	(2 646)	-	(264)	-	(1)	4 016
Dettes diverses et instruments dérivés		28	17	-	51	(17)	-	79
Comptes courants		1	-	-	-	(1)	-	-
Produits différés relatifs aux subventions et CIR		667	-	-	71	-	-	738
SOUS-TOTAUX	E	7 623	(2 629)	-	(142)	(18)	(1)	4 833
AUTRES ÉLÉMENTS DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	F = D - E	(2 841)	1 492	-	410	248	1	(690)
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	G = C + F	4 156	2 692	-	(698)	248	1	6 399

* La colonne « Autres mouvements » concerne des flux qui ne génèrent pas de mouvement de trésorerie ou d'éventuels reclassements de compte à compte

Réconciliation avec le montant du tableau de flux de trésorerie

BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	4 156	2 692	-	(698)	248	1	6 399
Élimination de la variation des dettes et créances d'IS	(40)	45	-	(8)	-	-	(3)
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT RETRAITÉ	4 196	2 647	-	(690)	248	1	6 402

7.3 Acquisitions/cessions de participations

Les flux de trésorerie enregistrés sur la ligne « acquisitions/cessions de participations » concernent les acquisitions ou cessions de titres de filiales à l'occasion d'un changement de contrôle.

(en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024
Décaissements	-	(200)
Trésorerie de la société acquise	-	-
Prix de cession des titres consolidés	-	483
Trésorerie de la société cédée	-	(90)
TOTAUX	-	192

En 2024, le Groupe a cédé les sociétés SOLIDSCAPE et CRISTAL.

7.4 Autres opérations sur le capital

Les flux de trésorerie enregistrés sur la ligne « autres opérations sur le capital » concernent les acquisitions ou cessions de titres de PRODWAYS GROUP ou de sociétés contrôlées par PRODWAYS GROUP (flux qui n'ont pas pour conséquence un changement de contrôle), ainsi que les flux de trésorerie liés aux achats et ventes d'actions propres dans le cadre du contrat de liquidité de PRODWAYS GROUP.

(en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024
Encaissements	-	-
Décaissements	(22)	(560)
TOTAUX	(22)	(560)

Note 8 Financement et instruments financiers

8.1 Actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers se composent principalement des éléments suivants :

- les dettes financières à long terme, les crédits à court terme et découverts bancaires qui composent l'endettement financier brut (cf. note 8.1.1) ;
- les prêts et autres actifs financiers à long terme et la trésorerie et équivalents de trésorerie qui s'ajoutent à l'endettement financier brut pour donner l'endettement financier net (cf. note 8.1.2) ;
- les dettes de loyers valorisées selon IFRS 16 (cf. note 8.1.3) ;
- les instruments dérivés (cf. note 8.1.4) ;
- les autres actifs et passifs financiers (cf. note 8.1.5).

8.1.1 Endettement financier brut

L'endettement financier brut comprend les dettes financières à long terme, les crédits à court terme et découverts bancaires.

Les passifs financiers sont principalement constitués de dettes financières courantes et non courantes contractées auprès d'établissements de crédit ainsi que d'emprunts obligataires. Ces passifs sont initialement comptabilisés à la juste valeur, de laquelle sont déduits le cas échéant des coûts de transaction directement rattachables. Ils sont ensuite évalués au coût amorti sur la base de leur taux d'intérêt effectif.

Aucun emprunt n'a été souscrit au cours de l'exercice.

Les prêts garantis par l'État mis en place en 2020 (8,4 millions d'euros au total) sont amortis sur quatre ans, en application d'avenants établis en 2021.

Variation des emprunts et dettes financières

(en milliers d'euros)	Emprunts auprès des établissements de crédit hors RCF	Autres dettes financières diverses	Dettes financières	Concours bancaires courants	Endettement financier brut ⁽¹⁾
AU 1ER JANVIER 2025	14 448	143	14 591	98	14 689
Nouveaux emprunts	-	266	266	62	328
Remboursements	(4 316)	(135)	(4 451)	(98)	(4 549)
Autres variations	(25)	-	(25)	-	(25)
Entrées / sorties de périmètre	-	-	-	-	-
Effets des variations de change	-	-	-	-	-
AU 31 DÉCEMBRE 2025	10 107	274	10 381	62	10 443

(1) N'inclut pas la dette de loyers calculée selon IFRS 16.

Les « autres dettes financières diverses » incluent les avances remboursables encaissées par le Groupe au titre de la recherche et développement notamment. Ces avances peuvent ne pas être remboursées ou seulement partiellement en fonction du succès des opérations qui ont justifié leur octroi.

Échéancier des emprunts et dettes financières

(en milliers d'euros)	31/12/2025	dont ventilation des échéances à plus d'un an						
		< 1 an	> 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	> 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit hors RCF	10 107	3 811	6 299	2 164	1 427	406	385	1 917
Autres dettes financières diverses	274	-	274	-	-	-	-	274
DETTES FINANCIÈRES LONG TERME	10 381	3 811	6 573	2 164	1 427	406	385	2 191
Concours bancaires courants	62	62	-	-	-	-	-	-
ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	10 443	3 873	6 573	2 164	1 427	406	385	2 191

8.1.2 Trésorerie et équivalents de trésorerie nette retraitée

La trésorerie et les équivalents de trésorerie présentés au bilan comportent les montants en caisse, les comptes bancaires, les dépôts à terme de trois mois au plus et les valeurs mobilières de placement satisfaisant aux critères retenus par IAS 7.

Les intérêts courus acquis sur compte à terme sont enregistrés dans les produits financiers de placement.

(en milliers d'euros)	31/12/2025	2024 - Retraité	2024 - Publié
TRÉSORERIE DISPONIBLE (A)	5 310	7 139	12 055
Concours bancaires courants (b)	59	96	98
Trésorerie apparaissant au TFT (c) = (a - b)	5 250	7 043	11 957
Endettement financier hors concours bancaires courants (d)	10 381	14 591	14 591
TRÉSORERIE (DETTE) NETTE (C) - (D)	(5 131)	(7 548)	(2 634)
Autocontrôle	686	664	664
TRÉSORERIE (DETTE) NETTE AJUSTÉE, AVANT IFRS 16	(4 445)	(6 884)	(1 970)

8.1.3 Dettes de loyers valorisées selon IFRS 16

Les dettes de loyers valorisées selon IFRS 16 ont varié comme suit :

(en milliers d'euros)	Dettes liées aux contrats de location
Au 1 ^{er} janvier 2025	5 747
Nouveaux emprunts	3 408
Remboursements	(1 457)
Sortie de contrat ⁽¹⁾	(45)
Activités abandonnées	(1 040)
Effets des variations de change	-
AU 31 DECEMBRE 2025	6 613

(1) Variation sans impact sur la trésorerie, liée aux intérêts courus et réévaluation de contrats.

Échéancier des dettes de loyers

(en milliers d'euros)	31/12/2025	dont ventilation des échéances à plus d'un an						
		< 1 an	> 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	> 5 ans
DETTES DE LOYER SELON IFRS 16	6 613	1 322	5 291	1 128	995	945	540	1 683

8.1.4 Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers composés tels que les emprunts obligataires convertibles ou remboursables en actions sont comptabilisés selon les dispositions de la norme IAS 32 à savoir la comptabilisation séparée de la composante obligatoire enregistrée en dette au coût amorti et de la composante action enregistrée en capitaux propres (assimilable à une vente d'options d'achat), les frais afférents à l'émission étant imputés en capitaux propres et en dettes au prorata du produit de l'émission.

Le Groupe peut utiliser, s'il l'estime nécessaire, des instruments financiers dérivés pour se couvrir contre les risques de change liés à l'exploitation. Ces risques résultent essentiellement des ventes réalisées en USD. Les flux de trésorerie futurs correspondants sont partiellement couverts par des opérations de change à terme fermes ou optionnelles. Lors de la comptabilisation initiale, les instruments dérivés sont inscrits au bilan pour leur coût d'acquisition. Ils sont évalués par la suite à leur juste valeur calculée sur la base du prix du marché communiqué par les organismes financiers concernés. Le Groupe applique la comptabilisation de couverture pour ses opérations de change suivant les critères définis par la norme IFRS 9. Il s'agit de macrocouverture de change, les variations de juste valeur de l'instrument de couverture sont donc comptabilisées en résultat.

Le Groupe peut utiliser des contrats de swaps ou de cap pour gérer et couvrir opérationnellement les variations de taux d'intérêt.

Les instruments dérivés utilisés sont économiquement adossés aux échéances, aux taux et aux devises des emprunts couverts. Ces contrats impliquent l'échange de taux fixes et variables. Le différentiel d'intérêts est comptabilisé en charges ou produits financiers par contrepartie de comptes d'intérêts à recevoir ou à payer le cas échéant. Pour ces instruments de taux, le Groupe applique la comptabilité de couverture selon IFRS 9 : les instruments sont comptabilisés à leur coût d'acquisition puis réévalués à leur juste valeur à la date de clôture.

Les instruments financiers du Groupe sont affectés à la couverture de transactions futures (*cash flow hedge*). Ainsi, le traitement de la variation de juste valeur est le suivant :

- la part efficace de la variation de juste valeur est enregistrée en réserves de couverture jusqu'à la réalisation effective de la transaction prévue. Lorsque la transaction prévue est réalisée, le montant constaté en capitaux propres est repris par résultat, le produit ou la charge est corrigé de la part efficace du gain ou de la perte sur la juste valeur de l'instrument de couverture ;
- la part inefficace de la variation de juste valeur est constatée en résultat financier.

La juste valeur des contrats de swaps est évaluée selon les techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observables, en application d'IFRS 7.

8.1.5 Participations dans les entreprises associées et autres actifs financiers non courants

La nouvelle norme IFRS 9 présente trois grandes classes d'actifs financiers, ceux évalués au coût amorti, ceux évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et ceux évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Le classement des actifs financiers se fait en fonction du modèle économique de détention de l'actif et des caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels.

Valeurs nettes (en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES	-	-
Prêts	153	186
Dépôts et cautionnements	199	188
Participations non consolidées	3	212
Autres immobilisations financières	-	246
AUTRES ACTIFS FINANCIERS	356	832

Détail des participations non consolidées

Valeurs nettes (en milliers d'euros)	Ouverture	Résultat	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Reclassement	Clôture
XD INNOVATION	209	-	-	-	-	209
Autres	3	-	-	-	-	3
TOTAUX	212	-	-	-	-	212

8.2 Charges et produits financiers

Les produits et charges financiers se composent d'une part des produits et charges d'intérêts liés au coût de l'endettement financier net et d'autre part des autres produits et charges financiers.

Les charges d'intérêts correspondent au montant des intérêts comptabilisés au titre des dettes financières et les produits d'intérêts au montant des intérêts reçus sur les placements de trésorerie.

(en milliers d'euros)	31/12/2025	2024 - Retraité	2024 - Publi�
Charges d'int�r�ts	(268)	(402)	(402)
Charges et produits des autres valeurs mobili�res	-	(79)	(79)
Charges d'int�r�ts des dettes de loyer	(170)	(70)	(93)
Co�t de l'endettement financier net	(435)	(552)	(574)
Autres int�r�ts et produits assimil�s	139	99	99
Diff�rence nette de change	(158)	275	276
Dotations financi�res nettes des reprises	(2)	-	-
TOTAUX DES CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	(456)	(177)	(199)

8.3 Politique de gestion des risques

8.3.1 Risque de liquidit 

Au 31 d cembre 2025, la tr sorerie du Groupe s' l ve   5 millions d'euros. Le Groupe dispose des financements qui lui sont n cessaires, il n'y a pas de financements indispensables   l'activit  qui soient en cours de n gociation. Le Groupe n'a pas de financements bancaires d pendant de la notation du Groupe ni de concentration importante du risque de cr dit.

Les modalit s de remboursement des principaux cr dits en cours en fin d'ann e sont les suivantes :

Emprunt (en milliers d'euros)	Taux	Montant	Capital restant d�	Date d'obtention/E�ch�ances
CERA/CIC/LCL	5,14 %/5,2 %	4 917	2 882	Octobre et novembre 2023/amortissable sur 5 ans � partir de 2022/2023
BNPP/CERA/LCL	1,6 %/1,8 %	4 387	1 500	Mai et juin 2002/amortissable sur 5 ans � partir de 2022/2023
PGE BNPP/CIC/LCL	n/a	7 200	1 367	Septembre 2020/amortissable sur 4 ans � partir de 2022
BNP PARIBAS	n/a	734	479	Septembre 2023/amortissable sur 5 ans � partir de 2024
CE	1,29 %	5 250	3 646	Financement immobilier sur 15 ans � partir de f�vrier 2021

Des covenants de levier (dette financi re nette/EBITDA courant) sont associ s   certains cr dits. Ils sont tous respect s. Les principaux emprunts de PRODWAYS GROUP ainsi que les principaux emprunts de filiales peuvent inclure une clause de changement de contr le.

8.3.2 Risque de taux

D'une mani re g n rale, la politique du Groupe en mati re de gestion du risque de taux consiste    tudier au cas par cas les conventions de cr dit conclues sur la base d'un taux d'int r t variable et   appr cier, avec l'aide de ses conseils financiers ext rieurs, l'opportunit  de la conclusion d'instruments financiers *ad hoc* pour couvrir, le cas  ch ant, le risque de taux identifi . Le Groupe n'a pas identifi  de risque de taux pour la p riode.

Les d couverts et cr dits court terme (financement du poste clients) sont conclus   des taux variables et exposent donc le Groupe au risque de fluctuation de taux. PRODWAYS GROUP a mis en place une couverture de taux pour les pr ts souscrits.

8.3.3 Risque de change

La part du chiffre d'affaires r alis e en devises par les soci t s fran aises du Groupe reste limit e, les soci t s du p le Products libellant l'essentiel de leurs op rations   l'export en euros.

Le Groupe conna t des d penses en dollars stables, qui ont  t  financ es par des achats en dollars. L' volution des ventes en dollars va permettre de r duire progressivement le d couvert en dollars. Au-del , le Groupe devra  laborer une politique de gestion de son risque de change plus  labor e, qui n cessitera une appr ciation du risque d' volution des cours qui sera  mise par la Direction conseill e par ses banques.

L'endettement financier en devises est marginal, seules quelques filiales étrangères pouvant avoir des concours bancaires courants temporaires.

8.3.4 Risque de marché

Des actions sont autodétenues par PRODWAYS GROUP (1 196 218 actions). Ces actions ont été acquises dans le cadre de contrats de liquidité ou dans le but de remettre des actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital par remboursement, l'attribution d'options d'achat d'actions aux salariés, annuler tout ou partie des actions ainsi rachetées, la remise de titres en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations de croissance externe, la régularisation du cours de Bourse de l'action.

Le reste de la trésorerie investie par le Groupe l'est en dépôts à terme.

8.4 Engagements hors bilan liés au financement

8.4.1 Nantissements d'actifs de l'émetteur

Il n'existe pas de nantissement, garantie ou sûreté à la clôture de l'exercice 2025 autres que le nantissement d'actifs en garantie des emprunts qui ont servi à les financer.

8.4.2 Autres engagements

Le Groupe bénéficie de la garantie de l'État pour les PGE souscrits en 2020 pour un montant de 8,4 millions.

Il n'existe pas d'autre nantissement, garantie ou sûreté à la clôture de l'exercice 2025.

Note 9 Impôts sur les résultats

9.1 Détail des impôts sur les résultats

La charge d'impôt sur les résultats comprend l'impôt exigible et les impôts différés des sociétés consolidées.

Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en autres éléments du résultat global sont comptabilisés en autres éléments du résultat global et non dans le compte de résultat.

9.1.1 Détail des impôts sur les résultats

Ventilation de la charge d'impôt

(en milliers d'euros)	31/12/2025	2024 - Retraité	2024 - Publié
Impôts différés	75	475	517
Impôt exigible	(88)	(205)	(975)
CHARGE D'IMPÔT	8	270	(457)

La charge d'impôt n'inclut pas les crédits impôt recherche, classés en autres produits (voir notes 4.2 et 9.1.2), elle inclut en revanche la CVAE pour 0,1 million d'euros en 2025 et 0,1 million d'euros en 2024.

Dettes et créances d'impôt

(en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024
Créances d'impôt	425	510
Dettes d'impôt	3	52
CREANCE/(DETTE) D'IMPOT NETTE	422	458

Les créances d'impôt sont constituées principalement de créances de crédit d'impôt recherche (0,5 million d'euros) qui n'ont pas pu être imputées sur de l'impôt à payer.

9.1.2 Analyse de la charge d'impôt

Conformément aux pratiques de la place et aux normes IAS 12 et IAS 20, les crédits d'impôt n'étant ni des éléments du résultat fiscal, ni calculés sur la base du résultat fiscal et n'étant pas des éléments de liquidation de l'impôt ni limités au montant de l'impôt liquidé, ils sont classés en résultat opérationnel.

Les crédits d'impôt recherche de l'exercice sont constatés au sein du résultat opérationnel courant plutôt qu'en diminution de la charge d'impôt s'ils ne sont pas générés par des dépenses de recherche et développement inscrites à l'actif du bilan consolidé. S'ils sont générés par des dépenses de recherche et développement inscrites à l'actif du bilan consolidé, les crédits d'impôt recherche sont constatés en produits différés au passif et sont constatés en produits au rythme des amortissements futurs.

La Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) est qualifiée dans les comptes d'impôt sur le résultat, cette taxe étant assise sur la valeur ajoutée. L'analyse du Groupe se base notamment sur la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par IAS 12 et sur une position de l'IFRIC datant de 2006 et précisant que le terme « bénéfice imposable » implique une notion de montant net plutôt que de montant brut, sans qu'il soit nécessairement identique au résultat comptable.

(en milliers d'euros)	2025	2024 - Retraité	2024 - Publié
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	(2 464)	(2 104)	613
(Charge)/ Produit d'impôt	8	270	(457)
Résultat des sociétés mises en équivalence	-	-	-
Résultat avant impôt	(2 474)	(2 375)	1 070
Taux d'impôt	25%	25,0%	25,0%
IMPÔT THÉORIQUE	618	594	(268)
Éléments en rapprochement			
Déficits fiscaux de la période non activés	(301)	28	37
Utilisation de déficits fiscaux non activés			
Réestimation des actifs d'impôt différé		-	-
Ecart de taux (France / étranger et taux réduits)	(70)	(258)	(258)
CVAE	(47)	(39)	(72)
Effets impôts liés au classement comptable de la CVAE et des crédits d'impôts // ou Economie d'impôt sur CVAE et retraitement / annulation impôt théorique sur crédits d'impôts	46	51	58
Dépréciation des écarts d'acquisition		-	-
Autres différences permanentes	(239)	(105)	46
(CHARGE)/PRODUIT NET D'IMPÔT RÉEL	8	270	(457)
Taux effectif d'impôt	0,3%	11,4%	42,7%

Le taux d'impôt utilisé correspond au taux actuel de la société mère.

9.2 Impôts différés

Les impôts différés correspondant aux différences temporelles existant entre les bases taxables et comptables des actifs et passifs consolidés sont enregistrés en appliquant la méthode du report variable. Les actifs d'impôt différé sont reconnus quand leur réalisation future apparaît probable à une date qui peut être raisonnablement déterminée.

Les allègements d'impôts futurs découlant de l'utilisation des reports fiscaux déficitaires (y compris les montants reportables de manière illimitée) ne sont reconnus que lorsque leur réalisation peut être raisonnablement anticipée.

Les principales différences temporelles sont liées aux déficits reportables, aux provisions pour retraites et autres avantages assimilés, aux autres provisions temporairement non déductibles fiscalement ainsi qu'aux frais de développement immobilisés. Les actifs et passifs d'impôts différés sont calculés en utilisant les taux d'impôts qui seront en vigueur au moment du renversement des différences temporelles.

Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés et sont compensés lorsqu'ils se rapportent à une même entité fiscale et qu'ils ont des échéances identiques.

Ventilation des impôts différés par nature

(en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024
Différences temporelles		
Retraites et prestations assimilées	140	167
Frais de développement	16	119
Droits d'utilisations	88	42
Instruments financiers dérivés	-	

(en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024
Justes valeurs - IFRS 3	(275)	(1 051)
Autres différences permanentes	(7)	4
SOUS-TOTAUX	(37)	(719)
Décalages temporaires et autres retraitements	83	124
Déficits reportables	919	928
TOTAUX	964	333
IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIF	(90)	(101)
IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIF	1 054	434

Les déficits reportables sont activés en raison des perspectives d'imputation rapide de ces déficits. Certains actifs d'impôts différés résultant de ces activations peuvent être imputés sur la fiscalité passive en raison de la situation nette fiscale différée passive des sociétés concernées.

Situation fiscale latente

Déficits reportables non activés (bases en millions d'euros)	31/12/2025	31/12/2024
Déficits ordinaires	37,2	36,0
TOTAUX	37,2	36,0

Note 10 Capitaux propres et résultat par action

10.1 Capitaux propres

10.1.1 Capital et primes d'émission

Au 31 décembre 2025, le capital social de PRODWAYS GROUP SA s'élève à 25 875 262 euros, constitué de 51 750 524 actions de 0,5 euro de nominal chacune, totalement libérées et dont 2 220 622 actions à droit de vote double.

Évolution du capital

	Nombre cumulé d'actions	Montant du capital (en euros)
Capital au 31/12/2023	51 623 324	25 811 662,00
Capital au 31/12/2024	51 623 324	25 811 662,00
Capital au 31/12/2025	51 750 524	25 875 262,00

Les primes d'émission représentent la différence entre la valeur nominale des titres émis et le montant, net de frais, des apports reçus par PRODWAYS GROUP lors des émissions. Ces primes s'élèvent à 86 369 milliers d'euros.

10.1.2 Dividende par action

Les réserves distribuables de la société mère (capitaux propres hors capital social et réserve légale) s'élèvent à 21 396 milliers d'euros, avant affectation du résultat 2025. Elles s'élevaient à 17 097 milliers d'euros au 31 décembre 2024, avant affectation du résultat 2024.

Aucun dividende n'a été distribué sur les exercices antérieurs.

10.1.3 Actions propres et plan de rachat d'actions

Au 31 décembre 2025, PRODWAYS GROUP SA détient 82 778 actions propres dans le cadre d'un contrat de liquidité. Au 31 décembre 2024, 47 124 actions propres étaient détenues. La destination de ces actions peut être :

- remettre des actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital par remboursement ;
- l'attribution d'options d'achat d'actions aux salariés ;
- annuler tout ou partie des actions ainsi rachetées ;
- la remise de titres en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- la régularisation du cours de Bourse de l'action ;

10.2 Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net, part du Groupe, par la moyenne pondérée prorata temporis du nombre d'actions en circulation au cours de l'exercice, déduction faite des actions détenues en autocontrôle, en respect de la norme IAS 33.

Le résultat par action dilué prend en compte les instruments ayant un effet dilutif. Il est calculé à partir de la moyenne pondérée prorata temporis du nombre d'actions assimilables à des actions en circulation au cours de l'exercice. L'effet dilutif des options de souscription d'achat ou d'achats d'actions est calculé selon la méthode dite du rachat d'action, en prenant en compte le cours moyen de la période concernée.

	31/12/2025	31/12/2024
Nombre moyen pondéré d'actions	50 554 306	51 576 200
RESULTAT PAR ACTION (en euros)	-0,004	0,01
RESULTAT PAR ACTION DES ACTIVITES POURSUIVIES (EN EUROS)	-0,004	0,01
Actions potentielles dilutives ⁽¹⁾	0	131 550
RESULTAT PAR ACTION DILUE (en euros)	-0,004	0,01
RESULTAT PAR ACTION DILUE DES ACTIVITES POURSUIVIES (EN EUROS)	-0,004	0,01

(1) A ce jour les attributions gratuites d'actions sont la seule catégorie d'instruments ayant un effet potentiellement dilutif en vigueur.

10.3 Nantissements d'actions de l'émetteur

À la connaissance de la Société, il n'existe pas de nantissements d'actions PRODWAYS GROUP en cours à la date de clôture.

Note 11 Autres provisions et passifs éventuels

Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il a vis-à-vis d'un tiers une obligation antérieure à la date de clôture, lorsque la perte ou le passif est probable et peut être raisonnablement évalué. Au cas où cette perte ou ce passif n'est ni probable ni mesurable de façon fiable, mais demeure possible, le Groupe fait état d'un passif éventuel dans les engagements (hormis la comptabilisation du passif éventuel dans les cas d'acquisition). Les provisions sont estimées au cas par cas ou sur des bases statistiques.

Les provisions sont notamment destinées à couvrir :

- les risques économiques : ces provisions couvrent des risques fiscaux (autres que de l'impôt sur le résultat) identifiés au cours de contrôles réalisés localement par les administrations fiscales et des risques financiers pour la plupart correspondant à des garanties données à des tiers sur certains actifs et passifs ;
- les risques et charges sur affaires ; ces provisions sont constituées :
 - des provisions statistiques pour garantie : les filiales du Groupe provisionnent sur une base statistique l'ensemble des garanties éventuellement données sur la vente d'équipements. Certaines garanties peuvent atteindre 24 mois,
 - des provisions pour pertes à terminaison sur affaires en cours,
 - des provisions pour travaux restant à effectuer sur des affaires déjà livrées ;
- les coûts de restructuration, dès lors que la restructuration a fait l'objet d'un plan détaillé et d'une annonce ou d'un début d'exécution avant la date de clôture.

Par opposition à la définition ci-dessus d'une provision, un passif éventuel est :

- une obligation potentielle résultant d'un événement passé dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance ou non d'un événement incertain qui n'est pas sous le contrôle du Groupe ;
- ou une obligation actuelle résultant d'un événement passé pour lequel soit le montant de l'obligation ne peut être estimé de manière fiable ou soit il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Dans le cadre de regroupements d'entreprises, des passifs éventuels peuvent être comptabilisés en provisions selon les critères définis par la norme IFRS 3R.

L'évolution des provisions sur l'exercice est la suivante :

(en milliers d'euros)	Provisions pour litiges	Provisions pour garanties données aux clients	Autres provisions	Totaux
Au 1^{er} janvier 2025	484	-	139	623
Dotations	333	-	224	557
Utilisations	(116)	-	(101)	(217)
Reprises	(224)	-	8	(216)
Impact sur le résultat de la période	(7)	-	131	124

(en milliers d'euros)	Provisions pour litiges	Provisions pour garanties données aux clients	Autres provisions	Totaux
Variations de périmètre	-	-	-	-
Activités abandonnées	(62)	-	(47)	(109)
Effets des variations de change	-	-	-	-
AU 31 DECEMBRE 2025	415	-	224	639

Note 12 Autres notes

12.1 Bilan et compte de résultat des activités abandonnées

Le résultat net des activités abandonnées au bilan et au compte de résultat se détaillent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2025
ACTIFS NON-COURANTS		18 634
Ecart d'acquisition		14 562
Autres immobilisations incorporelles		2 748
Immobilisations corporelles		174
Droits d'utilisation		881
Participations dans les entreprises associées		-
Autres actifs financiers		266
Actifs d'impôt différé		3
ACTIFS COURANTS		16 490
Stocks nets		-
Créances clients nettes		8 287
Actifs sur contrats		-
Autres actifs courants		4 556
Actifs d'impôt exigible		-
Trésorerie et autres équivalents		3 647
ACTIFS DESTINÉS À LA VENTE		
TOTAL ACTIF		35 124

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2025
CAPITAUX PROPRES, PART DU GROUPE		
Capital social		
Primes		
Réserves et résultats consolidés		
INTÉRÊTS ATTRIBUABLES AUX PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE		
PASSIFS NON COURANTS		1 182
Provisions long terme		122
Dettes financières à long terme - part à plus d'un an		-
Dettes de loyer - part à plus d'un an		559
Passifs d'impôt différé		501
PASSIFS COURANTS		15 756

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2025	
Provisions court terme		61	
Dettes financières à long terme - part à moins d'un an		3	
Dettes de loyer - part à moins d'un an		328	
Dettes fournisseurs d'exploitation		6 741	
Passifs sur contrats		-	
Autres passifs courants		8 576	
Passifs d'impôt exigible		47	
PASSIFS DESTINÉS À LA VENTE			
TOTAL PASSIF		16 938	

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2025	31/12/2024
CHIFFRE D'AFFAIRES		13 526	13 616
Production immobilisée		-	-
Production stockée		-	-
Autres produits de l'activité		22	20
Achats consommés		(2 164)	(2 604)
Charges de personnel		(7 016)	(6 714)
Impôts et taxes		(158)	(125)
Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises		(580)	(345)
Autres produits et charges d'exploitation		(290)	(244)
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 340	3 604
Autres éléments du résultat opérationnel		(216)	(137)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées		-	-
RESULTAT OPERATIONNEL		3 124	3 467
Intérêts financiers relatifs à la dette brute		(26)	(22)
Produits financiers relatifs à la trésorerie et équivalents		11	-
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET (A)		(15)	(22)
Autres produits financiers (B)		3	4
Autres charges financières (C)		(6)	(3)
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS (D = A + B + C)		(18)	(22)
Impôt sur le résultat		(756)	(727)
RESULTAT NET		2 353	2 718
RÉSULTAT ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES DE LA MERE		2 248	1 894
RÉSULTAT ATTRIBUABLE AUX PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE		105	68

12.2 Honoraires des Commissaires aux comptes

Les honoraires facturés à l'ensemble des sociétés du Groupe par le collège des Commissaires aux comptes de PRODWAYS GROUP SA sont les suivants :

2025 (en milliers d'euros)	RSM		DTT		Autres cabinets		Totaux	
Commissariat aux comptes, examen des comptes	100	94 %	155	100 %	22	100 %	277	98 %
• Société mère	68		106		-		174	
• Sociétés intégrées globalement	32		49		22		103	
Honoraires afférents à la certification de l'information en matière de durabilité								
Services autres que la certification des comptes	6	6 %	-		-		6	2 %
TOTAL	106	100 %	155	100 %	22	100 %	283	100 %

2024 (en milliers d'euros)	RSM		DTT		Autres cabinets		Totaux	
Commissariat aux comptes, examen des comptes	119	74 %	171	99 %	5	100 %	295	87 %
• Société mère	58		101		-		159	
• Sociétés intégrées globalement	61		70		5		136	
Honoraires afférents à la certification de l'information en matière de durabilité	35	22 %					35	10 %
Services autres que la certification des comptes et des informations en matière de durabilité	7	4 %	2	1 %	-		9	3 %
TOTAL	161	100 %	173	100 %	5	100 %	339	100 %

La nature des services autres que la certification des comptes rendus par le collège des Commissaires aux comptes au Groupe se compose principalement d'attestations dans le cadre de subventions.

12.3 Faits exceptionnels et litiges

Le Groupe est engagé dans diverses procédures contentieuses. Après examen de chaque cas et après avis de conseils, les provisions jugées nécessaires ont été, le cas échéant, constituées dans les comptes.

Les procédures en cours ne devraient pas avoir d'effets significatifs sur la situation financière, la rentabilité de l'émetteur et/ou du Groupe.

La Société n'a pas connaissance de menaces de procédures susceptibles d'avoir d'effets significatifs sur la situation financière, la rentabilité de l'émetteur et/ou du Groupe.

12.4 Événements postérieurs à l'exercice

PRODWAYS GROUP a signé un accord en vue de la cession de son activité Software, portée par sa filiale AvenAo Solution 3D. Cette opération est soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires convoquée le 24 avril 2026.

Dans l'hypothèse d'une approbation de cette cession, le Conseil d'administration a décidé de proposer la redistribution aux actionnaires d'une part significative du produit de cession, pour un montant de 20 M€, sous forme d'une offre publique de rachat d'actions, sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires nécessaires.

Depuis la date de clôture, le contexte géopolitique au Moyen-Orient s'est dégradé. A la date d'arrêté des comptes consolidés, la Direction n'a pas identifié d'impact significatif sur la situation financière, la performance ou les flux de trésorerie du Groupe.

Il n'y a pas d'autre événement significatif intervenu entre le 31 décembre 2025 et la date du Conseil d'administration qui a procédé à l'arrêté des comptes consolidés.

Note 13 Liste des sociétés consolidées

Sociétés	Société mère au	% de contrôle		% d'intérêt		Méthode	
	31 décembre 2025	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Société consolidante							
PRODWAYS GROUP SA		Top	Top	Top	Top	IG	IG
Structure							
PRODWAYS ENTREPRENEURS ⁽¹⁾	PRODWAYS GROUP	Fusion	100	Fusion	100	Fusion	IG
PRODWAYS 2 ⁽¹⁾	PRODWAYS GROUP	100	100	100	100	IG	IG
PRODWAYS CONSEIL	PRODWAYS GROUP	100	100	100	100	IG	IG
Systems							
3D SERVICAD	AS 3D	100	100	100	100	IG	IG
AVENAO SOLUTIONS 3D	PRODWAYS GROUP	100	100	100	100	IG	IG
DELTAMED	PRODWAYS GROUP	100	100	100	100	IG	IG
PRODWAYS PRINTERS	PRODWAYS GROUP	100	100	100	100	IG	IG
PRODWAYS INC	PRODWAYS PRINTERS	100	100	100	100	IG	IG
PRODWAYS RAPID ADDITIVE FORGING	PRODWAYS GROUP	100	100	100	100	IG	IG
NEXTCUBE.IO	AS 3D	64,67	64,67	64,67	64,67	IG	IG
Products							
CREABIS	INITIAL	100	100	100	100	IG	IG
INITIAL	PRODWAYS GROUP	100	100	100	100	IG	IG
INTERSON PROTAC	PRODWAYS GROUP	100	100	100	100	IG	IG
PODO 3D	PRODWAYS GROUP	100	100	100	100	IG	IG
SCI CHAVANOD	PRODWAYS GROUP	100	100	100	100	IG	IG
AUDITECH INNOVATIONS	INTERSON	100	100	100	100	IG	IG
AUDITECH GmbH	INTERSON	100	100	100	100	IG	IG

(1) Sociétés sans activité.

4.2.5 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de la société PRODWAYS GROUP.

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PRODWAYS GROUP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-08 exposées dans la note 1 « Principes comptables » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des titres de participation et des créances rattachées

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2025 s'établit à 42 384,6 milliers d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés pour être ramenés à leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans les notes 3.5 et 5.1 de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie établies par les directions générales des filiales sous le contrôle de la direction générale de la société, à revoir les calculs effectués par la société et s'assurer de la correcte traduction comptable des dépréciations et reprises de dépréciation.

Sur cette base, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations et vérifié le caractère approprié des informations fournies dans les notes 3.5, 5.1 et 8 de l'annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce sont mentionnées de façon incomplète dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du Code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris et Paris-La Défense, le 8 avril 2026

Les commissaires aux comptes

RSM Paris

Société de Commissariat aux Comptes Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Clément FERROT

Deloitte & Associés

Société de Commissariat aux Comptes Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

Jean-Charles DUSSART

4.1.7 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de la société PRODWAYS GROUP,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société PRODWAYS GROUP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Evaluation de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition, dont le montant figurant au bilan au 31 décembre 2025 s'établit à 24,5 millions d'euros, ont fait l'objet de tests de dépréciation selon les modalités décrites dans les notes 6.1 et 6.4 aux états financiers consolidés.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie établies sous le contrôle de la direction générale de la société, et à revoir les calculs effectués par la société.

Sur cette base, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations et vérifié le caractère approprié des informations fournies dans les notes 6.1 et 6.4 de l'annexe aux comptes consolidés.

Classement en activités abandonnées du pôle Software

Comme indiqué à la note 2.3. de l'annexe aux comptes consolidés, un processus de cession de la société AS3D et de ses filiales a été annoncé en juillet 2025. En application de la norme IFRS 5, l'analyse des différents éléments a conduit au classement en activités abandonnées au 31 décembre 2025.

Nous avons effectué une revue critique des modalités de classement et de présentation des informations financières en lien avec le classement des activités abandonnées de la société AS3D et de ses filiales et nous avons revu le caractère approprié des informations fournies dans les notes 2.3. et 12.1 de l'annexe aux comptes consolidés.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en oeuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris et Paris-La Défense, le 8 avril 2026

Les commissaires aux comptes

RSM Paris

Clément PERROT

Deloitte & Associés

Jean-Charles DUSSART